CHARBONNERIE ST-LAURENT CIE LTEE

Ensoleillé, température saisonnière. Minimum et maximum à Trois-Rivières 65 et 85, à La Tuque 60 et 8

La meilleure huile 374-6221 Le meilleur service

le nouvelliste

46e année, No 211 — Trois-Rivières, lundi le 11 juillet 1966 — Dix cents

au coeur du québec

L'effort de guerre mené depuis 21 ans ne peut finir que par la victoire

Pas de paix négociée pour le Vietnam-Nord

Les événements militaires ont causé ce raidissement

par Jean RAFFAELLI

HANOI (AFP) — Les dirigeants nord-vietnamiens ont exprimé à M. Jean Sainteny leur volonté de ne pas céder aux destructions causées par les bombardements américains mais, au contraire, d'obtenir la récompense finale de l'effort de guerre qu'ils mènent depuis 21 ans.

Les perspectives sont donc sombres à Hanoï pour ce qui concerne l'hypothèse d'une paix négociée au lendemain de la mission de caractère privé accomplie du 2 au 8 juillet par l'ancien délégué général de France auprès de la République démocratique du Vietnam-Nord.

Nord. Autant qu'on puisse en juger, le président Ho Chi Minh et le premier ministre Pham Van Dong avec qui M. Sainteny s'est entretenu pendant huit heures n'envisagent nullement à l'heure actuelle une solution négociée. Dans le climat créé par les bombardements des dépôts de carburants à la périphérie d'Hanoï et d'Haïphong, il ne faudrait semble-t-il, rien moins que l'acceptation inconditionnelle pour ainsi dire de leurs "quatre points" - donc l'évacuation des forces des Etats-Unis du Sud-Vietnam- pour les faire reviser leur attitude.

L'impression qui prévaut dans les milieux diplomatiques est ainsi que la victoire est aujourd'hui plus que jamais le but ultime des dirigeants nord-vietnamiens, le problème de la paix étant relégué au second plan.

Le bilan de la mission privée de M. Sainteny ne s'en tient pas pourtant à la constatation de ce raidissement. Les entretiens de l'ancien délégué général de France avec MM. Ho Chi Minh et Pahm Van Dong ont été officiellement qualifiés d'"amicaux". Douze ans après le départ du corps expéditionnaire français de Hanoï, la France est lavée de toute accusation de calcul ou d'arrière-pensée.

Espérances évanouies

Les dirigeants nord - vietnamiens ont paru, dit-on, avoir du plaisir à s'ouvrir de leurs idées et de leurs pensées à un homme venu de Paris et qu'ils connaissaient bien de longue date. Mais ils ont d'autre part semblé eux-mêmes obsédés par les idéaux d'unité et d'indépendance pour lesquels ils combattent.

Les appels à l'esprit des accords de Genève de 1954, lancés en série en Occident ces derniers temps, rendent donc à Hanoï aujourd'hui un son utopique. Mais certains observateurs voient dans cette situation moins le résultat d'un parti pris d'intransigeance doctrinale que l'effet de l'évolution des événements militaires.

Ces observateurs rappelent qu'avant que les choses ne tournent au drame avec le pilonnage systématique des dépôts de carburants, quelques espérances de paix avaient pu naître, même si elles devaient beaucoup à la spéculation.

A partir de la seconde quinzaine de mai, la rumeur s'était répandue avec insistance d'un voyage du président Ho Chi Minh à Pékin et peut-être d'allers et retours entre Hanoï et Pékin. Ces voyages auraient servi à déterminer la coopération entre les deux pays dans des domaines aussi vitaux que la définition d'une stratégie commune ou l'organisation de l'assistance chinoise.

Du 14 au 18 juin, l'émissaire canadien Chester Ronning, proposait à Hanoï au nom des Etats-Unis, une "désescalade" sur la base d'un troc: cessation progressive des combats au Sud contre suspension des bombardements au Nord. Ces ouvertures étaient repoussées mais on croyait sentir qu'une diplomatie plus subtile ou quelques pas de plus dans la voie des concessions eussent pu accrocher un dialogue moins négatif. Dans un long article doctrinal, le général Dong, chef d'état-major de l'armée populaire, évoquait la possibilité de négocier les modalités du retrait graduel des forces américaines du Sud. La mission Sainteny s'annonçait alors comme riche de promesses mais le 29 juin, quatre jours avant l'arrivée de l'ancien délégué général de France, l'aviation américaine bombardait la banlieue d'Hanoï.

(Photo PA)

QUAND LE PAPE PAUL VI est apparu à sa fenêtre, au Vatican, hier pour bénir la foule réunie sur la Place Saint-Pierre, il y a vu de nombreux manifestants portant des affiches réclamant la paix au Vietnam. La police a dispersé les manifestants.

Situation due au manque de culture

L'URSS se plaint des ravages de l'ivrognerie

MOSCOU (AFP) — "L'ivrognerie cause d'énormes préjudices à l'Etat soviétique. Durant le premier semestre 1965, il a été perdu à Leningrad, plus de 160,200 journées de travail par le seul fait des excès de boisson" déclare M. Y. Nadson, chef du service de "l'ordre public" de la ville de Leningrad, dans le journal "Troud", organe de l'Union des syndicats de l'URSS.

M. Nadson ajoute que l'ivrognerie est la source principale du houliganisme, de la débauche sociale et qu'elle est à l'origine de 90 pour cent des actes criminels. "C'est un phénomène anti-social", dit-il.

Se référant aux nombreuses enquêtes faites à ce sujet en URSS, le chef de l'ordre public insiste sur le fait que le facteur principal de l'excès de boisson n'est pas la pauvreté mais plutôt le manque de culture. De ces statistiques, il ressort notamment que les femmes boivent plus que les hommes avant l'âge de 15 ans mais aussi dès que la quarantaine est atteinte. Cependant, l'âge moyen des alcooliques se situe entre 25 et 35 ans.

Néanmoins, l'auteur souligne que, depuis l'instauration du régime soviétique, la consommation d'alcool est en baisse car les principaux ivrognes ont disparu avec la classe dirigeante d'avant la révolution. Toutes les vieilles coutumes n'ont pas suivi le même chemin, conclut-il.

Polyansky attend beaucoup de sa visite au Canada

OTTAWA (PC) — "Je vous dirai franchement que je suis très satisfait de mon voyage au Canada".

C'est la conclusion qu'a apportée M. Dmitri Polyansky, premier vice-président du soviet suprême, à la fin de sa tournée qui l'a conduit de Montréal à Vancouver.

Le politique généralement considéré comme le successeur le plus probable de M. Alexis Kossyguine, a fait ces commentaires lors d'une interview qu'il a accordé à Calgary, avant de monter à bord de l'avion de l'ARC qui devait le conduire à Ottawa où il aura un dernier entretien aujourd'hui avec M. Paul Martin avant de partir pour Moscou mardi.

La raison principale de la visite de onze jours de M. Polyansky était l'étude de l'agriculture au Canada, et plus précisément de la culture du blé.

Il a précisé qu'il avait déjà étudié le Canada avant de venir mais que c'est une chose d'entendre et une autre de voir. "Je suis maintenant plus certain que jamais que le Canada a accompli beaucoup dans ce domaine", a ajouté le visiteur.

Il s'est dit particulièrement frappé par la ressemblance de sol et des conditions climatiques entre la Russie et le Canada.

Il a fait remarquer que plusieurs problèmes communs aux deux pays permettaient d'espérer une collaboration plus poussée entre les scientifiques russes et canadiens. Les deux pays pourraient fort bien travailler sans partager leurs conclusions mais il n'en faudrait que plus de temps pour atteindre les résultats espérés.

Journée d'émeute et de terreur à Salonique

Une manifestation d'agriculteurs fait plus de deux cents blessés

SALONIQUE (A.F.P.) Salonique a vécu une journée d'émeute et de terreur qui a fait, selon M. Théodore Manopoulos ministre de la Grèce du nord, 21 blessés, dont cinq atteints par des balles, parmi les manifestants, et 60 blessés parmi les forces de l'ordre. Selon des informations non officielles, le nombre total des blessés dépasserait 200, parmi lesquels trois seraient très grièvement atteints.

Rien ne laissait prévoir cette flambée de violence qui s'est emparée de la ville à l'occasion d'une manifestation des agriculteurs de la région, et dont plusieurs aspects restent encore obscurs. Ainsi, la Fédération agricole de la Grèce du nord avait obtenu l'autorisation pour les producteurs de blé de la région de se rendre en cortège avec leurs tracteurs sur la route nationale jusqu'à l'entrée de Salonique. Ils avaient pris l'engagement qu'en aucun cas les manifestants ne tenteraient de pénétrer dans la ville. Or, qui a poussé les agriculteurs à forcer les barrages de la gendarmerie? Une fois dans la ville, des milliers de manifestants, ouvriers, employés, étudiants, se sont joints à eux.

M. Manopoulos a déclaré qu'il s'agissait d'un "plan prémédité" par les communistes. Les forces de l'ordre ont utilisé leurs armes, fait très rare dans des manifestations de cet ordre. Le ministre a expliqué que les gendarmes attaqués à coups de barres de fer et de pierres, ont tiré en l'air puis sur les pneus des tracteurs, et que des balles perdues ont blessé cinq manifestants. De son côté, M. Afentaksi, président de la Confédération panhellénique des associations d'agriculteurs a déclaré que "la manifestation a échappé au controle de la Confédération et passé à celui des communistes".

Leur devoir

Il semble bien que les producteurs de blé "en colère", qui s'estiment lésés par le prix d'achat du blé fixé par le gouvernement, ne sont pas seuls responsables des évènements de Salonique: il y a eu hier, dans toute la Grèce, des manifestations analogues qui se sont déroulées dans le calme.

Parmi les 140 personnes arrêtées, il n'y aurait qu'un faible pourcentage d'agriculteurs. L'instruction de cette affaire permettra sans doute de mesurer la portée politique des incidents d'hier.

Un communiqué officiel publié hier soir par le gouvernement déclare: Les communistes ont suivant leur habitude, organisé des émeutes et des actes de violence; exploitant toutes les occasions dans la poursuite de leurs dangereux objectifs.

"Après les récentes concessions du gouvernement aux producteurs de blé, rien ne justifiait une protestation", souligne le gouvernement.

Celui - ci exprime enfin sa sympathie "à toutes les victimes des émeutes d'hier, et en particulier aux hommes des forces de sécurité, auxquels il confirme sa confiance car ils ont, une fois de plus, accompli leur devoir".

Pertes légères, dit le major Taylor

Une unité blindée américaine tombe dans une embuscade

SAIGON (A.F.P.) — Deux dépots de carburant situés dans la région de Vinh, a 160 milles au sud d'Hanoi, ont été attaqués samedi par l'aéronavale américaine tandis que l'aviation bombardait les voies de communications routières, ferroviaires, fluviales et maritimes dans la région d'Haiphong et dans la partie sud du Nord-Vietnam. Sur les 35 CAMIONS REPARTIS EN DEUX CONVOIS ATTAQUES A MOINS de 30 milles au nord de la ligne de démarcation du 17è parallèle, 19 ont été détruits et 21 endommagés. Un chasseur bombardier américain F 4C "Phantom" a été abattu par des tirs de DCA classique alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance armée juste au nord du 17ème parallèle. C'est le 18ème appareil de ce genre perdu par les Américains au Nord - Vietnam depuis le début de l'offensive aérienne le 7 février 1965.

Des précisions ont été apportées dimanche sur l'embuscade dans laquelle est tombée samedi une unité blindée américaine près de Mihn Thah dans la zone des plantations, à 62 milles au nord de Saigon. Le major George Taylor, qui commandait l'unité, a indiqué que la colonne se composait de huit tanks munis de canons à obus à chevrotines et de quarante véhicules blindés de tranport de troupes, dont la plupart étaient équipés de lance-flammes. Les Vietcong disposaient de canons sans recul et de bazooka qui incendièrent plusieurs véhicules. La réaction rapide de l'artillerie et de l'aviation qui suivaient la progression de la colonne a contribué à limiter les pertes américaines que le major Taylor a qualifiées de "légères". En quelques heures, les chasseurs-bombardiers américains et sud-vietnamiens ont effectué 99 sorties contre les positions Vietcong, dont 160 ont été tués et huit fait prisonniers.

Pendant ce temps, à Rome, l'ambassadeur des Etats - Unis à l'ONU M. Arthur Goldbert poursuivait ses entretiens avec les dirigeants italiens. Dans une conférence de presse tenue à l'issue de ces conversations, M. Goldberg, qui a été également reçu par le pape, a déclaré que les pertes civiles à la suite des bombardements américains au Nord - Vietnam étaient "minimes", c'est-a-dire "nulles" dans les centres habités et "presque nulles" dans les objectifs à caractère militaire choisis par l'aviation américaine.

(Photo PA)

NOUS VOYONS ici des gondoles d'un téléphérique aménagé dans les Alpes françaises, au-dessus de Chamonix, en 1960. En fin de semaine, seize personnes y ont été blessées, dont trois de façon critique, quand trois gondoles ont plongé d'une hauteur de trente verges sur un glacier. Au dire de la police, soixante-cinq autres personnes ont été immobilisées dans d'autres gondoles qui se balançaient au-dessus des pentes neigeuses du Mont Blanc, le plus haut sommet de l'Europe. Une défectuosité mécanique dans un pylone de suspension aurait causé l'accident.

Dans le cadre du programme "Apollo"

La troisième expérience spatiale se déroulera au plus tôt le 20 août

WASHINGTON (AFP) — La troisième expérience spatiale effectuée par les Etats-Unis dans le cadre du programme "Apollo" - qui doit s'achever par le débarquement de cosmonautes américains sur la lune - se déroulera au plus tôt le 20 août prochain, a annoncé dimanche la NASA.

Une capsule "Apollo" sera lancée du Cap Kennedy par une fusée "Saturne-1" à cette date ou dans les jours qui suivront. Le but de l'expérience, qui consistera en un vol orbital de 18,000 milles, sera de vérifier les systèmes qui seront utilisés lors des vols en orbite de la terre avec un équipage humain. La durée du vol sera de l'ordre de une heure 34 minutes.

Le communiqué de la NASA indique que l'expérience prévoit une rentrée de l'engin de l'atmosphère de longue durée, de manière à vérifier la résistance du bouclier thermique sous de très fortes chaleurs d'environ 20,000 BTU British Thermal Unit par pied carré. Après la séparation de la capsule spatiale de la fusée porteuse, le système de propulsion de service sera allumé et portera le vaisseau spatial à une altitude maximum d'environ 750 milles au-dessus de l'Afrique du Sud.

L'hydrogène liquide

La rentrée dans l'atmosphère aura lieu au-dessus du Pacifique et la récupération de l'engin aura lieu à quelque 300 milles de l'île de Wake.

La NASA souligne à cette occasion que la seconde mission "Apollo-Saturne" qui a eu lieu le 5 juillet lors de la mise sur orbite du second étage - Saturne-4-B - de la fusée "Saturne-1" "a permis de vérifier la conception et le fonctionnement" du "Saturne-4-B" dans son rôle de troisième étage de la fusée "Saturne-5" qui sera utilisée comme lanceur lors des missions lunaires. "Tous les objectifs de la mission ont été atteints", déclare la NASA. Les examens qui ont été effectués - réallumage des réservoirs et observations du combustible hydrogène liquide - ont prouvé que l'hydrogène liquide peut être contrôlé adéquatement pour redémarrer le moteur de 200,000 livres de poussée de la fusée, pendant un vol en orbite de la terre.

La destruction de l'étage en orbite après la réalisation de toutes les expériences prévues n'a eu aucun effet sur la mission, déclare la NASA.

La destruction, ajoute-t-elle, a été la conséquence d'une expérience structurelle prévue pour vérifier la cloison entre les réservoirs d'hydrogène et d'oxygène liquides. Les lectures de pression ont prouvé que la structure de l'engin pouvait supporter des différences de pression plus de trois fois supérieures à celles des conditions normales de fonctionnement.

Une expérience de pression similaire est prévue durant la prochaine mission "Apollo-Saturne", précise la NASA. Elle aura lieu après la séparation du second étage et de la capsule spatiale.

La NASA souligne enfin que les vols du programme "Saturne-1" ont eu un coefficient de réussite de 10 pour cent.

LE SOURIRE DU PETIT DEJEUNER

Le changement de modes est l'impôt que l'industrie du pauvre met sur la vanité du riche.

Gracieuseté
CREMERIE DES TROIS-RIVIERES LTEE
Tél: 376-6200 — 526-6471
Le service qui se fait pas attendre.

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées 17
Classées 16-17
Convocations 16
Courrier de Mamie .. 9
De l'image au son 9
Mots croisés 11
Plume et Plumeau 9
Polichinelle 2

DÉCÈS

Radio-T.V. Cinéma .. 8
Aucoin, Mme Alfred
Baillargeon, M. Wilfrid
Bergeron, M. Alphonse
Descoteaux, Mme Alexandre
Lemay, M. Michel

(Voir nécrologie p. 17)

c'est un secret de polichinelle

Me Gérald Grégoire a fait plaisir à plus d'un Madelinois en réintégrant ses bureaux du Cap-de-la-Madeleine, après une courte absence. Ce disciple de Thémis à la haute stature ne quittera plus jamais la cité madelinoise s'il faut se baser sur le fait qu'il vient de prendre possession d'une magnifique résidence dans le quartier de son ami Phil Blouin.

C'est beau un homme...
BIEN HABILLÉ!
Compliments de Diamond

M. Antonio Pilotte a été le seul parmi une dizaine de personnes à participer à un pool à prédire exactement le résultat des dernières élections provinciales non pas une semaine avant le scrutin mais deux mois avant la journée du vote. Le populaire hôtelier de la rue Laviolette se moque bien maintenant de ceux qui l'ont traité de cinglé à l'époque.

A la suite d'une collision où M. Beaudoin a perdu la vie

L'honorable juge Jean-Louis Marchand condamne M. Bruno St-Louis à verser la somme de $39,715 à Mme Y. Beaudoin

TROIS-RIVIERES (J.N.) — Ghislaine Ducharme, de Sherbrooke, veuve de Yves Beaudoin, réclame la somme de $71,354.40 pour les dommages subis lors du décès de son mari, à la suite d'une collision entre l'automobile de ce dernier et le camion du défendeur, M. Bruno Saint-Louis, de Saint-Sylvère, conduit par un préposé.

L'accident est survenu le 28 octobre 1963, dans l'après-midi, à l'intersection de la route reliant Sainte-Gertrude à Daveluyville et du chemin conduisant de Lemieux à Saint-Sylvère.

La poursuite a été intentée en Cour Supérieure du district de Trois-Rivières.

Preuve

Il a été établi que le conducteur du camion n'a pas observé son arrêt obligatoire. Celui-ci l'admet lui-même, déclarant que les rayons du soleil l'empêchaient de voir les véhicules venant de sa droite sur la route principale.

Sa conduite illégale et répréhensible a été la seule cause de l'accident qui a entraîné la mort de l'époux de la demanderesse.

Quant aux dommages, les frais funéraires causés par le décès de la victime ont été admis jusqu'à concurrence de $1,215. La demanderesse réclame également la somme de $45,000 pour la perte de soutien qu'elle pouvait s'attendre de son mari, et la somme de $25,000 pour ses enfants, Christiane et Danielle, âgées respectivement de deux ans et demi et un an et demi.

Tenant compte des possibilités de gains de l'époux de la demanderesse et d'autres circonstances prouvées, le tribunal a évalué les dommages subis personnellement par la demanderesse pour la perte de son époux à $24,000 et à $14,500 pour les dommages subis par les deux enfants pour la perte de soutien de la part de leur père, répartis comme suit: Christiane, $7,000 et Danielle, $7,500.

Le juge Marchand a donc condamné le défendeur à payer au total la somme de $39,715 dont $25,215 à la demanderesse personnellement, et $14,500 à la demanderesse en qualité de tutrice de ses enfants.

Le tout avec intérêts depuis l'assignation et les dépens y compris le coût des exhibits et les frais de tutelle.

ATTENTION
GRANDE VENTE ANNUELLE,
DEBUTANT
JEUDI LE 14 JUILLET
SALON DE CHAUSSURES LAVERGNE
Surveillez nos spéciaux dans le journal

Dr Marcel Noël
chiropraticien.
désire informer sa clientèle qu'il est présentement en voyage d'études à Fort Worth, Texas.
IL SERA DE RETOUR
MERCREDI LE 13 JUILLET

Nombreux délégués au congrès des Témoins de Jéhovah

TROIS-RIVIERES (B.R.) — Plusieurs membres de la secte des Témoins de Jéhovah de Trois-Rivières prendront une part active au congrès qui se tiendra à Montréal du 13 au 17 juillet prochain. Mentionnons entre-autres M. Walter Elkow

M. Elkow, qui habite Trois-Rivières depuis neuf ans, est natif du Manitoba. Il occupe la position d'adjoint au ministre président des Témoins dans la ville de Trois-Rivières. Il maîtrise bien la langue française qu'il a apprise depuis son arrivée dans la province. Il est gérant d'un service de cafetéria dans une importante industrie locale. D'ailleurs, M. Elkow avoue lui-même que c'est en servant dans le département de la cafetéria lors des congrès régionaux des Témoins qu'il a acquis l'expérience nécessaire lui permettant de gérer une cafetéria dans l'industrie locale.

Parlant de ses responsabilités à la convention de Montréal, il a révélé que les 15,000 délégués dégusteront plus de 100,000 liqueurs douces, 25,000 sandwiches, 40,000 pointes de tarte, suffisamment de hot-dogs pour couvrir une distance de deux milles et plus de 50,000 tablettes de crème glacée.

Ce congrès groupera des délégués de tous les coins du Canada et de 39 états américains. Les séances d'étude en langue française se dérouleront au Marché Atwater et celles en langue anglaise, au Forum.

Quatre-vingt-six jeunes enfants intégreront l'école des Petits Chanteurs à l'école St-François d'Assise

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Quatre-vingt-six jeunes enfants de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine, Chavigny et Ste-Marthe, choisis en fonction de leurs dispositions musicales, intégreront, en septembre, l'école des Petits chanteurs qui sera installée dans certains locaux de l'école St-François d'Assise.

Cette école est fondée sur recommandation de plusieurs musicologues de la région et en particulier de M. l'abbé Claude Thompson, directeur de la Manécanterie des Petits chanteurs de la cathédrale, qui avait soumis un projet complet relatif à cette institution.

Les élèves seront répartis dans quatre classes et en plus d'un programme académique normal, il devront suivre des cours spéciaux en musique, en chant, et en pratique d'instruments.

L'enseignement qui leur sera dispensé leur ouvrira largement la voie donnant accès aux diverses carrières musicales.

Chaque commission scolaire participera à l'élaboration matérielle de cette école au prorata du nombre des élèves qu'elle y enverra.

Selon un représentant de la commission scolaire, Trois-Rivières sera la troisième ville de la province à fonder une semblable école. En effet, seules Montréal et Québec auraient pour l'instant de telles institutions.

LAVE-AUTO
25¢
3035, Boul. ROYAL

300 élèves suivent le cours d'initiation au travail

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Près de trois cents élèves ont suivi cette année les cours d'initiation au travail qui leur permettront de se classer sur le marché de l'emploi à la fin de leur scolarité et d'accéder, plus tard, au rang d'ouvriers qualifiés.

C'est ce qu'a annoncé hier un porte-parole de la Commission scolaire régionale, de qui relève cet enseignement destiné aux jeunes gens qui ne sont pas aptes à poursuivre leurs études supérieures, mais qui peuvent, cependant, occuper une place utile et responsable dans la société.

Le cours

Ce cours fonctionnera en 1966-1967 pour la seconde année. Conçu pour des élèves d'un quotient intellectuel normal, mais pratique avant tout, il débouche vers les métiers les plus divers, des arts décoratifs à la plomberie, en passant par la mécanique, l'ajustage, la menuiserie, la soudure et l'électricité.

En quittant l'école, l'étudiant se classe déjà comme un ouvrier semi-qualifié dans la branche qu'il a choisie et, avec les années, il peut se classer comme ouvrier qualifié.

LA CLINIQUE CHIROPRATIQUE
DU Dr René E. Bouillé D. C.
512, NOTRE-DAME 375-6021
CAP-DE-LA-MADELEINE

Saviez-vous que votre société prend automatiquement fin au décès de l'un ou de l'autre des associés? Avez-vous jamais pensé à ce que vous feriez en face d'une telle éventualité?

LIONEL GUEVREMONT
(informations bilingues)
ASSUREUR-VIE
SUN LIFE DU CANADA
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières
Tél.: Bur. 375-1686
Rés.: 375-7916

$3000?
OBTENEZ LE GRAND O.K.!
DE L'ARGENT POUR DES VACANCES... et pour toute autre bonne raison... est tout autant à portée de votre main que votre téléphone! Appelez simplement Beneficial où vous obtenez rapidement le GRAND O.K. pour de l'argent comptant! Et c'est vous qui choisissez les conditions... c'est vous qui fixez les paiements. Un coup de téléphone vous le prouvera!
Beneficial
FINANCE CO. OF CANADA
TROIS RIVIERES — (2 Bureaux)
• 110A rue des Forges (Au-dessus de Reitman)..375-4731
• 315 rue des Forges.....375-4976
SHAWINIGAN — (2 Bureaux)
• 465 - 5ième rue.....536-4438
• 615 - 5ième rue.....536-2646
DRUMMONDVILLE — 100 rue Marchand.....478-1356
(Coin de rue Heriot)
Ouvert le soir rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

SPECIAL DE LA SEMAINE
UN COMPLET pour homme.
- Nettoyé
- Pressé
$1.19
Pichette NETTOYEUR TEINTURIER
FR. 6-3758
140 RUE HERTEL

Etes-vous certain?
Que votre revenu est suffisant pour faire face à vos obligations en cas d'invalidité.
GAETAN PICARD
assureur-vie
TEL.: Bur. 375-1686 Rés. 378-5165
SUN LIFE DU CANADA

LOUEZ NOS OUTILS
Nous louons tout genre d'outils pour la maison, la construction, l'industrie.
SCIES — SABLEUSES
PERFOREUSES
"ROUTERS"
"RAMSET"
ECHELLES.
A la journée, à la semaine, au mois.
LORANGER & MOLESWORTH LIMITEE
Matériaux de construction services municipaux.
1097, ST-ROCH
TROIS-RIVIERES
Téléphone:
T.-R.: 374-4693
SHAW.: 537-9235

Avez-vous dégusté un Hot-Dog du Restaurant ROGER...
HUM!... Hum!... DELICIEUX
EPICERIE POUR VOUS ACCOMMODER
FILMS, LAMPES-ECLAIR, ETC.
TABAC, ½ LIVRE: $1.83 (Players, Export, etc.
CIGARETTES: $3.89 LE CARTON
JOURNAUX, REVUES
CREME GLACEE "LOWNEYS"
AIR CLIMATISE
OUVERT TOUS LES JOURS DE: 7 H. 30 à MINUIT

ROGER FRADETTE
Restaurant Roger
636, WILLIAMS — TROIS-RIVIERES

RODOLPHE LORANGER
PROPRIETAIRE

Paul-Emile LORANGER
gérant
ANDRE LACOURSIERE
comptable
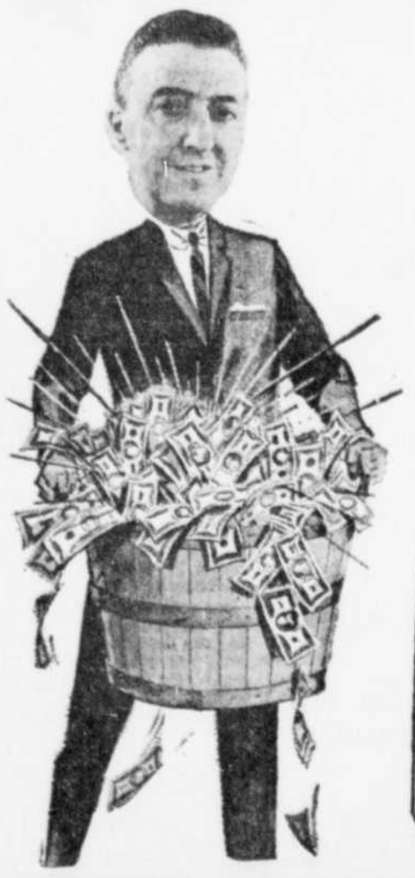
VOTRE SEUL ET UNIQUE ROI DES BAS PRIX
Vous fait économiser sur vos achats.
C'est le temps de vous procurer un appareil LEONARD à un bas prix incroyable. — Voyez toute la gamme.
LEONARD
$150,000 DE MARCHANDISE A ECOULER
AVANT LA FIN DE LA VENTE FIN D'ANNEE FISCALE
UN URGENT BESOIN DE REFRIGERATEURS ET POELES POUR CHALETS
NOUS FORCE A DOUBLER L'ALLOCATION D'ECHANGE POUR DU NEUF

SPECIAUX CETTE SEMAINE
POELES A COMPTER DE AVEC ECHANGE $119
LESSIVEUSES CONVENTIONNELLES A COMPTER DE AVEC ECHANGE $89
REFRIGERATEURS A COMPTER DE AVEC ECHANGE $149
SECHEUSES AUTOMATIQUES A COMPTER DE AVEC ECHANGE $129
LESSIVEUSES AUTOMATIQUES A compter de $229. avec échange
OUVERT DE 9 HRES A.M. A 9 HRES P.M., TOUS LES SOIRS
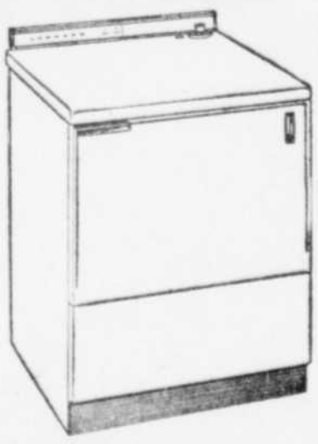

LORANGER ELECTRIQUE-TV
93-97, Plaza Fusey
Cap-de-la-Madeleine
375-8951-52
AUCUN COMPTANT
36 MOIS POUR PAYER
1er PAIEMENT EN SEPTEMBRE
FUTURS MARIES: VENEZ ECONOMISER EN ACHETANT VOTRE AMEUBLEMENT COMPLET CHEZ LE ROI DES BAS PRIX

UNE TRAGIQUE collision est survenue dimanche matin, vers 11 hres, sur la route nationale numéro 2, à la sortie ouest du village de Yamachiche. La photo nous montre la voiture familiale qui transportait la famille Cormier, lors de la collision. Elle est une perte totale et les trois occupants sont décédés.

(Photo Lapointe)

VOICI L'UNE des deux voitures impliquées dans la collision mortelle survenue à St-Léon, hier après-midi, vers 3h.20, sur la route 44. Cette Bélair 1964, transportait les victimes, Mme Marie-Anna Marchand, de Trois-Rivières et M. Eugène St-Louis, du 95, Boulevard Est, Louiseville. Ce dernier a été transporté à l'hôpital Ste-Marie où il est décédé à bonne heure hier soir.

(Photo Lapointe)

Deux tragédies font quatre morts à Yamachiche et deux à St-Léon

Une fin de semaine sombre pour la région

Les accidents de la circulation et les noyades causent 12 pertes de vie

par Alain CORMIER

La région du Coeur du Québec a connu une fin de semaine très sombre puisque le bilan des morts s'élève à 12 pertes de vie dont 10 dans des accidents de la circulation et deux par l'onde.

La plus horrible tragédie de ce "week end" funeste est survenue dimanche matin, vers 11 hres, sur la route nationale numéro 2 à la sortie ouest du village de Yamachiche. Quatre personnes ont perdu la vie quand deux véhicules se sont frappés nez à nez. Les victimes sont trois membres d'une même famille qui prenaient place dans une voiture familiale tandis que l'autre personne décédée était assise dans la seconde automobile impliquée dans la dure collision. Les morts sont M. et Mme Claude-Henri Cormier et leur enfant Charles, âgé de 1 an, de St-Lambert, et Mme Louis-Emile Déry, de Montmorency, Québec.

Une autre tragique collision, impliquant deux automobiles, est survenue à l'intersection de la route 44 et du Rang Barthélemy, à St-Léon, hier après-midi. Deux personnes ont perdu la vie. Il s'agit de Mme Marie-Anna Marchand, 54 ans, du 144 de la rue St-François-Xavier, à Trois-Rivières, et de M. Eugène St-Louis, du 95 Boulevard-Est, à Louiseville.

Dans la tragédie de Yamachiche, trois personnes ont été blessées, en plus des quatre qui sont mortes. Il s'agit de M. Louis-Emile Déry, 37 ans, de Montmorency, Québec, et de sa fille; Martine, 2 ans, et une autre passagère, Francine Déry, une adolescente de 17 ans.

M. et Mme Claude - Henri Cormier, morts dans la collision, étaient âgés respectivement de 33 et 32 ans. Mme Louis - Emile Déry était âgée de 37 ans.

Les blessés ont été conduits à l'hôpital Comtois de Louiseville, par les ambulanciers de la maison Omer St - Louis. Les deux automobiles sont une perte totale.

A St-Léon

L'une des deux voitures impliquée dans la terrible collision de St-Léon, était conduite par M. Ernest Nadeau, 42 ans, du 414 de la rue Laval, à St-Jseph de Sorel. Les autres occupants du véhicule étaient Mme Ernest Nadeau, 35 ans, Serge 14 ans, Sylvie, 12 ans, et Odette, 9 ans, l'épouse et les enfants de M. Nadeau.

Toutes ont subi des fractures diverses, et sont hospitalisées à l'hôpital Comtois, de Louiseville. Leur état est satisfaisant.

La voiture de M.Nadeau filait en direction nord-sud, en provenance de St - Alexis - des-Monts, alors que l'autre se dirigeait de l'ouest vers l'et, en provenance du Rang Barthélemy, à St-Léon.

Les ambulanciers Georges Marion et Louis Richard, ont transporté les blessés à l'hôpital. Les deux véhicules sont des pertes totales.

Deux fillettes se noient...

Les deux soeurs Bédard, Suzanne, 11 ans, et Gilberte, 13 ans, se sont noyées dans la rivière Maskinongé, à St- Edouard. Elles ont été retrouvées samedi avant - midi, vers 11h.30. Les jeunes victimes sont les filles de M. et Mme Normand Bédard, du Rang Ruisseau - Plat, à St- Edouard.

Vers 2h.30, vendredi après-midi, Suzanne et Gilberte sont parties de la maison paternelle pour aller cueillir des fraises. A 9 heures, vu que les fillettes n'étaient pas encore entrées, les parents ont commencé à faire des recherches, mais en vain.

Ce n'est que le lendemain que M. Paul - Yvon Gagnon, de St - Justin, plongeur professionnel, a retrouvé les noyées, dans la rivière Maskinongé, près du Rang Ruisseau - Plat, vers 11 h.45. Les parents étaient présents lorsque l'on a sorti les deux victimes des eaux.

Mort d'un bébé

Un bébé de 19 mois, Guylaine, fille de M. et Mme Henri Lessard, de St - Albert, près de Victoriaville, a été écrasée à mort, par une automobile samedi matin, vers 10h.30, dans la cours, à l'arrière de la demeure de ses parents.

M. Jean-Marie Lacharité, de St-Albert, chauffeur du véhicule, a reculé, avec son auto, dans la cours, mais n'a pas vu la jeune Guylaine qui jouait à cet endroit.

La victime a été transportée à l'Hôtel - Dieu d'Arthabaska, par les ambulanciers de la maison J.H. Marcoux, de Victoriaville. Guylaine a succombé à ses blessures hier après-midi, à l'hôpital d'Arthabaska.

Bambine frappée à mort...

Sylvie Pothier, 3 ans, fille de M. et Mme Jacques Pothier, a été frappée à mort par une motocyclette conduite par M. Félix Cloutier, 33 ans, de La Tuque. L'accident s'est produit à La Tuque,sur la route 19, près de l'aéroport, samedi matin, vers 10h.30.

La bambine fut transportée à l'hôpital St-Joseph de La Tuque, par la police municipale. Le docteur Jacques Bergeron a constaté le décès.

Veillard de 79 ans...

Un vieillard de 79 ans, M. Honerius Vigneault, de ST-Grégoire, a été renversé par une automobile, conduite par M. Paul Trahan, du 16 de la rue Roy, de Ville Le Moine, vendredi soir, vers 9h.30, à St-Grégoire.

La victime a été transportée à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet par les ambulanciers de la maison Rousseau et Frere, de cet endroit. Il a succombé peu après à ses blessures.

Piétons de 46 ans...

M. Lucien Lajoie 46 ans, de St-Didace, comté de Maskinongé, a été mortellement blessé par une automobile, conduite par Réjean Gravel, 25 ans, de Maskinongé. L'accident est survenu à St-Edouard, en face du restaurant Hamelin, vendredi soir, vers 9 heures.

M. Lajoie a été transporté à la morgue Louis Richard, de Louiseville, par les ambulanciers de cette maison. Le docteur Florent Caron a constaté le décès.

Bambine blessée

Une fillette de 3 ans, Myrianne, fille de M. et Mme Léon Fradette, de St-Jacques - des-Piles, a été heurtée par une automobile, conduite par M. Gilbert Landry, du 1225 boulevard Trudel - Est, à St-Boniface. L'incident est survenu samedi soir, en face du 674 du boulevard Ducharme, à St -Jacques-des-Piles, vers 7h.45.

La bambine est miraculeusement sortie vivante de cette accident. Elle a été transportée à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières par les ambulanciers de la maison Pelerin et Fils de Grand'Mère. La fillette souffre de blessures à la tête. Son état est stationnaire.

1 moto, 1 piéton...

Mme Denis Hérard, 69 ans, du 428 de la rue Niverville, à Trois - Rivières a été heurtée par une motocyclette, conduite par M. Claude Mongrain, du 106 de la rue St - Alphonse, au Cap - de- la-Madelaine, vendredi soir, vers 9h.30.

Mme Hérard a été conduite à l'hôpital St-Joseph. Elle souffre de coupures au front et de blessures aux jambes.

Après avoir suivi des cours spéciaux

Une dizaine d'élèves admis aux cours académiques réguliers

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Dix des onze élèves qui fréquentaient l'an dernier les classes du service des troubles d'apprentissage scolaire réintégreront des septembre les cours académiques réguliers. Certains d'entre eux, toutefois, devront poursuivre une rééducation spéciale pendant quelques mois avant d'être considérés comme définitivement reclassés.

Excellents résultats

En annonçant cette nouvelle mercredi devant les membres de la Commission scolaire régionale, de qui relève ce service qui entamera en septembre sa deuxième année académique, M. Jean-Claude Thibeault, directeur-adjoint des études, a déclaré qu'il s'agit là d'un résultat d'autant plus excellent qu'il résulte d'une année expérimentale au cours de laquelle le personnel lui-même s'est familiarisé avec une foule de nouvelles techniques.

Le service

Le service pour troubles d'apprentissage scolaire n'est pas réservé aux élèves exceptionnels qui jouissent généralement d'un quotient intellectuel inférieur à la moyenne. Il s'adresse à de jeunes enfants, au quotient normal ou même supérieur, mais qui ont des difficultés d'adaption qui entraînent un retard scolaire: problème affectif, délicit neurologique, mauvaise méthode d'apprentissage, etc...

Fondé l'an dernier en collaboration avec les autorités de la Régionale des Vieilles-Forges, de l'Institut Psycho-Social et de l'institution Ville-Joie Saint-Dominique, il a fonctionné l'an dernier sur ce qu'il est permis d'appeler une base expérimentale.

Dès la rentrée, cependant, l'expérience acquise l'an dernier autorisera l'instauration de structures permanentes ou, précise-t-on à la Commission scolaire, plus institutionalisées.

Son fonctionnement

Placé sous la direction de Mlle Lise Gignac, qui a suivi un stage accéléré à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, le service a reçu onze enfants, sélectionnés avec soin selon des observations cliniques ou des tests pédagogiques.

Leur rééducation a été conduite à l'aide de traitements adaptés à leurs cas particuliers et définis dans des tableaux assez complexes.

Au total, huit professeurs ont assuré l'éducation des enfants qui étaient répartis dans cinq cours: classe spéciale, 1ère année, seconde année, troisième année et deux et troisième années de récupération.

Bref historique

L'origine de service pour troubles d'apprentissage scolaire remonte, semble-t-il, à une date difficile à préciser.

Bien avant sa fondation, plusieurs personnes de la région avaient déjà envisagé le problème de cette catégorie d'enfants. C'est cependant à l'exécutif du Chapitre mauricien de l'Association de l'Enfance exceptionnelle et à l'Institut Psycho-Social de Trois-Rivières qu'on doit les premiers gestes sérieux en ce sens.

En juin 1965, devant un projet qui lui était soumis par l'Institut Psycho-Social, la Régionale acceptait de parrainer cette réalisation.

Nombreux malades évacués

Les hôpitaux prêts à faire face à un arrêt de travail

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Bien que les autorités hospitalières et syndicales aient entrepris, ce matin, à Montreal ce qu'il est convenu d'appeler une revision de leurs positions respectives, le conflit qui oppose l'Association des hôpitaux de la province à leurs employés syndiqués semble demeurer entier et la situation qui en découle était encore, hier, dimanche fort imprécise.

Les négociations se poursuivent

Selon un porte-parole syndical, les négociations qui ont repris entre les deux parties il y a une huitaine de jours se poursuivront activement cette semaine.

A Trois-Rivières, M. Emilien Tellier, représentant de la CSN pour la région, a émis l'avis que les entretiens se dérouleront aussi longtemps que la chose sera possible. Il a néanmoins ajouté que les représentants syndicaux, s'ils sont prêts à tout mettre en oeuvre pour éviter un arrêt de travail, sont également préparés à le déclencher au moment opportun, mais dans les délais légaux.

Tout est prêt

Commentant la situation actuelle, M. Tellier a précisé que les syndicats sont prêts à soutenir leur grève depuis plusieurs mois déjà. Nos structures sont établies, a précisé les représentant de la CSN, il ne reste plus qu'à attendre les événements.

S'il survient, l'arrêt de travail privera les hôpitaux de la province des services de leurs employés réguliers, de ceux des services hospitaliers connexes: auxiliaires, techniciens, et, dans la plupart des cas, des infirmières.

A Trois - Rivières et au Cap-de-la-Madeleine, cependant les gardes-malades, n'étant pas affiliées à la CSN, n'entreront pas en grève. Par contre, dans les milieux officiels où on souligne ce cas d'exception, on semble craindre qu'elles respectent les lignes de piquetage.

A La Tuque, Grand-Mère, et Shawinigan, la grève implique directement les gardes-malades.

Hôpitaux en état d'alerte

Dans les hôpitaux de la région de Trois - Rivières, du Cap - de la - Madeleine, de Louiseville, de Nicolet et de Sorel, les autorités observent une consigne assez rigoureuse du silence.

Au niveau administratif de la plupart de ces institutions, on se contente de citer les grandes lignes du plan d'alerte provincial sans ajouter aucun commentaire.

Plusieurs administrateurs ont précisé qu'ils ne sont pas autorisés de parler.

Par contre, les autorités médicales ont déclaré, samedi, que leurs services sont prêts à faire face aux conséquences d'un "éventuel" arrêt de travail, avec un personnel évidemment réduit au plus strict minimum.

Nombreux malades évacués

Partout dans la région, les hôpitaux ont évacué les malades dont l'état de santé autorisait un retour hâtif dans leurs foyers. Seuls, demeurent hospitalisés ceux qui requièrent des soins particuliers.

A Trois-Rivières et dans les institutions extérieures où nous avons obtenu le minimum de précisions requis pour évaluer la situation, l'occupation des lits a été réduite dans des proportions allant de la moitié au trois - quarts des pourcentages d'occupation habituels.

Ainsi, cent malades seulement restent hospitalisés à l'hôpital Ste - Marie qui en abrite ordinairement près de 250. Dans les autres hôpitaux, les proportions sont les mêmes.

Urgences maintenues

Se défendant bien de surmonter une situation où domine la panique, tous nos interlocuteurs ont précisé qu'en dépit de l'arrêt de travail de leurs employés, les hôpitaux continueront de recevoir les urgences et de prodiguer les soins médicaux et chirurgicaux nécessaires.

Nous ne pensons pas, ont dit deux médecins, que la grève ait des répurcussions néfastes sur les malades qui restent hospitalisés dans nos institutions.

Mesures humanitaires respectées

Enfin, dans les milieux officiels, on est d'avis qu'avant de prévoir leur ordre de grève les autorités syndicales ont tenu compte du milieu bien particulier qui en subira les conséquences.

Pour sa part, un médecin a précisé qu'il est impensable que toutes les mesures propres à sauvegarder l'intérêt public et humanitaire n'aient pas été prises lors de l'établissement des structures de l'arrêt de travail et qu'en conséquence les craintes émises dans le grand public ne reposent pas, pour l'instant du moins sur des fondements sérieux.

Selon une source autorisée, proche des milieux officiels, la grève des employés d'hôpitaux pourrait avoir des conséquences particulièrement aiguës dans les services d'obstétrique des institutions concernées.

A Trois - Rivières on aurait même déclaré qu'il serait possible que faute de conditions satisfaisantes de travail et de personnel les médecins soient obligés d'effectuer leurs accouchements à domicile.

Cette nouvelle a cependant été catégoriquement niée jusqu'ici par plusieurs médecins qui ne voient pas d'obstacles à ce qu'il ont défini comme une hospitalisation réduite de leurs patientes.

Par cela, les médecins entendent qu'au lieu de demeurer une huitaine de jours à l'hôpital, les patientes y resteraient deux ou trois jours seulement et effectueraient leur période de repos dans leur foyer.

A Sorel

SOREL (L.B.) — A l'instar de plusieurs hôpitaux de Montréal et de la province, les trois institutions hospitalières de Sorel recommandent le départ aux patients dont l'état ne requiert pas de soins continus.

On rappelle qu'une quarantaine d'hospitalisés ont quitté l'Hôtel - Dieu de Sorel dans la journée d'hier et que plusieurs le feraient aujourd'hui. L'Hôpital Général de Sorel et l'Hôpital Richelieu doivent également évacuer des patients aujourd'hui.

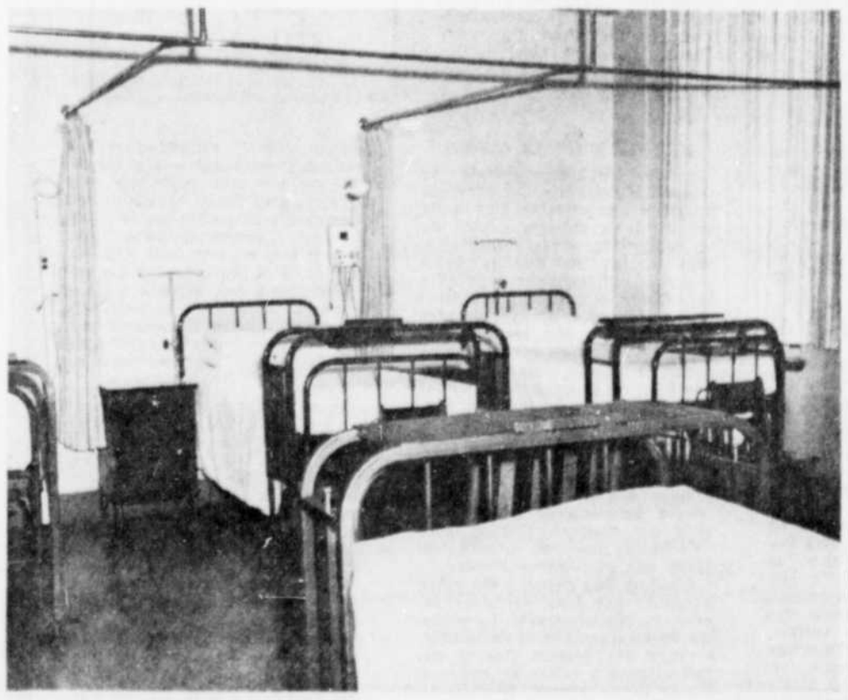

TROIS-RIVIERES (T.M.) — A l'instar des autres hôpitaux de la province, ceux de Trois-Rivières se préparent à faire face à l'éventuel arrêt de travail de leurs employés qui, si aucune entente n'intervient dans l'intervalle, devraient entrer en grève le 14 juillet. Tous les hôpitaux de la région ont donné congé à ceux de leurs malades qui pouvaient regagner leur domicile sans danger. Ainsi, fait exceptionnel, on pouvait voir ,dimanche, des salles entièrement vides dans des institutions où, souvent, la liste d'attente des malades est assez longue.

(Photo Roland Lemire)

ÉXPOSITION
TROIS-RIVIERES
ATTENTION
FORMULES D'INSCRIPTION
maintenant disponibles au
BUREAU DE L'EXPOSITION
POUR
SALON DES ARTS
SALON DU HOBBY
AGRICULTURE
AVICULTURE
et autres départements.
Pour renseignements :
ECRIRE A CASE POSTALE 968
Téléphonez à : 374-2714
LE BUREAU EST MAINTENANT OUVERT LE SOIR DE 7 HRES À 10 HRES EXCEPTE LE MERCREDI

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, lundi le 11 juillet 1966

La cité achètera-t-elle sans marchander?

Le conseil de ville étudie depuis le mois de janvier dernier la possibilité de faire l'acquisition de l'édifice de la compagnie Webster & Horsfall situé sur la rue Bellefeuille. La transaction est décidée en principe. Il s'agit d'une construction qui peut toujours s'avérer utile à la municipalité. On pourrait la convertir en garage municipal vu que l'actuel garage devra éventuellement disparaître pour faire place à l'autoroute de la rive nord du Saint-Laurent. On pourrait également continuer de l'utiliser à des fins industrielles. Il se trouve peu de Trifluviens pour reprocher au conseil d'acheter l'immeuble s'il le fait à des conditions avantageuses.

A la fin du mois de mai dernier, les conseillers se sont prononcés en principe favorables à l'achat par la ville de l'usine désaffecté. Un prix de $215,000 a été mentionné. Il fut convenu de soumettre la décision au ministère de l'Industrie et du Commerce et au ministère des Affaires municipales pour approbation, parce que l'acquisition en serait faite à même le fonds industriel. La bâtisse a une superficie de 30,000 pieds carrés et s'élève sur un terrain qui a lui-même une superficie de 170,752 pieds carrés. Les lieux peuvent donc convenir à la ville pour l'aménagement du nouveau garage municipal ou lui servir d'appât pour attirer une nouvelle industrie.

Il y a pourtant un petit côté mystérieux à toute cette affaire. On est sceptique devant l'attitude du conseil qui l'a laissé languir de janvier jusqu'à juin en créant l'impression à un certain moment, qu'il n'était plus aucunement intéressé. Il décida d'abord de faire préparer une estimation du coût de sa transformation éventuelle en garage municipal. Sur réception du rapport de l'ingénieur de la ville, il déposa le projet dans le tiroir de l'oubli.

Aucun document officiel du conseil n'établirait que l'édifice fut offert à la ville par un autre agent d'immeubles que celui qui agit actuellement comme intermédiaire entre elle et la compagnie. Pourtant il est de commune renommée que jusqu'à ces récentes semaines, c'était un agent différent qui l'offrait en vente. Et il n'exerçait aucun attrait véritable sur les édiles. On n'envisageait pas les possibilités de réfections mineures pour le convertir en garage municipal. Il n'était pas question de l'acheter pour le faire servir à nouveau à des fins industrielles. Toute la lumière sur les utilisations possibles est venue lorsque l'agent a changé. C'est assez pour se demander si on n'a pas raison d'affirmer, en certains milieux, que ne transige pas qui veut avec le conseil de ville, que les avantages d'une proposition dépendent surtout de celui qui la fait. Souhaitons au moins que la transaction soit effectuée au meilleur compte possible pour la ville.

Le prix de vente dont il est question présentement dépasse par $69,300 l'évaluation municipale. La différence est-elle raisonnable? Est-elle trop grande? La question qu'il faut se poser surtout, c'est de savoir si la municipalité doit s'abstenir de négocier et accepter le premier prix proposé. Il fut déjà question de $250,000 pour l'immeuble. Cependant, en autant que c'est la ville de Trois-Rivières qui est concernée comme acquéreur éventuel, la compagnie serait disposée à consentir un prix très avantageux. Les six mois qui se sont écoulés depuis que les premières démarches ont été faites ont amplement suffi à démontrer que la cité est l'unique client des agents d'immeubles qui soit vraiment intéressé à l'édifice. Il n'y a pas de bousculade en tout cas pour tenter de l'obtenir. En pareille occasion, le client ne se gêne habituellement pas pour marchander. Pourquoi la ville ne tenterait-t-elle pas sa chance? On ne sait jamais ce que ca pourrait donner. Surtout que la rumeur veut que les propriétaires seraient disposés à vendre pour $180,000...

Paul-Emile Plouffe

Peut-on les garder sur la ferme

La dersertion rurale s'accentue d'année en année. Plus un pays s'industrialise plus ce phénomène devient inquiétant. L'agriculture se trouve dans une situation désavantageuse des que se pose le problème de la main-d'oeuvre. Il trouva longtemps une solution dans le travail familial. Tout le monde mettait la main à la pâte. Mais c'est moyen de culture dépassé. Les normes du salaire agricole sont aujourd'hui déterminées par l'industrie. Si tant de fils de cultivateurs désertent maintenant la terre, c'est parce qu'ils peuvent faire beaucoup mieux à l'extérieur.

Comment, demandait dernièrement George Linton, spécialiste ontarien de la main d'oeuvre, espérer maintenir les jeunes gens sur la ferme quand ils peuvent, en travaillant en forêt, gagner jusqu'à $13,000 par année.

C'est ce que la Spruce Falls Power and Paper Co. Ltd, paie à quelques-uns de ses employés près de Kapuskasing, en Ontario-nord, pour une journée de travail de sept heures. Des gains aussi élevés en industrie forestière et en industrie minière - - même s'ils ne sont pas règle générale - - expliquent, selon, M. Lindon, le déclin agricole dans le nord de l'Ontario. Dans l'ensemble il est cent fois plus avantageux d'aller en forêt ou aux mines que de pratiquer le métier d'ouvrier agricole ou tout simplement encore d'exploitant agricole. Au cours des quinze dernières années, le nombre des fermes commerciales a connu un recul de vingt-huit pour cent. La production agricole, en Ontario-nord, a été, en 1964, moins de trois pour cent de la production minière et à peu près huit pour cent de la production forestière.

Près de 700 employés de la Spruce Falls sont d'anciens fermiers, déclare Edward Bonner, chef du service forestier de cette compagnie. Un ouvrier rapide peut gagner jusqu'à $13,000 l'an en abattant des arbres, les coupant en longueur de quatre pieds et en les empilant le long de la route où les camions viendront les chercher. Il s'agit là de cas d'exception, mais, affirme M. Bonner, le gain annuel moyen de ces travailleurs en forêt s'établit à $6,300.

Nombre font chaque jour la navette en auto entre leur foyer et la fôret. Si leur journée de travail est souvent brève, c'est qu'ils déterminent eux-mêmes leur tâche. Leur semaine de travail, en fonction de l'année, est de cinq jours et ils s'allouent une vacance de trois semaines.

Un rapide progrès minier, tout comme celui de l'industrie minière, fait concurrence aux besoins de l'agriculture. La situation peut varier d'une province à l'autre. Ce sont tout d'abord les enfants qui renoncent à la ferme. Ils peuvent aujourd'hui trouver dans les centres urbains travail plus rémunérateur. Ils y sont plus libres et la vie leur est plus agréable.

Et si l'exploitant de la ferme tente de les remplacer par des ouvriers engagés, ils se heurtent à de nombreuses difficultés. C'est le petit nombre qui est qualifié pour le travail agricole. Le salaire, les conditions de travail et de sécurité sociales sont plutôt médiocres.

La situation difficile de l'agriculture n'est pas un mystère. On en sait les raisons. Mais comment y remédier?

Hector Héroux

Propos du jour

La Consolidated Paper trace la voie

Les Trifluviens ont sans doute été heureux d'apprendre que la Consolidated Paper Corporation avait versé $5,000 pour le Centre culturel de leur ville. C'est évidemment une manifestation d'un sens civique hautement développé. Cette industrie démontre ainsi qu'elle est consciente du rôle qu'elle doit jouer comme "citoyen" à part entière de toute ville où elle maintient une usine en opération.

Il convenait de marquer de façon spéciale, comme on l'a fait, la remise du chèque de $5,000 au maire Gérard Dufresne par M. John B. Sweeney vice-président, en compagnie de MM. L.F. Horn, gérant de la division Wayagamack et Roger Bourgon, directeur des relations publiques.

Les grandes compagnies ont trop souvent tendance à se désintéresser complètement des activités sociales et culturelles qui se déroulent dans les municipalités où elles ont des ramifications. Pourtant, elles ont le devoir, comme tout contribuable ordinaire d'aider à l'épanouissement de tout ce qui touche l'éducation, la culture et le bien-être. La Consolidated Paper l'a compris en répondant à l'appel du maire Dufresne. Elle a à coeur d'être "un bon citoyen", ainsi que l'a fait observer M. Bourgon. En participant à la culture générale des Trifluviens et de leurs voisins, elle pourra en tirer elle-même certains bénéfices puisque les employés de son usine locale s'inscrivent parmi les bénéficiaires éventuels du Centre culturel.

La Consolidated Paper a tracé une voie. Il ne reste plus qu'à la féliciter du geste qu'elle a posé en souhaitant que toutes les autres grandes compagnies trifluviennes l'imitent et aident la communauté à se donner un Centre culturel dont elle sera fière.

BUREAU D'INFORMATION

La Fédération libérale du Québec a entrepris à travers la province une enquête auprès de ses militants sur les causes de la défaite du gouvernement Lesage et sur les moyens qu'on pourrait adopter pour reprendre le pouvoir aux prochaines élections. L'enquête prouvera, entre autres choses, que les observateurs ont eu raison d'attribuer en partie la défaite libérale au fait que l'ancien gouvernement s'était trop rapidement éloigné du peuple. Le citoyen a constamment besoin de se renseigner sur la législation provinciale dans différents domaines. S'il ne peut atteindre son député et qu'il ne trouve personne dans son comté à qui s'adresser, il se lasse vite et exprime son mécontentement aux élections suivantes.

C'est un peu ce qui s'est passé au cours des deux dernières années de régime libéral. Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, paraît disposé à éviter de commettre la même erreur. Il a annoncé, récemment, l'ouverture du bureau d'information sur l'agriculture et la Colonisation à Nicolet. L'officier d'information permanent serait M. Camille Roy, qui fut député de l'UN à l'Assemblée législative de 1952 à 1962.

Politique générale

Jusqu'ici, ça sent un peu le patronage. "Bon" patronage si l'on veut mais patronage quand même. Pourtant, le principe d'une telle initiative nous paraît excellent. Des bureaux d'information sur tous les services gouvernementaux devraient être ouverts dans tous les comtés de la province afin que les commettants des députés à l'Assemblée législative puissent en toute occasion se renseigner sur les avantages qu'ils peuvent retirer de la législation en vigueur.

On ne parviendra jamais à empêcher les citoyens de vouloir faire appel au député du comté pour se renseigner sur ses prérogatives. Les législateurs par ailleurs ont de moins en moins de temps pour recevoir les gens dans leur comté, étant plus que jamais retenus dans la capitale pour les travaux sessionnels et autres. Ce serait donc une excellente chose que le rôle d'informateur officiel qu'il joue soit tenu par un bureau reconnu de l'administration provinciale.

Si l'ouverture d'un bureau d'information sur l'agriculture et la colonisation à Nicolet constitue la mise en oeuvre d'une telle politique, le peuple s'en réjouira. Dans le cas contraire, le député de Nicolet devra se préparer à se défendre d'accusations d'ouvrir une officine de patronage.

Paul-Emile Plouffe

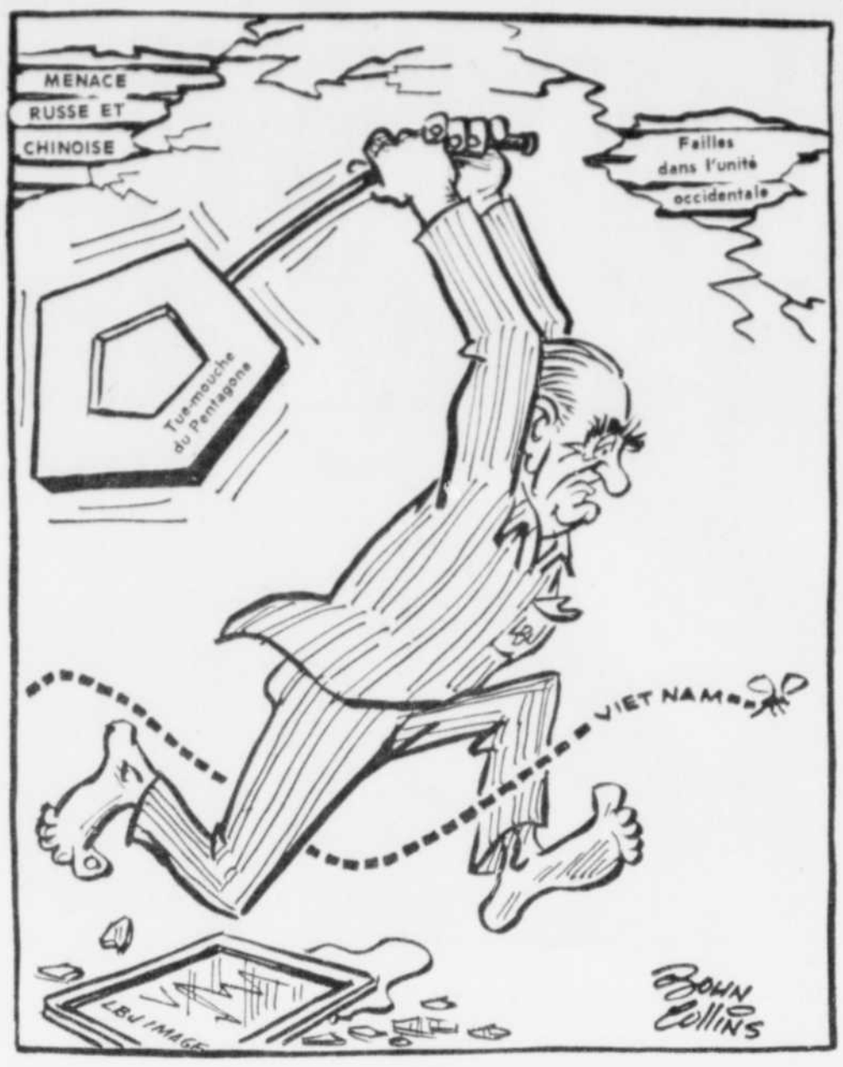

Nuit d'été à la Maison Blanche

Contrôle rigoureux des méthodes normales de sélection et d'examen des immigrants

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Des contrôles plus rigoureux seront introduits pour mettre fin à "un contournement général des méthodes normales de sélection et d'examen des immigrants" au Canada a annoncé vendredi aux Communes M. Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.

M. Marchand a révélé que le Canada compte actuellement au delà de 20,000 personnes sans statut légal qui sont entrées au Canada comme visiteurs et qui désirent être acceptées comme "immigrants reçus" ayant présenté des demandes officielles au ministère en ce sens.

"Un nombre additionnel inconnu d'autres visiteurs au Canada s'attendent sans doute qu'on leur permettra d'y rester, mais ils n'ont pas encore présenté de demandes."

"Cette situation, a ajouté le ministre, équivaut à un contournement général de nos méthodes normales de sélection et d'examen des immigrants. Si nous ne redressons pas la situation, il pourrait arriver que des criminels et autres personnes qui ne sont pas légalement admissibles au Canada réussissent à s'y installer."

Les visiteurs qui sont arrivés au Canada jusqu'ici sans obtenir le droit de s'y installer à demeure ont jusqu'au 25 juillet prochain pour formuler une demande d'admission. "Le ministère, a dit M. Marchand, approuvera toutes les demandes d'admission présentées dans ce délai" pourvu que ces visiteurs ne soient pas autrement interdits au pays par les dispositions générales de la loi de l'immigration.

Quant aux futurs arrivants et ceux qui sont maintenant au Canada et qui ne présenteront pas de demande d'admission le 25 juillet 1966, leurs demandes d'admission ne seront approuvées, a expliqué M. Marchand, qu'à certaines conditions, savoir, que ces visiteurs ne fassent pas partie des catégories interdites et décrites dans la loi de l'immigration; qu'ils n'ont pas obtenu l'admission par des moyens frauduleux; qu'ils n'ont pas violé les conditions de leur entrée, et qu'ils étaient, avant l'admission, soit parrainables si une demande d'admission était présentée d'un pays étranger, soit les époux ou épouses ou des enfants mineurs de citoyens canadiens ou de résidants permanents du Canada selon la loi.

M. Marchand a déclaré que la nouvelle réglementation s'inspire de principes qu'exprimera plus en détail le prochain livre blanc sur l'immigration qui sera déposé aux Communes, a-t-il précisé, "dès les premiers jours de la rentrée parlementaire à l'automne."

A la suite de la publication de ce livre blanc, a ajouté le ministre, des amendements seront apportés à la loi de l'immigration.

Par ailleurs, M. Marchand a annoncé l'introduction prochaine d'un nouveau règlement pour régir l'admission de personnes qui sont parrainées par des parents au Canada.

"Les changements proposés, a-t-il dit, supprimeront toute discrimination découlant de l'origine ethnique ou géographique des immigrants et établiront des normes d'admission uniformes."

M. Marchand a expliqué que, selon ce règlement à venir, les personnes qui ont choisi délibérément de s'identifier au Canada en devenant citoyens canadiens pourront parrainer, sur une base universelle, une plus grande catégorie de parents qu'à l'heure actuelle."

Actuellement tout "immigrant parrainés en provenance notamment de l'Europe de l'Est, reçu" peut parrainer n'importe quel membre de sa famille immédiate, comprenant père, mère et enfants.

Le nouveau règlement sur le parrainage apportera toutefois certaines restrictions nouvelles dans le sens qu'un immigrant reçu, stade qu'un immigrant atteint après un an de séjour légal, ne pourra parrainer que des parents à charge.

M. Jean Marchand a déclaré que la nouvelle politique de l'immigration canadienne autorisera le mouvement de tous les immigrants admissibles et parainnés en provenance notamment de l'Europ de l'Est. Ce changement deviendra possible, a-t-il dit, par l'amélioration des moyens de vérification, du point de vue de la sécurité de l'Etat, des nouveaux arrivants des pays du bloc communiste.

Mot d'ordre à répandre

Découragement et lassitude se font sentir au Vietnam

Par FRANCIS LARA

WASHINGTON (AFP) Le président Johnson a donné l'ordre cette semaine à ses plus proches conseillers civils et militaires de répandre le bruit que le découragement et la lassitude commencent à se faire sérieusement sentir au Nord-Vietnam.

Le chef de l'exécutif lui-même soutient à présent que le climat psychologique à Hanoi est en pleine évolution, que l'adversaire a désormais compris qu'il ne peut plus remporter la victoire militaire escomptée et qu'ils ne soit pas possible de prédire le jour où il prendra cette pénible décision.

Les "sources" qui ont fourni ces indications encourageantes demeurent mystérieuses. Mais M. Johnson s'est apparemment prsuadé qu'elles sont dignes de foi. Du moins, a-t-il voulu le faire croire à la conférence de presse radio télévisée qu'il a tenue mardi dernier sur le perron de son ranch au Texas — sa première depuis près d'un an.

Ce rendez-vous avec les journalistes à constitué en fait le coup d'envoi officieux de la campagne électorale du parti démocrate à quatre mois des élections législatives. Elles seront lourdement influencées par l'affaire vietnamienne et le président des Etats-Unis prend d'ores et déjà les mesures qui s'imposent pour apaiser le malaise que la crise dans le Sud-est asiatique suscite chez ses concitoyens.

Fidèles au mot d'ordre de la Maison Blanche, le vice-président Hubert Humphrey, le secrétaire d'Etat intérimaire M. George Ball, et sans qu'il puisse être cité, un très haut fonctionnaire du ministère de la Défense ont expliqué aux journalistes que le front nord-vietnamien commencerait enfin à se lézarder.

M. Ball, qui est connu pour être un adversaire farouche d'un élargissement du conflit, s'est montré plus réservé.

Les mécontents

Il a mis en garde son auditoire contre un optimisme exagéré, 24 heures à peine après que le président des Etats-Unis ait brossé un tableau de la conjoncture militaire au Vietnam, dont l'enthousiasme aurait dû convaincre les plus sceptiques.

Il ne semble pas toutefois que l'optimisme présidentiel soit complètement partagé dans les milieux compétents de la capitale fédérale. Certes ils reconnaissent que les bombardements sans cesse plus violents du Nord-Vietnam — et notamment les succès marqués par les avions américains qui ont pulvérisé une bonne partie des dépôts de carburant autour d'Hanoi et de Haiphong — ont sans doute contribué à accroître le malaise qui règne dans le pays, à l'échelon gouvernemental, ainsi que parmi la population.

Mais ils attribuent le nouveau "climat de Washington au désir obsédant du président Johnson de chercher à rassurer les mécontents et de justifier également, en insistant sur le découragement soudain des Vietnamiens, les raids aériens, de préparer le terrain psychologique pour d'autres attaques, et de parer aussi au malaise que susciterait l'envoi probable de nouveaux renforts.

Jusqu'à présent, affirment ces mêmes milieux, il n'existe toujours pas la moindre indication d'une volonté d'Hanoi de s'asseoir à la table de conférence.

Les vautours

De nombreux observateurs de la scene politique américaine qui ont une longue expérience de la politique de douche écossaise chère au chef de la Maison Blanche, sont par conséquent tentés de croire que la politique de la carotte et de la trique à d'étroites relations avec les élections de novembre.

Celles-ci revêtent en effet aux yeux de M. Johnson une importance considérable car elles vont constituer un baromètre de sa popularité qui sera bien plus éloquent que les "Gallups" presque quotidiens dont il se nourrit.

En accroissant le rythme et l'intensité des bombardements, tout en mettant l'accent sur la sincérité de son offensive diplomatique, il donne raison aux "vautours" comme aux "colombes" et empêche les uns et les autres de l'accuser selon le cas de faiblesse ou de brutalité.

Le son de cloche de nos lecteurs

Patronage

Bécancour le 7 juillet 1966
Son de cloche,
Le Nouvelliste,
Trois-Rivières, Qué.
Monsieur le rédacteur:

Je viens vous demander l'hospitalité de vos colonnes pour répondre à M. André Hébert à ses assertions dans le récent article au sujet du camionnage paru dans le Nouvelliste récemment.

Monsieur Hébert prétend que cinq ou six patronneux tentent de prendre le contrôle! Si ce Monsieur Hébert veut parler de patronage, voudra-t-il un peu remuer ses souvenirs et admettre ce qui s'est passé au lendemain de la victoire libérale en 1960. Entre autres actes de patronage, j'ai été moi-même victime de sévices. Un cammionneur faisant partie d'une association du temps, fut invité à décrocher ses licences. Est-ce cela que l'on appelle respecter une association? Pour ma part j'ai été intercepté à Gentilly et l'on m'a invité à retourner chez-moi, et vendre mes camions, si ce n'est pas du patronage cela, je me demande ce que c'est? Si M. Hébert n'est pas capable d'avaler sa défaite, qu'il aille transporter du bois de pulpe en Abitibi pour calmer ses nerfs.

Je vous remercie, et vous prie de me croire.

Votre dévoué,
Raymond Côté,
Bécancour, Qué.

Des congés

Louiseville 7 juillet 1966
Honorable M. Bellemare
Hôtel du Gouvernement

Honorable Monsieur,

Je profite de l'occasion pour vous féliciter de votre élection et vous souhaiter la bonne santé qui est nécessaire pour votre fonction de ministre. Ceci fut un très bon choix de la part du premier ministre. Nous sommes convaincus que l'expérience que vous avez dans ce domaine sera la garantie de votre succès.

Je dois vous dire que j'appartiens à plusieurs organisations ou sociétés et nous avons trouvé un plan de travail que je vous soumets.

Voici, toute personne qui travaille dans la province de Québec, soit religieux, pompistes, chauffeurs de véhicules, serveuses, etc... le samedi, le lendemain de Noël, jour de l'an, l'an devra être payée temps et demi. Si elle travaille le dimanche, Noel, jour de l'an, St-JeanBaptiste, Confédération et fête du travail, elle sera payée temps double. Ce serait une grande justice pour ces pauvres gens qui se font exploiter par les personnes ou les compagnies qui font des affaires d'or à l'occasion de ces journées.

Une copie de cette suggestion sera envoyé et à toute organisation syndicale et aux journaux.

Nous savons que vous ne craignez pas les compagnies ou les gros pour protéger l'ouvrier.

Bien à vous:
Albany HOULE
Boite 225
Louiseville

L'enseignement musical est faible au Québec

RIMOUSKI (PC) — Selon le commandant et chef de l'harmonie des gardiens de la paix de Paris, M. Désiré Dondeyne, l'enseignement musical est faible au Québec, et le restera tant et aussi longtemps que les gens ne cesseront pas de considérer la musique comme une chose réservée à une certaine classe de la société.

M. Dondeyne, qui a fait cette remarque jeudi à Rimouski, complète actuellement une tournée d'un mois dans la province dans le cadre de l'entente de coopération culturelle France-Québec.

L'expert en musique assiste aux répétitions des formations d'harmonie du Québec, qui groupent 4,000 membres, leur prodigue des conseils et discute des problèmes de la musique populaire avec les chefs.

Comme autre remède au problème existant dans le domaine musical, au Québec, M. Dondeyne a prôné la création d'écoles nationales et municipales et a suggéré d'abattre le plus tôt possible la barrière qui, selon lui, existe entre le professionnel et l'amateur afin que les deux se complètent.

A son avis, l'enseignement de la musique est bien plus le problème d'une maison d'enseignement spécialisé que d'une école régulière.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE INC.
FONDÉ LE 9 OCTOBRE 1920 · TELEPHONE 376-2501

AGENCES DE PRESSE: Canadian Press, Associated Press, Reuter, Agence France-Presse, Service de Photo fac-similé Presse Canadienne, Presse Associée.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproductions des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ABONNEMENT PAR POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec OU IL N'Y A PAS de camelot	12.00	6.25	3.50	1.50
Au Canada	23.00	13.00	7.00	3.00
En dehors du Canada	25.00	13.00	7.00	3.00

Nouveau départ du Kennedy Round au milieu d'un climat d'optimisme modéré

GENEVE (A.F.P.) — Avec la réunion plénière du comité de négociations commerciales du GATT, le "Round Kennedy" a pris un nouveau départ. Néanmoins, ce n'est pas le départ d'un cent mètres, mais d'un marathon long et épuisant qui s'étirera tout au long de l'automne 1966 et de l'hiver 1967 pour toucher au but en mars ou en avril prochain, évitant ainsi que le "Trade Expansion Act" américain ne devienne caduc.

Un climat d'optimisme modéré mais nouveau entoure toutefois ce nouveau départ. La presse suisse qui s'intéresse fortement à la négociation Kennedy décèle dans ce phénomène un changement notable. La "tribune de Genève" écrit en effet: "La France semble aussi désireuse que les Etats-Unis d'aboutir. . . Paris n'a jamais été aussi favorable à la négociation Kennedy dont la portée sera finalement beaucoup plus limitée qu'à son origine". Après avoir cité le général de Gaulle et M. Pompidou, la Tribune ajoute: " En bref, tandis que la France et les Etats-Unis sont irrémédiatement opposés au sein de l'Alliance atlantique, leurs intérêts coïncident actuellement en ce qui concerne le Kennedy Round".

Les observateurs ajoutent que l'achèvement de la politique agricole commune n'est pas étranger à ce regain d'optimisme.

Nombreux obstacles

Mais les obstacles que la négociation Kennedy devra franchir sont nombreux.

Il y a d'abord la complexité de la négociation elle-même, qui met en jeu les intérêts vitaux de commerçants et d'industriels dans le monde entier. Un exemple: la CEE espère fin de juillet déposer les offres complémentaires de réduction pour le volet agricole de la négociation, autre que les céréales. La commission Hallstein a donc fait des propositions aux six gouvernements du Marché commun pour le lait, le sucre, la viande et aussi les produits agricoles "industriels", c'est-à-dire essentiellement les conserves. Ces propositions forment un document de quelque 120 pages et malgré la bonne volonté des experts nationaux, il est douteux qu'il puisse être discuté, éventuellement modifié, et adopté d'ici à la fin du mois.

Ensuite, reste l'essentiel de la négociation qui une fois les difficultés techniques et statistiques aplanies consiste en trois points:

1. Les listes d'exception c'est-à-dire des produits qui pour une raison vitale ne subiront pas de réduction tarifaire, déposées par chaque pays et qui devront faire l'objet d'un marchandage.

2. La question des disparités - c'est-à-dire des tarifs anormalement élevés pratiqués surtout par les Etats-Unis pour certains produits.

3. Finalement le taux de réduction linéaire qui sera pratiqué.

De plus, un problème non tarifaire sera lui aussi réservé pour la fin de la négociation: "L'American Sellin Price" qui réduit jusqu'ici les possibilités de vente de produits chimiques étrangers aux Etats-Unis.

Tandis que d'ici la fin juillet, les sous-comités techniques examineront certains problèmes importants notamment l'aluminium et les méthodes antidumping, la négociation serrée devrait commencer en septembre et se poursuivre sans interruption jusqu'au printemps 1967.

Mme Gandhi poursuit sa mission de paix à Belgrade

PULA YOUGOSLAVIE — (AFP) — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde venant du Caire, est arrivée hier matin à Brioni, résidence d'été du chef de l'Etat yougoslave, pour une visite officielle de deux jours en Yougoslavie, à l'invitation du maréchal Tito, président de la République, et du gouvernement yougoslave.

Elle a été accueillie à l'aérodrome de Pula Istrie par le maréchal Tito et Mme Jovanka Broz, M. Petar Stambolitch, président du conseil exécutif fédéral.

Le premier ministre indien est accompagné notamment de Mme Swaran Singh, ministre des Affaires étrangères, et Dinesh Singh, ministre d'Etat aux affaires étrangères.

Au cours de sa visite de 48 heures en RAU, Mme Gandhi a examiné avec le président Nasser les moyens de renforcer la politique de non-alignement après avoir passé en revue les principaux événements internationaux.

"Il faut sortir de l'impasse vietnamienne" a déclaré Mme Gandhi au Caire. "On s'habitue à la guerre. Pourtant il faudrait que nous ne perdions jamais de vue le danger et la gravité de ce problème. Tout doit être fait pour attirer l'attention sur cette question, et ses dangers. Tel était le but principal de ma récente déclaration".

L'accord de Tachkent

"Tout effort, quel qu'il soit, qui pourrait mener à la fin des hostilités doit être tenté et vaut la peine, a ajouté le premier ministre, qui a souligné que toute initiative "qui pourrait donner un jour l'occasion d'arrêter les bombardements et les envois de troupes et qui permettrait le cessez-le-feu serait importante".

Mme Gandhi a précisé qu'elle exprimerait ce point de vue à Moscou, lors de sa prochaine visite. Elle a laissé entendre que ses entretiens avec le président Nasser "très francs, très complets et très fructueux" avaient porté en grande partie sur le Vietnam mais qu'aucune initiative nouvelle n'avait été décidée.

Evoquant d'autre part l'accord de Tachkent, Mme Gandhi a déclaré: "Nous voulons mettre à exécution cet accord dans l'esprit et dans la lettre. Il est important pour l'Inde et le Pakistan De grands efforts doivent être entrepris pour l'exécuter car nous ne sommes pas actuellement pleinement satisfaits".

Enfin, Mme Gandhi a souligné que la conférence de la Nouvelle-Delhi qui réunira en octobre prochain le président Nasser, le maréchal Tito et elle-même permettrait simplement des échanges de vues mais qu'aucun ordre du jour ne serait préparé à l'avance. Mme Gandhi a laissé entendre que cette conférence pourrait permettre une conférence plus élargie mais qu'il était encore trop tôt pour en parler.

Hier à Brioni, le rôle que jouent les pays non-alignés dans la consolidation de la paix mondiale a domine les entretiens Tito-Indira Gandhi de Dimanche après-midi, précise-t-on dans les milieux proches des délégations indienne et yougoslave.

Ces conversations qui ont fait suite aux échanges de vues de dimanche matin, se sont déroulées "dans une atmosphère très amicale, confirmant le niveau élevé de la collaboration existant entre les deux pays amis" déclare-t-on dans ces mêmes milieux.

Toujours selon les mêmes sources, les deux chefs d'Etat auraient examiné "avec intérêt la contribution que leurs pays en tant que non-alignés pourraient apporter à la diminution de la tension dans le monde".

A la suite de ces conversations, le maréchal Tito a offert hier soir un dîner en l'honneur de Mme Indira Gandhi et des membres de sa délégation.

JUAN Domingo Peron, l'ancien dictateur de l'Argentine, donne ses instructions à son chauffeur particulier, à Madrid, Espagne, peu après l'arrivée à l'aéroport de cette ville de sa femme Isabelle, de retour d'Argentine, où elle était en visite depuis huit mois. (Photo PA)

Ajournement cette semaine ?

Les Communes sont bien loin d'avoir mis la dernière main à leurs travaux

OTTAWA (PC) — Il reste encore aux Communes beaucoup de pain sur la planche avant que l'on ne songe à ajourner les travaux pour les vacances d'été.

Néanmoins, il semble que le congé tant attendu pourrait se présenter cette semaine après plus de 115 jours de session. Les députés siègent en effet pratiquement sans interruption depuis le 18 janvier dernier, à la suite des élections générales du 8 novembre 1965.

On avait d'abord espéré mettre fin à cette partie de la session dès la fin de juin dans le but de permettre aux députés de retourner dans leurs circonscriptions pour la fête du Canada.

Devant la lenteur du débat sur le régime canadien d'assistance publique et l'insistance de l'opposition à réclamer une hausse des pensions de vieillesse.

On s'est vite rendu compte qu'il était impossible de conclure les travaux à cette date. Le gouvernement avait alors fixé une autre date, soit samedi dernier.

Afin de permettre à la Chambre de liquider les travaux laissés en suspens, le leader parlementaire du gouvernement, M. George McIlraith, avait l'intention de proposer que la Chambre siège 13 heures supplémantaires, ce qui aurait impliqué une séance samedi en plus d'heures supplémentaires vendredi.

Le Nouveau Parti Démocratique s'est toutefois opposé à l'adoption de cette mesure, soulignant que de toute façon la Chambre n'aurait pas assez de temps pour mettre fin à ses travaux et qu'il faudrait quand même revenir lundi.

On entretient maintenant l'espoir de procéder à un ajournement cette semaine. Le plus tôt pourrait être mercredi ou jeudi.

Il reste en fait à la Chambre à discuter du régime canadien d'assurance-santé, de la situation au Vietnam lors d'une motion des subsides, des conditions de travail des débardeurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières et de quelques autres questions qui pourraient être liquidées plus rapidement.

Le seul bill que la Chambre ait adopté la semaine dernière est un projet de loi amendant la loi sur l'assurance-récolte.

Les débats ont par ailleurs porté sur le régime canadien d'assistance publique qui a retenu l'attention de la Chambre au cours des deux dernières semaines, sur la revision décennale de la loi sur les banques et sur un budget supplémentaire.

Le projet de résolution précédant le bill visant la modification de la loi sur les banques a été adopté malgré l'opposition des conservateurs, des néo-démocrates et des créditistes par le résultat de 86 voix contre 59. Les libéraux et les députés du crédit social ont voté en faveur de la mesure.

Par ce bill, qui sera déféré au comité permanent des banques, du commerce et des questions économiques à l'étape de la deuxième lecture pour plus ample étude, le gouvernement propose de lever et de supprimer tout a fait le plafond du taux d'intérêt bancaire actuellement fixé à 6 pour cent.

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a expliqué qu'il entend ainsi favoriser le petit emprunteur en lui permettant l'accès aux prêts bancaires. En imposant un taux plus élevé, les banques obligeront le gros emprunteur à aller sur le marché et garderont leurs réserves pour le petit emprunteur qui doit actuellement aller emprunter à un taux de beaucoup supérieur auprès des compagnies de finance.

Le projet de loi renferme également de nombreuses propositions de manière à accroître la concurrence entre les banques et les institutions parabancaires.

La présentation de ce bill aux Communes souligne donc, semble-t-il, la victoire de l'actuel ministre des Finances, M. Sharp, sur son prédécesseur, M. Walter Gordon, qui l'an dernier s'opposait à la suppression du plafond.

De nombreuses critiques ont été formulées en Chambre et l'on a dit que le taux d'intérêt sera ainsi plus élevé qu'il ne l'a jamais été au pays et que les prix au consommateur en seront haussés d'autant.

L'étude à l'étape de la deuxième lecture promet d'ores et déjà des débats longs et animés sur la question.

Le projet de loi sur les banques pourrait dormir plusieurs mois

OTTAWA (PC) — Le projet de loi sur les banques, qui amènera peut-être l'élévation du taux d'intérêt sur les prêts des banques, des l'an prochain semble destiné à dormir quelques mois dans les tiroirs et à faire ensuite l'objet d'une lutte politique serrée.

Jeudi, après trois jours de débats nourris, le ministre des Finances, Mitchell Sharp a réussi à faire approuver son projet de loi par 86 voix contre 59. Tous les partis de l'opposition, à l'exception du Crédit social, s'y sont opposés.

Mais il semble bien que, la chambre devant ajourner pour l'été, le bill ne pourra être entendu en seconde lecture qu'à l'automne. S'il est alors accepté en principe, il sera alors étudié par le comité des Communes sur les finances.

On ne s'attend pas à ce que beaucoup de mémoires soient présentés au comité. Après que ce dernier l'aura étudié, le bill retournera devant la chambre pour être repris point par point. Les observateurs ne croient pas que l'acceptation finale puisse se faire bien avant Noël.

La FCSCQ et la CEQ croient déceler certains dangers dans le double horaire

QUEBEC (PC) — La Fédération des commissions scolaires du Québec, FCSCQ et la Corporation des enseignants du Québec CEQ - anciennement CIC rappellent aux commissions scolaires régionales qui utilisent le double horaire, que ce système risque de réduire considérablement la formation que sont en droit de recevoir les élèves.

Dans un communiqué remis samedi à la presse, la FCSCQ et la CEQ demandent aux commissions scolaires régionales qui se sentent obligées d'employer le double horaire, de ne pas profiter du système pour réduire l'horaire hebdomadaire des élèves de 49 à 35 périodes, sans quoi, ajoutent les deux organismes dans ce communiqué conjoint, le ministère de l'Education serait justifié d'intervenir énergiquement.

"Il est maintenant établi en effet, que quelques commissions scolaires régionales profitent d'un système de cours à double horaire pour réduire l'horaire hebdomadaire des élèves", souligne le communiqué.

Il ajoute que "d'autres commissions scolaires régionales semblent utiliser la mesure du double horaire dans le but de renflouer leur budget en engageant moins de professeurs l'an prochain".

Les deux organismes ont convenu de désavouer énergiquement une telle mesure en précisant que le double horaire découle plus d'un manque de pensée créatrice que d'une pénurie réelle de locaux ou de matériel didactique.

"La Première Banque au Canada
ne donne
...pas de primes
...pas de queues de tigre
...pas d'échantillons
...pas de timbres"

Alors, que donne donc la Banque de Montréal? Un "service bancaire de base" sans pareil!
Notre "service bancaire de base" se fonde sur le fait que lorsqu'on va à la banque c'est, neuf fois sur dix, pour utiliser l'un de ces trois services de base: épargne, chèques ou comptes courants.
Notre "service bancaire de base" est ce que vous procurent toutes nos succursales: *un service de premier ordre* dans trois domaines de première importance. Grâce à ce "service bancaire de base", vous pouvez effectuer vos opérations bancaires de façon agréable, efficace et ultra-rapide. Notre "service bancaire de base" . . . n'est-ce pas ce qu'il vous faut?

"MA BANQUE" B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

Les négociations se poursuivent pour mettre fin à la grève de l'aviation

WASHINGTON (A. F. P.) — Les négociations pour mettre fin à la grève des 35,000 mécaniciens qui paralyse cinq compagnies d'aviation américaines ont repris dimanche à Washington en présence du secrétaire au Travail, M. Willard Wirtz, jouant le rôle de médiateur.

Dès la reprise des négociations M. Joseph Ramsey, vice-président du Syndicat des mécaniciens a protesté contre la décision du bureau de l'aéronautique civile d'autoriser les compagnies qui ne sont pas affectuées d'utiliser pendant la durée de la grève, le personnel et le matériel des cinq compagnies paralysées; Eastern Airlines, National Airlines, Northwest Airlines, Trans World Airlines et United Airlines. Il a laissé entendre que les mécaniciens des compagnies aériennes qui continuent à opérer refuseraient de travailler sur les appareils qui pourraient être prêtés à ces compagnies.

La grève coûte 8 millions de dollars par jour aux cinq compagnies paralysées - qui assurent 60 pour cent du trafic aérien sur les lignes intérieures et il ne semble pas que les négociations soient prêtes à aboutir à un accord de compromis.

M. Ramsey a en effet déclaré que le syndicat n'avait pas changé sa position et qu'il rejetait les augmentations de salaire proposées par les compagnies et par le médiateur fédéral comme étant insuffisantes.

Le salaire horaire des mécaniciens est actuellement de $3.52 maximum. Le syndicat demande une augmentation de 53 cents de l'heure, les cinq compagnies proposent 30 cents et le bureau fédéral de médiation une augmentation de compromis allant de 44 à 48 cents. Les représentants des compagnies ont accepté ce compromis, mais le syndicat l'a rejeté.

Le R. P. Alfred Bétournay, o.m.i., un des gardiens du sanctuaire de Notre-Dame du Cap, est décédé samedi dans un hôpital de Montréal, âgé de 71 ans. Né en 1895 au diocèse de Valleyfield, il entra chez les Oblats en 1916, fit ses voeux perpétuels en 1919 et reçut le sacerdoce en 1921. Il enseigna au scolasticat d'Ottawa durant 15 ans, puis durant plusieurs autres années à Richelieu, au noviciat. Durant les dernières années, à cause de la maladie, il délaissa l'enseignement, et devint gardien du sanctuaire du Cap. Il était hospitalisé depuis novembre. Ses obsèques auront lieu demain matin au petit sanctuaire du Cap.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES!

N'oubliez rien

N'oubliez surtout pas de réclamer votre

SAC DE VOYAGE

auprès de votre camelot

Ce SAC contiendra tous les journaux publiés durant votre absence; il vous permettra au retour, de prendre connaissance des événements qui seront survenus au cours de vos vacances.

le nouvelliste

POUR RENSEIGNEMENTS :

Voyez votre camelot ou téléphonez au plus proche bureau de chez-vous.

Trois-Rivières et Cap	376-2501	Drummondville	478-4101
Shawinigan	537-1801	Victoriaville	758-8555
Grand'Mère	538-3347	Sorel	743-4815
La Tuque	523-4547	St-Tite	364-2002
Louiseville	228-4032	Batiscan	327-4422
Nicolet	293-5791	Ste-Angèle de Laval	222-5468

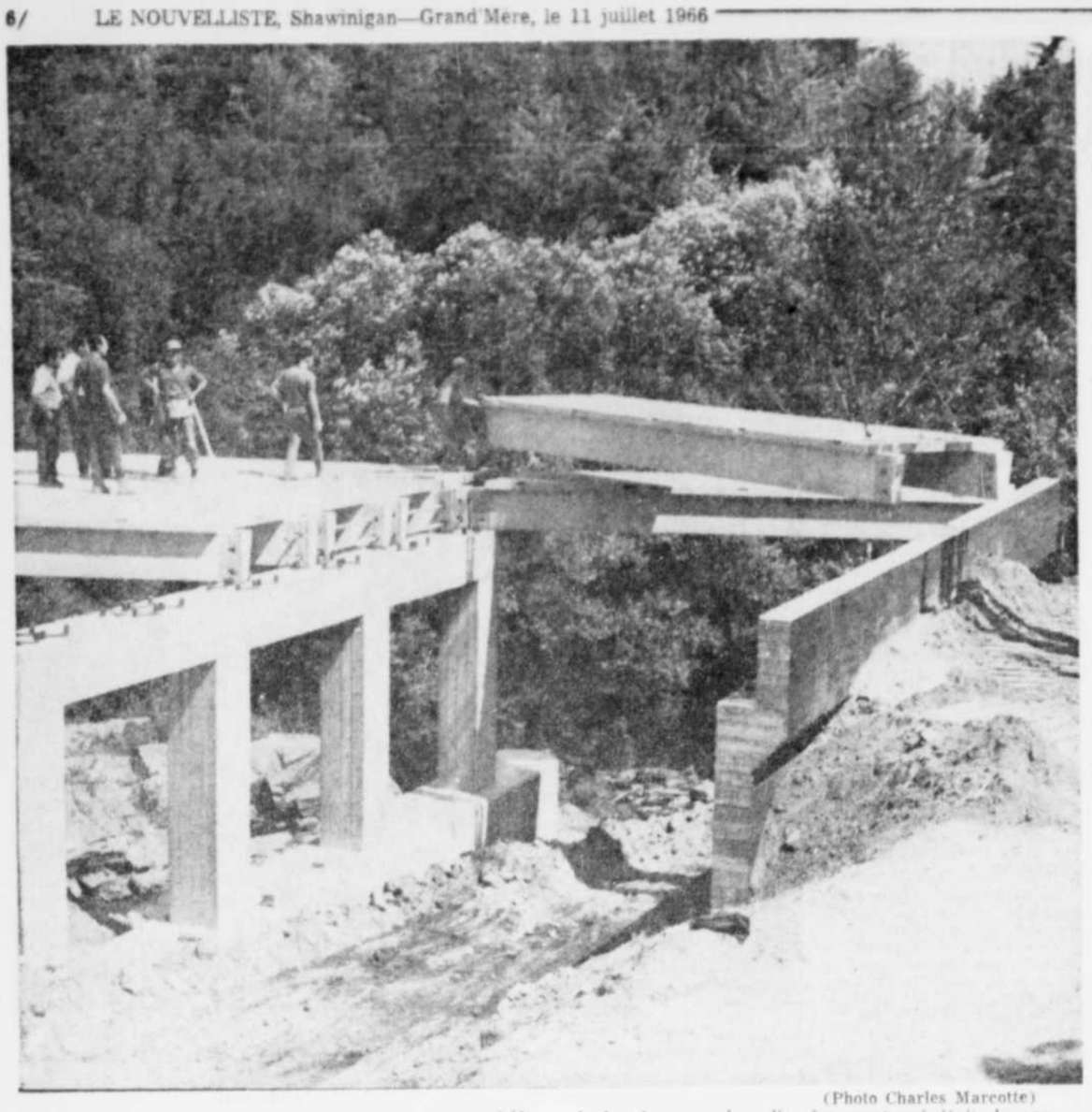

(Photo Charles Marcotte)

AU COURS DE LA MATINEE DE SAMEDI, on a procédé au pont St-André dans la municipalité de Grand'Mère, à l'installation de 21 poutres en béton précontraint. Ce nouveau pont construit sur la 10e Avenue, au bas de la côte, remplace l'ancien pont qui était devenu désuet. Sur cette photo, on voit des employés procédant à l'installation de l'une des poutres.

Les 21 poutres en béton précontraint ont été installées aupont St-André

GRAND'MERE (D.L.) — Au cours de la matinée de samedi, des employés de la compagnie Roma's Steel Works Inc et d'autres de la cité de Grand'Mère ont procédé à la mise en place de 21 poutres en béton precontraint au pont St-André au-dessus de la petite rivière Grand'Mère. Avec la pose de ces poutres, on a ainsi franchi une étape importante dans la construction de ce pont, soit la construction de la partie inférieure du tablier.

Ce travail a débuté à 8 heures samedi matin, pour être complété peu après midi. Il restera encore à poser les câbles d'acier qui agiront comme barre de tension pour resserrer ces poutres les unes contre les autres.

Faites à Montréal par la compagnie Francon, les poutres de la travée centrale, au nombre de 7, ont une longueur de 35 pieds et un poids de 10 tonnes chacune. Quant au 14 autres placées dans les travées de chaque extrémité de ce pont, elles mesurent 25 pieds de longueur et pèsent un peu plus de 7 tonnes.

Il a fallu avoir recours à 7 camions - remorques pour amener ces poutres à Grand-Mère. Leur installation a été faite sous la surveillance de M. Georges Grenier, assistant-ingénieur de la cité de Grand-Mère.

Ce nouveau pont qui a près de 90 pieds de long remplace l'ancienne traversée routière qui était devenue désuète. De plus, les automobilstes devaient effectuer un brusque virage à sa sortie. Ce danger d'accident sera éliminé dans une grande proportion une fois que les travaux à cet endroit seront complétés.

Une fois ces poutres installées, il restera aux employés de la cité de Grand'Mère à recouvrir ces poutres d'asphalte et à construire des chaînes de rue, des trottoirs et des garde-fous. Il faudra également aménager les approches car le nouveau pont est plus élevé que l'ancien. On prévoit qu'il sera ouvert à la circulation dans trois semaines environ.

Le gérant municipal, M. Jean-C. Béique, a révélé qu'il a fallu vider le petit lac du parc de la piscine et ensuite empêcher l'eau de la rivière de suivre son cours afin de permettre à la machinerie de s'approcher du pont pour l'installation de ces poutres.

Les plans de ce nouveau pont ont été dessinés par M. Jean-Claude Veillette, ancien ingénieur de la ville. Ce dernier, même s'il n'est plus à l'emploi de la municipalité, s'est rendu sur les lieux samedi matin pour constater la marche des travaux.

La très grande majorité de ce projet de la cité de Grand-Mère a été réalisée dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver. Cependant, il a fallu attendre à hier pour procéder à cette installation car les coussins de caoutchouc sur lesquels reposent les poutres, ont été immobilisés dans les ports à cause de la grève des débardeurs. Ils ont dû être achetés en Angeleterre.

Autres aménagements

Le gérant municipal a souligné que la cité a des projets pour attirer le tourisme le long de cette petite rivière. Il a cependant ajouté que ces projets ne pourront être réalisés au cours des prochains mois.

On sait que cette petite rivière traverse la ville de Grand-Mère dans une très grande partie et que les terrains riverains sont la propriété de la municipalité.

Au cours des prochaines années, une promenade pour les piétons sera construite d'un côté de la rivière. Il sera ainsi possible pour les gens de longer ce cours d'eau et d'admirer les belles chutes et le paysage enchanteur de cette partie de la ville. Cette promenade partira du parc de la piscine jusqu'à la rivière St-Maurice.

M. Béique a aussi mentionné un autre projet, soit celui d'une voie carrossable et qui passerait sous la travée est du pont. Ce dernier a été construit en prévision de ce chemin.

Avec ces réalisations, il est certain que les citoyens de Grand'Mère pourront découvrir des sites enchanteurs de leur ville, sites qu'ils ne connaissent pas.

Pour le cours d'initiation au travail

Deux ententes seront signées avec des Ecoles de Métiers

Shawinigan (D.L.) — Deux ententes seront signées prochainement avec les Ecoles de Métiers de Grand'Mere et de La Tuque pour les cours d'initiation au travail. Le commissaire Jean-Marie Massicotte s'est fait le proposeur pour l'entente avec l'Ecole de Métiers de Grand'Mere tandis que le commissaire Philippe Brassard a proposé celle avec l'école de La Tuque.

Les objectifs de ce cours sont d'offrir aux étudiants, qui ne peuvent continuer leur cours régulier ou qui doivent travailler le plus tôt possible, un cours les préparant rapidement et directement à occuper une fonction sur le marché du travail. Il s'agit d'un cours terminal au niveau des aides ou des hommes de métier non spécialisés.

Pour être admis à ce cours, il faut avoir complété sa 7e année et avoir des raisons sérieuses justifiant l'incapacité de continuer le cours régulier, comme par exemple un bas niveau intellectuel, des insuccès scolaires répétés ou la nécessité d'entrer tôt sur le marché du travail.

A Grand'Mère

Les élèves du cours d'initiation au travail de Grand'Mère pourront bénéficier des ateliers de mécanique automobile, de menuiserie, d'électricité et de soudure de l'Ecole de Métiers de cette municipalité.

A cet endroit, tous les locaux académiques et professionnels pour deux groupes d'élèves seront fournis par l'Ecole de Métiers. Cependant la commission scolaire régionale de la Mauricie louera les locaux servant à la partie académique à raison de $1 par local.

Pour ce qui est du personnel, celui pour l'enseignement professionnel sera fourni par l'Ecole des Métiers tandis que la régionale engagera celui pour les matières théoriques. Quant aux matières premières, elles s'intègrent dans le budget de l'Ecole de Métiers pour l'enseignement professionnel. Les volumes académiques et les matières servant à l'enseignement théorique seront fournis par la commission scolaire régionale.

A La Tuque

Les ateliers mis à la disposition des étudiants du cours d'initiation au travail de La Tuque sont ceux d'ajustage mécanique, de mécanique automobile, soit la préparation des petits moteurs à essence, l'électricité, de réparations d'appareils domestiques, de soudure et de foresterie.

Pour ce qui est des locaux, chaque partie fournira ceux concernant son enseignement propre. Quant au personnel et aux matières premières, les dispositions sont les mêmes que dans l'entente avec l'Ecole de Métiers de Grand'Mere.

Comité industriel

Dans les deux cas, au cours du mois d'août, des démarches seront entreprises pour la formation d'un comité industriel. Il sera composé de 50 pour cent de représentants du monde des affaires et de l'industrie, de 25 pour cent de représentants du personnel professionnel et 25 pour cent de représentants de la commission scolaire régionale.

(Photo Charles Marcotte)

LES 35 ETUDIANTS de l'Ontario, de l'Ouest canadien et des provinces maritimes actuellement en visite dans notre région ont été reçus officiellement par les autorités municipales. Ils repartiront le 21 juillet en compagnie des jeunes de notre région. Ces derniers passeront deux semaines dans les familles de nos visiteurs. A l'extrême gauche, M. Robert Lamothe et l'extrême droite le maire Gérard Dufresne causant avec Mlles Marie Gignac de Shawinigan et Meg Glover de Vancouver.

Un groupe de 35 étudiants venant de 5 provinces visitent notre région

SHAWINIGAN (D.L.) — La cité de Shawinigan a accueilli jeudi soir 35 étudiants venant des autres provinces dans le cadre des visites intergroupes. Ces échanges d'étudiants avec ceux de notre région sont organisés par la Chambre de Commerce de Shawinigan et dont le responsable est M. Robert Lamothe.

Ces jeunes seront en nos murs pour une période de deux semaines, devant quitter notre ville le 21 juillet en compagnie des jeunes de la région. Ces derniers passeront également deux semaines dans les provinces étrangères.

On sait que tout les ans, des échanges sont mis sur pied avec notre ville jumelle de l'Ontario, Hamilton. Cette année, ces échanges ont été étendus à d'autres parties du pays, soit l'Ouest et les Provinces maritimes.

Des 23 jeunes arrivés de l'Ontario, 12 sont de Hamilton, 2 de Toronto, 2 d'Islington, 2 de Burlington et les autres sont de Windsor, Agincourt, Hespeler, Don Mills et Sarnia.

De l'ouest canadien, trois viennent de la Colombie Canadienne, soit de Vancouver, Kamloops et Burnaby et deux de l'Alberta, soit de Edmonton et Lethbridge.

Il y a aussi 7 étudiants des provinces maritimes qui sont présentement en visite chez nous. Ils proviennent des villes de Moncton, au Nouveau-Brunswick et Halifax et Dartmouth en Nouvelle-Ecosse.

Des participants à cet échange de notre région, il y en a 15 qui viennent de Shawinigan, 10 de Shawinigan-Sud, 7 de Grand'Mère et les autres demeurent à Ste-Flore, à St-Tite et au Lac-à-la-Tortue.

Un programme spécial a été mis sur pied à leur intention. Vendredi après-midi, ces jeunes, tant de l'étranger que de la région, ont été reçus à l'hôtel de ville ou le maire Gérard Dufresne leur a souhaité la bienvenue.

Il a profité de l'occasion pour leur souhaiter un heureux séjour dans notre région.

Mercredi, tous ces jeunes se rendront à Québec pour une visite des principaux sites de la Vieille Capitale. Mardi de la semaine prochaine, soit le 19, ils seront les invités spéciaux lors d'un concert au parc St-Marc. Il s'agit là d'une tradition et habituellement les jeunes sont invités à danser dans la rue près du parc.

Grâce à la collaboration de la cité, ces jeunes sont admis gratuitement aux danses qui se tiennent à l'arena le vendredi soir. Ils ont également accès aux piscines municipales.

Ces échanges donnent l'occasion aux participants de se familiariser avec l'autre langue ainsi que de prendre contact avec des canadiens des autres provinces.

Le service de l'orientation sera étendu à tous les étudiants du niveau de 7e année

SHAWINIGAN (D.L.) — Les autorités de la commission scolaire régionale de la Mauricie désirent étendre le service de l'orientation à tous les élèves de 7e année. Lors de leur dernière réunion, les commissaires régionaux ont décidé de s'adresser à toutes les commissions scolaires locales pour obtenir l'autorisation de procéder à l'orientation de ces élèves.

M. Julien Houde, directeur général des écoles et des études, a souligné qu'il s'agit là d'un travail important. Il a poursuivi en disant que cette orientation permettra d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour le classement des élèves.

Selon M. Houde, ces renseignements sont impossibles à obtenir de certaines commissions scolaires qui n'ont pas accepté le service l'an dernier.

Quant aux commissions scolaires de Shawinigan et Grand'Mère, qui possèdent leur propre service d'orientation, une compensation leur sera versée suivant le nombre de leurs élèves en 7e année.

Au cours de la même réunion, les commissaires ont procédé à l'engagement de M. André Brûlé comme conseiller en orientation. Il ne pourra entrer en fonction qu'au mois de septembre car il complète son cours durant les mois de juillet et août.

La direction des écoles et des études a suggéré aux commissaires de lui faire signer un contrat de dix mois. Cette suggestion a été formulée pour que les contrats de tous les conseillers en orientation à l'emploi de la régionale soient renouvelés en même temps, soit au début de juillet 1967.

Rencontre entre les conseils municipaux des trois villes

SHAWINIGAN (D.L.) — Les conseils municipaux des villes de Shawinigan, Shawinigan-Sud et Grand'Mère se rencontreront cet après-midi à 4h.30 à l'hôtel de ville de Shawinigan. Cette rencontre avait été convoquée par les édiles municipaux de Shawinigan, il y a quelques semaines. Cependant, le maire de Grand'Mère, M. Hormisdas Prud'Homme avait préféré laisser passer les élections provinciales avant de tenir cette réunion.

On profiterait de l'occasion pour discuter de plusieurs questions pouvant intéresser les trois villes. Il serait question, entre autres choses, de la possibilité que ces trois municipalités s'unissent pour défrayer les dépenses d'un commissaire industriel à plein temps qui travaillerait dans le but d'attirer des industries dans l'une ou l'autre de ces villes.

Le maire de la cité de Shawinigan, M. Gérard Dufresne, espère que cette rencontre sera profitable.

Le pont Drew est fermé à la circulation

SHAWINIGAN (A.B.) — Les citoyens de la ville de Shawinigan et des environs sont priés de prendre note que le pont Drew, situé sur la rue Trudel, à Shawinigan, sera fermé à la circulation jusque vers le 23 ou le 24 juillet. M. Bélanger, responsable de la voirie municipale, nous déclarait hier qu'une telle mesure a été rendue nécessaire par suite de l'effondrement d'une partie du palier du pont.

Une automobile renverse et blesse une fillette de 3 ans

ST-JACQUES DES PILES (D.L.) — La jeune Myrianne Fradette, 3 ans, repose présentement à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières où elle a été conduite à la suite d'un accident de la circulation. Il s'est produit vers 7h.45 samedi soir en face du 674 boulevard Ducharme à St-Jacques-des-Piles. Elle serait la fille de M. et Mme Léon Fradette de cette municipalité.

La fillette a été renversée par la voiture conduite par M. Gilbert Landry du 1225, boulevard Trudel-Est à St-Boniface. Il semblerait que l'enfant se serait lancé à la course pour traverser la route. L'automobiliste aurait fait l'impossible pour l'éviter mais sans succès.

Un médecin qui s'est trouvé sur les lieux a ordonné qu'elle soit immédiatement transporté à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières. Ce sont les ambulanciers de la Maison Pellerin et Fils de Grand'Mère qui ont assuré ce transport. Elle aurait été sérieusement blessée à la tête. Hier après-midi, on apprenait que son état était stationnaire.

Au moment de l'accident, les parents de la victime étaient en voyage hors de la région. Ils sont revenus à leur domicile au cours de la nuit de samedi à dimanche après avoir été informés de l'accident.

C'est l'agent Réjean Leblanc du bureau de Shawinigan de la Sûreté provinciale qui a fait les constatations d'usage.

LAVE AUTO 5 MINUTES
"CAR WASH"
SIMONIZ
ROUTE DE GRAND'MERE
(FACE AU SEMINAIRE STE-MARIE)

En vedette au :

CABARET Social
• MANON KIROUAC
Vedette du disque, radio, télévision.
• JEAN ROBIE DANSEUR
• YVES RICHARD, M. C.
• DANIELLE DEAN RAVISSANTE DANSEUSE EXOTIQUE
Tous les mercredis soir, concours d'amateurs avec Boum Boum Filion.
LA SEMAINE PROCHAINE :
UNE SOIREE AVEC GUILDA
Entrée libre

VENTE FINALE DE JUILLET
DERNIER GRAND BALAYAGE
SELECTION DE ROBES
manteaux, costumes, toilettes d'après-midi ou du soir.
50% D'ESCOMPTE
Pour la Mariée,
LES VOYAGES, LE SPORT, LE BUREAU, LA VILLE, UNE SELECTION SPLENDIDE A :
33⅓% D'ESCOMPTE
LIQUIDATION
DE TOUT LE BLANC :
GRANDEURS : 8 à 20 ans - 16½ à 24½
Notre stock pour août et septembre commence à entrer
Mariées et voyageuses, venez voir notre superbe collection avant de choisir ailleurs.
La Boutique de l'Elégance ENR.
1437, 5e AVENUE — SHAWINIGAN-SUD
TEL.: 536-2226 — 2e ETAGE

Des cours de tennis sont donnés aux jeunes des terrains de jeux

SHAWINIGAN (D.L.) — Le Service de la Récréation de la cité de Shawinigan offre de nombreux services aux jeunes de notre ville durant la saison estivale. Ainsi ceux qui fréquentent les différents terrains de jeux ont l'opportunité de recevoir des leçons pour mieux pratiquer leur sport favori.

Cette année dans son programme de la saison estivale, le Service de la Récréation a inscrit une série de cours sur le tennis à l'intention des jeunes de 8 à 19 ans qui sont membres des clubs de tennis municipaux.

Tous les matins, de 10 hres à midi, sur les courts de tennis du parc St-Maurice, les garçons et les filles se rendent en grand nombre se perfectionner dans la pratique de ce sport.

Au parc St-Marc, les cours débuteront aujourd'hui sur les terrains nouvellement aménagés sur le terrain de jeux. A cet endroit, trois courts de tennis sont maintenant à la disposition des amateurs de ce sport. On sait qu'à cet endroit, il a fallu déménager ces jeux de tennis à cause de la construction du Centre Civique.

Les cours de tennis donnés gratuitement aux jeunes sont sous la surveillance de M. René Bélanger, moniteur au parc St-Maurice et M. Pierre Fortin qui remplit le même rôle au parc St-Marc. M. Maurice Béliveau, responsable de l'organisation du tennis auprès du Service de la Récréation a fait savoir que les terrains de tennis sont ouverts au public de 9 hres le matin à minuit le soir.

LES JEUNES qui sont membres des clubs de tennis de Shawinigan ont la chance de recevoir des leçons pour mieux pratiquer leur sport favori. Ces cours sont donnés sur les courts de tennis des parcs St-Maurice et St-Marc. De gauche à droite: M. René Bélanger, moniteur de tennis au parc St-Maurice montrant à Mlle Suzy Beaulieu et Alain Bastarache la manière de tenir la raquette, sous les yeux attentifs de M. Maurice Béliveau, responsable du tennis auprès du Service de la Récréation.

(Photo Charles Marcotte)

Le vieux kiosque à musique devra disparaître bientôt

SHAWINIGAN (D.L.) — Les autorités municipales de la cité de Shawingan ont décidé de procéder immédiatement à la démolition du vieux kiosque à musique du parc St-Maurice. Cette décision a été prise lors de la dernière réunion en comité plénier.

Quant au restaurateur logé présentement sous ce vieux kiosque, il sera réinstallé dès que les circonstances le permettront.

On sait qu'un nouveau kiosque à musique a été construit dans le parc St-Maurice. Mais comme les travaux de terrassement ne sont pas encore complétés près de cette nouvelle construction, il n'a pu être inauguré. Cependant, les autorités municipales désirent que ce travail soit terminé dans un avenir prochain; elles ont demandé que l'ancien kiosque disparaisse le plus tôt possible.

Dans un règlement de virement de fonds au montant de $29,775.26, une somme de $14,500.26 a été consacrée à ces travaux. Ces derniers comprennent l'aménagement du terrain au coût de $12,000 et la construction d'un restaurant et entrepôt au coût de $2,500.26.

En attendant qu'il soit possible de donner des concerts à cet endroit, l'Union Musicale de notre ville se rend chaque mardi soir au parc St-Marc pour sa série de la saison estivale. M. Maurice Coutu, secrétaire-trésorier de cet ensemble musical, a souligné qu'une manifestation spéciale avec des invités marquera l'inauguration officielle de ce nouveau kiosque.

L'UCM recommande de confier le poste de commissaire industriel à M. J. Buisson

SHAWINIGAN (A.B.) — L'exécutif de l'Union Commerciale Mauricienne, qui tenait une réunion extraordinaire à l'Hôtel Shawinigan en compagnie des directeurs de l'UCM, a adopté une résolution visant à suggérer au conseil de ville de Shawinigan de nommer le gérant de cette vill, M. Jos Buisson au poste de commissaire industriel. Celui-ci, advenant le cas de sa nomination, pourrait s'entourer d'un comité industriel dont la fonction serait de favoriser la prospection de nouvelles industries à Shawinigan. L'UCM entend soumettre cette proposition au conseil municipal lors d'une prochaine assemblée de nos édiles.

Le président de l'organisme industriel de la Mauricie, M. Fernand Bilodeau, rappela aux directeurs le voyage, en mission commandée auprès des industriels belges, qu'il accomplit en compagnie du secrétaire-trésorier de l'UCM, M. Armand Boisvert. M. Bilodeau réitéra que la mission québecoise fut très bien reçue en Belgique et que les industriels de ce pays européen montrèrent beaucoup d'enthousiasme concernant les investissements dans la région de la Mauricie.

M. Philippe Demers

Les hommes d'affaires réunis recevaient pour la première fois le nouveau député du comté de St-Maurice, le Dr Philippe Demers. Après avoir remercié ce dernier d'avoir répondu à l'invitation de l'Union Commerciale Mauricienne, M. Bilodeau et M. Boisvert exposèrent à leur invité certains griefs. D'abord, on informa le Dr Demers que le ministère de l'Industrie et du Commerce du gouvernement aux possibilités d'investissement de capitaux belges dans la Mauricie. Même après avoir réclamé plusieurs fois une étude des avantages qu'offrent les villes mauriciennes dans l'implantation de nouvelles industries, les belges, selon M. Bilodeau, n'ont pas encore reçu ce rapport gouvernemental.

Pour sa part, M. Boisvert a signifié que l'UCM veut que le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce bouge. "Ils savent, à Québec, ce que nous voulons. Mais il y a quelque chose qui cloche. On semble négatif à vouloir remettre ce rapport aux Belges, lequel rapport ferait état des possibilités industrielles qu'offre la Mauricie. Car, les Belges sont prêts à étendre leur commerce en dehors de la Belgique". Les industriels réunis s'en sont pris au délégué industriel provincial, M. Raymond Dufour qui, selon les hommes d'affaires de la Mauricie, ne remplit pas toujours ses promesses et qui semble ne pas se préoccuper trop de la Mauricie, surtout de Shawinigan.

Les membres de l'UCM se sont déclarés, par ailleurs, non satisfaits du travail de M. J.-A. Corbeil, le commissaire industriel de la Mauricie auprès du gouvernement provincial. Se plaignant que la ville de Trois-Rivières bénéficiait la plupart du temps de priorités en matière d'industrie ou de commerce, un directeur de l'Union Commerciale Mauricienne suggère d'exclure la cité de Laviolette de l'association industrielle et commerciale de la Mauricie car, d'après cet homme d'affaires, les problèmes de Shawinigan et de la Haute-Mauricie sont différents de ceux de Trois-Rivières.

Le député de St-Maurice, le Dr Demers, assura le groupement d'hommes d'affaires qu'il est prêt à coopérer dans toute la mesure du possible au projet de l'UCM. Après avoir fait mention que depuis 1955, le nombre de travailleurs dans l'industrie de Shawinigan était passé de 5,000 à 4,000, le Dr Demers a déclaré que la ville de l'Electricité deviendrait une ville-fantôme si l'on ne faisait rien pour promouvoir la venue de nouvelles industries.

"Il faut s'atteler à cette tâche, de continuer le député de St-Maurice à l'Assemblée législative, et faire abstraction de la couleur politique. Il faut essayer de bâtir quelque chose à Shawinigan et je serai toujours prêt à vous seconder dans vos efforts".

Le Dr Demers demanda à M. Bilodeau de lui fournir les documents et la correspondance, surtout concernant les démarches entreprises auprès des industriels Belges pour amener ceux-ci à venir s'installer dans la ville de Shawinigan. Avec toute la documentation en main le député a dit qu'il travaillera à décider le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Bellemare, à faire suite aux efforts de l'exécutif de l'UCM, c'est-à-dire à faire parvenir les renseignements nécessaires aux industriels de la Belgique.

Le visiteur fut remercié par M. Paul Lemay qui dit que le Dr Philippe Demers est un homme pratique et travaillant. Ayant réitéré la confiance de l'Union Commerciale Mauricienne envers le nouveau député du comté de St-Maurice, M. Lemay s'est dit assuré que le Dr Demers saura s'occuper activement des problèmes de l'organisme industriel mauricien.

Pour le concert hebdomadaire de demain

Les fanfares de Shawinigan et Trois-Rivières s'uniront

SHAWINIGAN (D.L.) — L'Union Musicale de Shawinigan et le Cercle Philarmonique de Trois-Rivières se grouperont pour le concert hebdomadaire qui sera présenté demain soir au parc St-Marc de Shawinigan. C'est ce que nous apprenait M. Philippe Filion, directeur musical de la fanfare locale.

Il a aussi mentionné que les deux ensembles seront dirigés par le capitaine Henri Lepage qui vient d'être engagé par les autorités de Trois-Rivières pour réorganiser la fanfare de cette municipalité.

Les mélomanes de la région et de Trois-Rivières qui assisteront à cette présentation musicale auront l'occasion d'entendre des oeuvres semi-classiques et populaires. Le programme a été préparé par le capitaine Lepage.

On sait que les cinq premiers concerts de la présente série estivale sont présentés au parc St-Marc car la cité n'a pas encore complété les travaux près du nouveau kiosque à musique du parc St-Maurice.

M. Julien Houde désigné directeur régional

La Régionale accepte en principe de s'occuper de l'éducation permanente

Shawinigan (D.L.) — Les membres de la commission scolaire régionale de la Mauricie ont accepté en principe que des cours soient organisés dans le territoire de la régionale dans le cadre de l'éducation permanente. Dans ce but, ils ont nommé M. Julien Houde, directeur général des écoles et des études, directeur régional de l'éducation permanente.

Avant que les commissaires prennent cette décision, M. Houde avait souligné que le ministère de l'Education a un budget de $18 millions pour ce service. Il a également mentionné que les commissions scolaires régionales sont les organismes tout désignés pour vulgariser cette éducation dans tous les domaines possibles.

Cette éducation s'adresse aux adultes et les cours sont gratuits. Il a cependant ajouté qu'il est possible de charger un minime coût d'inscription dans le but d'intéresser les élèves à suivre la totalité des cours pour lesquels ils se seront inscrits. Quant aux professeurs, ils seront rémunérés par le ministère.

Toujours selon M. Houde, il serait possible d'organiser une très grande quantité de cours tant pour les hommes que pour les femmes. Il a mentionné des cours de classification, de mécanographie pour les secrétaires, des cours de langue espagnole, de réparation et d'entretien d'appareils domestiques, de résistance des matériaux pour les dessinateurs, d'entretien de scies mécaniques, de chimie, de calculs, d'expression orale, et autres.

Dans son énumération de cours possibles, il n'a pas oublié le citoyen de la partie rurale en mentionnant des cours sur la gestion des fermes, de la réparation des tracteurs et autres.

Le Centre d'Art de Shawinigan

Le directeur général des écoles et des études a souligné

M. Julien Houde

que présentement le Centre d'Art de Shawinigan donne des cours en arts plastiques, en émail sur cuivre, en photographie, en décoration d'intérieur, de chant, de diction et d'espagnol.

Il a émis l'opinion qu'il serait possible de conclure des ententes avec ce groupement pour assurer, à cette école, une expansion qui peut rayonner au delà des frontières de la cité de Shawinigan.

Les délégués

Après avoir mentionné qu'un comité conjoint pourrait être mis sur pied et être chargé d'assurer un personnel compétent, des locaux appropriés et une vulgarisation culturelle bienfaisante, Mme Gisèle Cossette a alors suggéré d'avoir recours aux délégués des différentes commissions scolaires.

Elle a poursuivi en disant qu'un tel comité pourrait être organisé au niveau de chaque secteur et que les délégués pourraient faire une étude pour connaître les besoins de chaque région. A ces délégués, pourront se joindre des représentants de divers groupements. On a alors mentionné qu'il existe dans le territoire de la régionale des organismes qui seraient intéressés, par leurs activités, à collaborer à cette organisation.

Son financement

Dans son exposé, M. Houde a souligné que les professeurs pourraient être payés par la régionale qui verraient ces dépenses remboursées par le ministère de l'Education.

Quant aux professeurs, il n'est pas nécessaire qu'ils soient présentement à l'emploi de la régionale. M. Houde a ajouté qu'il est possible d'avoir recours à des experts dans les divers domaines pour dispenser ces cours.

Des études seront faites et si la chose s'avère réalisable, des cours pourront être mis sur pied dès cet automne après qu'ils auront été acceptés par la direction de l'éducation permanente du ministère.

Selon son président, M. Jean-Charles Gilbert

L'Union de Parents du Grand Shawinigan a un rôle à jouer parmi les corps intermédiaires

Shawinigan (D.L.) — "L'Union de Parents du Grand Shawinigan est très consciente de ses responsabilités envers la famille. Jamais la nécessité d'asseoir solidement notre mouvement et d'en assurer la diffusion dans toutes les classes de la société, particulièrement avec les moins favorisés, nous est apparue plus urgente". C'est ce qu'a déclaré le président de ce groupement, M. Jean-Charles Gilbert.

Il a poursuivi en disant "Un ensemble d'événements et de situations, l'évolution rapide de notre milieu et la transformation de toute notre société, nous obligent à remettre en question la plupart de nos structures, y compris celle que l'on croyait la plus à l'abri de tout changement rapide, la famille".

M. Gilbert a par la suite rappelé que tous les corps intermédiaires seront appelés à jouer un rôle de plus en plus prépondérant, non seulement dans l'élaboration des lois mais aussi dans leur application. Il croit que tous les citoyens devront participer à cette évolution par leur appartenance à un corps professionnel ou à un groupement social.

"Cependant, si on regarde un tant soit peu autour de soi, on a tôt fait de se rendre compte que la famille n'est à peu près pas représentées au sein de cet éventail des corps intermédiaires. Qu'elle le soit indirectement parce que la plupart des membres de ces associations sont souvent pères et mères de famille, cela offre bien peu de garanties quand on songe que les buts premiers de ces mouvements sont avant tout de nature à promouvoir les intérêts de la profession, du travail, du commerce ou d'institutions qui n'ont aucun rapport direct avec la famille" d'affirmer le président.

Il a émis l'opinion que si la famille veut avoir son mot à dire dans ce dialogue qui s'engage entre les corps intermédiaires et l'Etat elle doit s'organiser elle-même et se donner les structures d'un front familial qui lui permettront de se faire entendre et de participer pleinement à la solution des problèmes de notre société, dont elle demeure la cellule initiale.

M. Gilbert a affirmé que c'est le rôle que se propose de jouer l'Union des Parents du Grand Shawinigan. Fondé par des pères et mères de familles, le mouvement entend toujours être dirigé par des pères et mères de familles.

Au sujet de ce groupement, le président l'a défini comme étant une sorte de coopérative d'entraide qui met sur pied en tout premier lieu un service d'éducation familiale en organisant des réunions où les parents discutent de leurs problèmes d'éducateurs souvent en compagnie d'un spécialiste conférencier.

On se propose également d'organiser un comité famille-école qui pourvoira à l'établissement et au maintien de relations harmonieuses entre la famille et l'école. On désire ainsi intéresser les parents à suivre les assemblées de la commission scolaire et en assurant la présence de la famille partout où elle est nécessaire dans l'organisation et le bon fonctionnement de l'école tant au niveau élémentaire que secondaire.

L'Union de Parents désire également, par la mise sur pied de tous les services et comités nécessaires, s'intéresser aux loisirs familiaux et autres problèmes du milieu.

Au sujet de la nécessité de la représentation de la famille au sein des corps intermédiaires, M. Gilbert a affirmé "Nous croyons sincèrement que l'Union de Parents du Grand Shawinigan répondra à la nécessité de cette représentation dans la mesure où nous pourrons assurer la diffusion du mouvement et sa présence active au sein des corps intermédiaires. C'est par notre mouvement que la famille pourra prendre concrètement conscience de ses problèmes et qu'elle aura son mot à dire dans la recherche et la mise en oeuvre de leurs solutions".

M. Jean-Charles Gilbert espère que les familles seront nombreuses à se joindre à ce groupement pour qu'il devienne une force et puisse agir en leur nom.

Au pensionnat des Ursulines à Grand'Mère

Location de 20 classes au coût de $30,000 par année

SHAWINIGAN (D.L.) — La location de 20 classes dans le pensionnat Ste-Ursule des Dames Ursulines de Grand'Mère entraînera un déboursé de $30,000 annuellement pour la Commission scolaire régionale de la Mauricie. Les commissaires régionaux ont accepté cette dépense lors de leur dernière réunion.

Comme le mentionnait la Soeur économe du couvent de Grand'Mère, ce prix de location comprend, en plus des 20 classes, tous les autres locaux laissés à la disposition des élèves et des professeurs, c'est-à-dire tout le pensionnat comprenant cinq étages.

De plus, pour se rendre à la demande de la régionale, la communauté aménagera quatre classes nouvelles et une bibliothèque en divisant le vaste dortoir du pensionnat au cours des présentes vacances scolaires.

Le paiement de $30,000 devra être fait en dix versements égaux de $3,000. Quant au contrat liant les deux parties, il aura une durée de deux ans, soit pour les années scolaires 1966-67 et 1967-68. M. Julien Houde a souligné que ce prix est légèrement supérieur à celui de l'an dernier, pour le coût par classe. Cependant, cette année, aucune charge ne sera faite pour la chapelle.

TV
REPARATION et VENTE
de TV et d'Antennes.
Service 24 heures par jour.
538-8601
758, 6e Avenue,
LAFORME
ELECTRONIQUE INC.
Grand'Mère.

Bureau 536-4027 Résidence 536-4860
Dr CHS-A. BOUTET
OPTOMETRISTE
— SPECIALISTE DE LA VUE —
— VERRES DE CONTACT —
649, 5e RUE SHAWINIGAN

MACHINE A FACTURER
A vendre, 3 mois d'opération seulement. — Modèle 235. — No. Série M 11597 D.
Appelez :
BOB HANNA
538-3311

BAM-1300
Salon-Bar — Steak House au-dessus du
CAFE DES ARTISTES
476, 6e Avenue — Grand'Mère
Spécialité: Charcoal Steak
Pour réservation: 538-5818
Licence complète.

DANS L'AVIS PUBLIC PARU LE 7 JUILLET '66
Pour les soumissions de transport des élèves de la Régionale de la Mauricie.
On aurait dû lire :
CIRCUIT 235 : STE-FLORE A GRAND'MERE
MATIN : Départ dernier élève rang St-Alexandre, village de Ste-Flore, route St-Jean des Piles, rang St-Louis aux écoles de Grand'Mère.
SOIR : Même parcours à l'inverse.
Environ 40 élèves Environ 7 milles.

Manoir Beaumont
FILLES A
GO—GO
de 10 hres a.m. à 2 hres p.m.
et 4 hres p.m. à 7 hres p.m.
MUSIQUE "HONKY-TONK"

PALACE
GRAND'MERE
JUSQU'A MARDI
"LE COMBAT DU CAPITAINE NEWMAN"
Couleurs, Gregory Peck, Tony Curtis, Angie Dickinson et Bobby Darin.
2e FILM :
"LE SECRET DE L'ILE SANGLANTE"
Drame de guerre, Jack Hedley, Barbara Shelley, Patrick Wymark, Charles Tingwell.

ENTREE LIBRE
Hôtel de la Salle
CETTE SEMAINE :
INEZ GIFFORD
Vedette américaine de la chanson.
Nouvelle présentation de chansons en Technicolor.
FRANCINE Danseuse
ROLAND PELLETIER
Chanteur, M.C.
Salle pour Réceptions et Mariages.
Réservation : 538-8686
ENTREE LIBRE
ENTREE LIBRE
ENTREE LIBRE

POUR PLUS D'ACCOMMODATION ET D'EFFICACITE...
Afin de mieux accommoder les électeurs du comté de LAVIOLETTE... afin d'augmenter l'efficacité dans le travail qui est relié à ses fonctions.
M. ANDRE LEDUC, M. P. P.
a cédulé tel que ci-bas, la programmation de son temps d'ici la session.
RESERVE AUX ELECTEURS
LUNDI : 9 h. 30 à midi et 2 h. 30 à 5 hres p.m. à son bureau : 780, 10e Avenue, Grand'Mère.
(le 1er lundi du mois, à La Tuque, Hôtel de Ville).
MARDI et MERCREDI : A Québec, la priorité sera accordée aux activités qui convergent vers la promotion des divers projets, en faveur de l'épanouissement du comté chez l'un ou l'autre des 21 ministères.
L'administration du comté est : "inhérente à tous les ministères.
JEUDI : Réservé aux Corporations Municipales ou Scolaires et aux organismes civiques qui sont reconnus.
2 h. 30 à 5 hres p.m.: A son bureau, 780, 10e Avenue, Grand'Mère.
VENDREDI : Concentration sur la planification des projets à être réalisés à courte ou longue échéance, et qui sont susceptibles d'apporter plus de bien-être et de prospérité à la collectivité.
SAMEDI et DIMANCHE : Consacrés à sa famille et à des manifestations sociales de nature représentative.

TÉLÉ VISION

LUNDI

10.00—5- Eye guess
7- Au bois joli
8- Where the action is
10- Toast et café
13- Cinéma d'été
10.25—5- NBC morning news report
10.30—5- Concentration
8- Dark shadows
11.00—4- Mire et musique
5- Chain letter
6- Test pattern and music
7- Coq au 7
8- Supermarket sweep
10- A votre service madame
11.30—5- Showdown
8- The dating game
10- L'école du bonheur
13- La poulette grise
11.45— Le grand manitou
12- The sound of 12
11.50—6- Today on CBMT
11.54—6- News and weather
12.00—4- Dessins animés
5- Jeopardy
6- Luncheon date
7- Musique 66
8- The Donna Reed show
10- Dessins animés
12- 12 noon
13- Les aventures de Maluron
12.10—4- Horaire commenté
12.15—4- L'actualité
10- Première édition
12.25—4- La météo
12.26—4- Editorial
12.28—4- Sports
12.30—4- De tout, de tous et un peu de tout

CKTM-TV 13

LUNDI, le 11 juillet 1966

9.15 Bonjour
10.08 Cinéma d'Été : "Le monstre des temps perdus"
11.30 La Poulette Grise
12.00 Les Aventures de Maluron
12.30 Les Actualités - Météo - Sports
12.40 Vari-Été
12.45 Regard sur le Coeur du Québec : "St-Raymond"
1.15 Représentation continuelle
3.00 Long metrage: "Au pays de la peur"
4.30 Bobino
5.00 Courrier du Roy
5.30 Popeye
6.00 Monsieur Ed
6.30 Les Actualités - Météo - Sports
7.00 Perry Mason
8.00 Belle et Sébastien
8.30 Face à la musique
9.00 Sincèrement Fernand Gignac
9.30 Les barons de la pegre
10.30 Caméra '66
11.00 Téléjournal
11.20 Les Actualités - Météo - Sports
11.30 Cinéma: "Maruzella"
1.00 Nouvelles anglaises (CBC TV NEWS)
1.10 Fin de nos émissions

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU COEUR DU QUÉBEC

5- Swinging country
6- Search for tomorrow
7- Première édition
8- Father knows best
10- Ciné-midi
12- The liberal arts
13- Les actualités - Météo - Sports
12.40—13- Vari-été
12.45—6- Guiding light
7- La Météo
12.50—7- Midi-sport
12.55—5- Day report
1.00—4- Palmarès
5- General hospital
6- Luncheon date
7- A toute vitesse
8- Ben Casey
12- Suprise party
13- Représentation continuelle
1.25—2- Téléjournal
1.30—3- Histoires vraies
6- Arrêtez-les
5- Ben Casey
6- As the world turns
7- Film
12- Mickey Mouse club
2.00—2-7- Un inspecteur sentimental
4- On the scene
8- The newlywed game
12- Ed Allen time
2.30—5- The doctors
6- Focus
8- A time for us
10- Cinéte
12- People in conflict
2.55—6- News with a woman's touch
3.00—2-7-13- Long métrage
4- La sieste
5- Another world
6- To tell the truth
8- General hospital
12- Fractured phrases
3.25—6- The Bonnie Prudden Show
3.30—5- You don't say
8- The nurses
12- It's your move
3.55—6- Milestones of the century
4.00—6- Vacation Time
8- The Early show
10- Les incorruptibles
12- Last of the Mohicans
4.30—2-7-13- Bobino
4- Dessins animés
5- Where the action is
12- News headlines
4.32—12- Secret squirrel
5.00—2-13- Le Courrier du Roy
4-10- Le capitaine
5- Adventure club
6- Summer camp
7- Aventures d'outre-mer
12- Hercules
5.30—2- La boîte à surprise
4- Les Boucaniers
6- Mad movies
10- Arrêtez-les
8- News extra
12- Hancock
6- Valentine's Day
13- Popeye
5.40—5- Superman

8- Weather
8.45—8- News
5.55—4- Ou
6.00—2- Jeunesse Oblige Télé-Québec
4- Gare Jonction
7- Monday Six O'clock movie
8- M. Ed
13- Télé-métro
10- The Pierre Berton show
12- Channel 5 report
6.10—5- Nouvelles du sport
6.25—2- Weather
5- L'air du temps
6.29—4- Téléjournal
6.30—2- Huntley and Brinkley report
5- Vagabond Honeymoon
6- Télébulletin
7- Pulse
12- Les actualités — Météo Sports
13- Nouvelles du sport
6.34—4- Nouvelles
6.44—4- Aujourd'hui La météo
6.45—2- Edition sportive
7- Sports-images
6.50—7- Editorial
10- M. Ed
6.58—4- The Addams Family
7.00—4- CBC Evening news
5- Jeunesse d'aujourd'hui
6- Dernière heure
7- Batman
10- Perry Mason
12- Ciné-roman
13- Sports
7.15—10- Vive la vie
7.25—6- The Nature of things
7.30—2- F-Troop
6- O'Clock High
12- Hong-Kong
8- Feu rouge, feu vert
10- Belle et Sébastien
7.45—2- The Fugitive
8.00—2-7-13- Honey West
6- Bewitched
5- Face à la musique
12- Ma sorcière bien-aimée
8.30—2-7-13- Dr. Kildare
4-10- The Andy Griffith show
5- Danger is my business
6-12- Sincèrement, Fernand Gignac
8- Le grand prix musical
9.00—2-7-13- Kraft Summer Music-Hall
4-10- Country Music-Hall
5-6- A man Called Shenandoah
12- Peyton place
8- Les Barons de la pègre
9.30—2-7-13- Gags à Go Go
4-10- The Big Valley
12- Relevez les manchettes
10.00—4-10- Singalong jubilee
6- Run for your life
5- The Avengers
8- Caméra '66
10.30—2-7-13- La belle époque
4- Dernière heure et météo
10.45—10- Téléjournal
11.00—2-7-13- L'actualité
4- Eleventh hour weather
5- CBC-TV News
6- Mountain report
8- La ronde des sports
10- CTV National News
12- Eleventh hour news
11.05—6- Cinéma
11.10—10- La météo
11.11—4- Editorial
11.12—4- Nouvelles du sport
11.14—4- Viewpoint
11.15—6- Nouvelles du sport
7- Pulse
12- Supplément régional
11.20—2-7- Où
4- Eleventh hour sports
5- Ninht Edition
6- Les actualités
12- Météo - Sports
11.25—2- Nouvelles du sport
4- Heure exquise
8- Movie 8
11.30—2- Cinéma
5- The tonight show
6- Sports final
8- The way things are
12- People in conflict
10- Venez donc chez moi
7- Star time on 7
11.37—6- Science-fiction theatre
11.40—12- The Saint
12.40—10- Dernière édition
12- Sports hot seat
1.00—6- Final édition
1.00—12- Newsroom 12 - Méditation
13- CBC-TV News

RADI CH-55

5.50 Ouverture et intermède
5.55 Flash sur l'actualité
6.00 De bonne heure de bonne humeur
6.30 Messe du sanctuaire
7.00 Flash sur l'actualité
7.05 De bonne heure de bonne humeur
7.40 Commentaires en une minute
7.47 De bonne heure de bonne humeur
7.50 Journal parlé du matin (J.-N. Beaudoin & International Nickel & Sunoco)
8.00 Chez Miville
9.00 Flash sur l'actualité (Atlantic & Pacific) Horoscope Kelldor
9.05 Bonjour mes amours
9.10 Monsieur 550 vous appelle
9.25 Flash sur l'actualité
9.55 Fémina
10.00 Un homme vous écoute
10.15 Mon quartier (Crémerie Trois-Rivières)
10.30 Monsieur 550 vous appelle
10.45 Flash sur l'actualité
10.55 Marie Teiller avocate
11.00 Vie de femmes
11.15 Les loveux troubadours
11.30 Flash sur l'actualité (Ecoles Audio-visuelles (Nantel Inc.)
12.00 Le courrier de la mode (Salon Michel et Chaussures Hollywood)
12.10 Sports No 1
12.15 Jouez "ABC"
12.20 Pattes de velours et griffes pointues (Autoport Inc.)
12.25 Commentaires éditorial avec Sylvio St-Amant
12.35 Indiscrétions (Charbonnerie St-Laurent)
12.40 Flash sur l'actualité
12.55 Le palmarès du long jeu
1.00 Capsules d'optimisme avec le R. P. M.M. Desmarais
1.15 Est-ce ainsi que les hommes vivent?
1.30 Flash sur l'actualité
1.50 Au bout du fil
2.00 Monsieur 550 vous appelle
2.50 Flash sur l'actualité
2.55 Discothèque 550
3.00 Flash sur l'actualité
3.55 Feu vert
4.00 Flash sur l'actualité
4.55 Feu vert
5.00 Allons au cinéma ce soir
5.25 Sports No 1
5.50 Journal parlé de 6.00
6.00 Commentaires en une minute
6.09 Sports et loisirs
6.10 Feu vert
6.15 Flash sur l'actualité
6.58 Chapelet et faire - part
7.00 Mon quartier (Reprise) (Crémerie Trois-Rivières)
7.15 Présent Radio-journal
7.30 Au bois du rossignolet
8.00 Concert symphonique
8.02 Capital et travail
8.30 Nouvelles et commentaires
9.30 Un chansonnier et sa muse
10.30 Flash sur l'actualité
10.55 La nuit qui vient
11.00 Sports No 1
11.25 Flash sur l'actualité
11.55 La nuit qui vient
12.00 Flash sur l'actualité
12.55 Bonne nuit mes agneaux
1.00 Pensée du soir
3.00 Fin des émissions

Festival de St-Jean-des-Piles

Splendeur de la poésie avec François Rozet

(par Roland HEROUX)

Hugo, Daudet, France, Fort, Baudelaire, Vilandrac. Trois heures de prose et de poésie. Un lecteur, un récitant aux dons merveilleux, qui fait passer le message, qui reconstitue toute leur vie, toute leur intensité, à quelques-unes des plus belles pages de la littérature française. C'est François Rozet.

Voici un artiste qui nous arrivait, pour quelques mois, en 1940, et qui a choisi de demeurer au Canada français. Il a contribué, par son enseignement, par son exemple à la formation d'un bon nombre de nos meilleurs artistes de la scène, de la télévision, de la radio. Il arrivait riche d'une expérience acquise à l'Odéon, au Vieux-Colombier. Formé aux disciplines du Conservatoire de Paris, ami de Jouvet, Gide, Duhamel et de tant d'autres tres et du théâtre, cet homme d'une culture immense allait transmettre les trésorrs de cette culture aux jeunes Canadiens.

Une soirée avec Rozet, c'est quelque chose d'intime, et qu'il faut vivre, pour pouvoir s'en faire une idée précise. A partir des premiers poèmes, légers, spirituels, de Paul Fort, en passant par les merveilleux contes d'Alphonse Daudet, par les spirituels portraits qu'il tire d'Anatole France, nous arrivons aux poèmes de Baudelaire et de Vilandrac.

Rozet est un récitant incomparable. Les modulations de la voix et du geste, la netteté de la diction, la chaleur du débit, la mesure, le bon goût en tout, sont des qualités de Rozet dont on a tout dit.

Cette soirée, M. Rozet l'a voulue marquée au coin de l'intimité. "C'est un peu comme si je vous recevais chez moi, ou si j'allais dans un de vos foyers", disait-il, en guise d'introduction.

Cette soirée a duré trois heures, et elle a paru courte. Elle s'inscrivait dans le cadre du festival d'été de St-Jean-des-Piles. Le public venu à la Villa Musica a été plongé dans le plus pur ravissement. Il est trop rare que nous ayons le privilège de telles soirées. Elles devraient se multiplier. Elles nous apprennent à mieux goûter les plus pures beautés de la langue française. Qu'il s'agisse de la Tristesse d'Olympio, de Hugo, des poèmes modernes, et sublimes, de Vilandrac, des Petites vieilles, de Baudelaire, de l'Elixir du père Gaucher ou de la dernière classe de Daudet, nous allons, même en des textes connus, de découverte, en découverte.

L'Elixir, par exemple. Un style d'une limpidité, d'une saveur, d'une fraîcheur qui sont uniques dans la prose française. La dernière classe, au dire de Léon Daudet, le fils du grand conteur, serait ce qu'il a écrit de plus parfait. M. Rozet l'avait réservée à dessein pour clore son récita. "A un moment où il est tellement question d'instruction, à un moment où on dit, au Canada français, que la langue y est menacée, qu'on ne s'en soucie pas assez, il est bon de relire de telles pages. Elles ont de quoi nous y émouvoir encore davantage," dsait M. Rozet avant de commencer la lecture Il y a su y doser avec un art une émotion qui l'étreignait pourtant lui-même autant que son auditoire.

C'était la première fois que M. Rozet venait à St-Jean-des-Piles. Arrivé quelques heures avant son récital, il avait pu, en bateau à moteur, remonter le St-Maurice sur une distance de plusieurs milles. "Vous habitez une région merveilleuse. J'ai découvert un coin de pays dont j'étais loin de deviner la sauvage et tranquille beauté. Je comprends qu'il se soit édifié dans un tel cadre naturel un centre culturel où, de semaine en semaine, vous venez communier à la beauté. Un cadre pareil dispose à l'audition des chefs-doeuvre de l'art, car nous sommes déjà en présence d'un chef-d'oeuvre de la nature".

DE L'IMAGE AU SON

Vous avez peut-être entendu à la télévision française de Radio-Canada, depuis quelques jeudis, les concerts donnés à l'Arena Maurice-Richard. Nos meilleurs musiciens s'y produisent. Un excellent orchestre y joue les plus belles pages de la musique symphonique. On y fait des entrevues fort intéressantes à l'entracte. Jeudi dernier, c'était le critique Rtic MacLean et le comédien Edgar Fruitier.

Henri Bergeron, excellent animateur, dirigeait l'entrevue. MacLean y a parlé de la critique. "Je vais très souvent au concert. C'est mon métier. Je ne choisis pas les concerts. Il y a un concert à couvrir, je vais au concert". On se surprendra peut-être de la franchise de MacLean, mais il dit que la tâche du critique est de dire la vérité, et que quatre concerts sur cinq sont mauvais. Un bon concert est une chose à retenir pour longtemps.

Fruitier, de son côté, est un des plus grands collectionneurs de disques que l'on connaisse. Un grand connaisseur aussi. Il y a beaucoup d'esprit dans ses commentaires, mais aussi beaucoup de science. Fruitier est un des plus vrais mélomanes que je connaisse. J'ai entendu, très souvent, des émissions commentées, à la radio, sur le disque, où il était l'invité. Il a révélé qu'il écoute et compare les disques, en suivant la musique partition en main. C'est d'ailleurs un de ses divertissements préférés que la musique, et l'audition comparée. La collection de Fruitier est de plus de 7.000 disques, et elle renferme des choses extrêmement rares, par leur caractère, leur ancienneté, leur exclusivité. J'ai vu, à plusieurs reprises, Fruitier chez les disquaires trifluviens. Les gens qui étaient près de lui, aux comptoirs, étaient ébahis de l'entendre, les vendeuses de disques aussi. L'une d'elles m'a dit un jour: "J'ai appris plus de M. Fruitier, cet après-midi, que de toute autre personne depuis que j'ai commencé à offrir des disques au public." Si Si jamais vous lisez en quelque part que M. Fruitier va faire une émission commentée de disque, synthonisez cette émission, vous ne le regretterez pas.

Les Cailloux, à leur dernière émission de télévision jeudi soir également, avaient invité le grand folkloriste Jacques Labrecque. Celui-ci n'a rien perdu de sa verve et de sa voix. En l'invitant les Cailloux étaient parfaitement conscients d'avoir avec eux, ce soir-là, le plus grand de nos folkloristes.

Roland Héroux

Télé-Films

12.30—10 Ciné - midi
"Les caprices de Suzanne", avec Joan Fontaine et George Brent. — AR.
1.15—13 Représentation continuelle
"Air Force", avec John Garfield et Arthur Kennedy. — AA.
2.30—10 Cinéte
"La femme en rouge", avec Simone Sylvestre et Jean Debucourt. — AR.
3.00—2-7-13- Long métrage
"Au pays de la peur", avec Stewart Granger, Cyd Charisse et Wendell Corey. - AA.
3.00—4 La sieste
"Le songe de Butterfly", avec Maria Cebotari et Fosco Giachetti. — AR.
4.00—8 The early show
"Escape in the desert", avec Helmur Dantine et Jean Sullivan. —
6.00—8 Monday six o'clock movie
"Berlin Express", avec Merle Oberon, Robert Ryan, Paul Lucas et Charles Kevin. —
11.10—10 Cinéma
"Mon phoque et elles", avec François Périer et Moira Lister. — Les conséquences imprévues de la présence d'un phoque dans la maison d'un jeune avocat. — A.
11.21—5 Penthouse 5
"The affairs of Suzan", avec Joan Fontaine et George Brent. — Une femme remarquable s'adapte à quatre personnalités dans le but de plaire aux quatre hommes qui l'aiment.
11.25—4 Heure exquise
"Le bal des sirènes", avec Esther Williams et Red Skelton. — Un compositeur s'inscrit comme élève dans un collège de jeunes filles pour reconquérir le coeur de sa femme. — A.
11.25—8 Movie 8
"Hôtel réservé", avec James Mason, Lucie Mannheim, Patricia Medina et Herbert Lom. — Un client d'un hôtel français est accusé d'être un espion nazi. Pour prouver son innocence, il tend un guet - apens à de vrais espions.
11.30—2-13 Cinéma
"Maruzella", avec Marisa Allasio, Massimo Serato et Yvette Lebon. — Maruzella s'éprend de l'amant de sa belle-mère. Ce dernier est différent mais un événement tragique lui ouvrira les yeux. — AR.
11.30—7 Star time on 7
"Pardon my sarong", avec Abbott et Costello. — Dans ce film nos deux héros dépistent des voleurs de bijoux.

Horaire des cinémas

IMPERIAL — "Commando au Vietnam" AA et "2 jours à vivre", AR. Samedi, 7 hres et 8h.30; dimanche: 1h.30 - 7 hres et 8h.30; semaine: 1h.30 - 7 hres et 8h.30; samedi: 1h.30, pour les jeunes — "Les tigres du ciel", et 10 cartoons.
BARONNET — Our man Flint AR. "Matinée dimanche à 2 hres, soirée 7 hres et 9h.15.
CINEMA DE PARIS — Actualité à 1h.20, "Le monocle rit jaune", AA, à 1h.40 et 8h.20, cette étrange tendresse, D. 3h.20, 6h.30 et 10 heures.
ROYAL — "Citoyen de nulle part et l'enquête" A.R., dimanche, continuel compter de 1h.30, soirée 6h.30, 8h.15 et 10 heures.
CHAMPLAIN — Samedi, 1h.30, pour les enfants. Dimanche 1h.30 en matinée. Une seule représentation en soirée: 7h.15 "Il faut marier Papa" — 9h.15 — "Les Jeux de l'Amour et de la Guerre".
CAPITOL — Tous les jours, sauf semaine et dimanche, en matinée à 1 h. Soirée: 6 heures 30 et 8 hres. "Ils sont nus" D. Jacques Normand. "001 - Destination "Jamaïque".

CHAMPLAIN
JUSQU'A VENDREDI
UNE SEULE REPRESENTATION EN SOIREE A 7 H. 15
EN GRANDE PRIMEUR
"LES JEUX DE L'AMOUR et de la GUERRE"
2e FILM EN COULEURS
"IL FAUT MARIER PAPA"
GLEN FORD
SAMEDI PROCHAIN POUR LES JEUNES
"GRAND FESTIVAL DE CARTOONS"
prix de présence
10 ans et plus
25¢

GRANDE PREMIERE REGIONALE
UN JACQUES NORMAND
que vous n'êtes pas près d'oublier... dans son premier rôle dramatique à l'écran!
CITEL présente
ILS SONT NUS
ALAIN SAURY RITA MAIDEN et ISABELLE
BLONDES et BOMBES!
001 DESTINATION JAMAIQUE
en COULEURS
CAPITOL
JUSQU'A VENDREDI
Matinée : 1 h. 30
Soirée : 6 h. 30 et 8 hres.

CINÉMA DE PARIS TEL.: 4-8011
JUSQU'A VENDREDI
Mat.: 50¢ — Soir : 90¢
La comédie-surprise de l'année
L'agent secret qui fait BONDIR LE MONOCLE RIT JAUNE EN PRIMEUR!
EGALEMENT A L'AFFICHE
"Pour sa première expérience, il lui faut une femme comme Olga"
"CETTE ETRANGE TENDRESSE"

IMPERIAL
JUSQU'A VENDREDI
1.30 - 7.00 et 8.30 hres
COMMANDO AU VIET-NAM
2e film en cinémascope
Curt Jurgens et Danièle Gaubert
"2 JOURS A VIVRE"
SAMEDI A 1 H. 30 POUR LES JEUNES
"LE CASTILLON"
plus Festival de 10 Cartoons
TIRAGE DE BREUVAGES FRISCO
CONCOURS DE DARDS
10 ans et plus
25¢

Au Cabaret RIO
FERNAND DESILET présente
6 JOLIES DANSEUSES EXOTIQUES 6
SPECTACLE CONTINUEL
de 9 hres 45 à 2 hres
ENTREE LIBRE
C'EST UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER

ça bouge — ça balance
Le meilleur orchestre jamais présenté à Trois-Rivières
COCKTAIL LOUNGE Oasis
EN TROISIEME SEMAINE TRIOMPHALE
BILLY MARTIN ET SON ORCHESTRE
VEDETTE DU DISQUE ET DE LA T.V.
Le meilleur orchestre jamais présenté à Trois-Rivières pour la danse.
ENTREE LIBRE
N'oubliez pas notre 2 pour 1
Tous les après-midi entre 5 hres et 7 hres nous vous servirons 2 consommations pour le prix d'une.
Go Go - Yé Yé - Rock'n Roll - Bossa Nova - Merengue - Etc...
Tout genre de danses

Fleurdelysé HOTEL ST-MAURICE
A la demande générale, nous vous présentons de nouveau pour une deuxième grande semaine : la revue
Hello Hawaii
2 SPECTACLES
9 hres 45 et 11 hres 45
ENTREE : $1.00
La sensationnelle revue Hawaienne "HELLO HAWAII" est un spectacle inoubliable de plus d'une heure de chant, de danse et de musique nous rappelant ces merveilleuses Iles du Sud . . .
C'est un spectacle à ne pas manquer !

Un film de DANIEL MANN
OUR MAN FLINT
James COBURN
Lee J. COBB
VOUS CROYEZ QUE JAMES BOND EST UNIQUE DANS LE GENRE ESPION?
MAIS ATTENDEZ POUR VOIR NOTRE HOMME FLINT
en couleurs
FLINT DEPASSE JAMES BOND
REPRESENTATIONS: DIMANCHE a 2 p.m
TOUS LES SOIRS a 7.00 et 9.15 p.m.
LE BARONNET
323 DES FORGES T-R TEL -374-9955

109, BRUNELLE CAP Bergerac TEL.: 374-0567
EN VEDETTE
LES FLAMINGOS
chanteurs fantaisistes
SONIA
danseuse
ROGER JOLIN 4
pour la danse
2 SPECTACLES DU LUNDI AU VENDREDI 10 HRES 30 ET 12 HRES 30
SAMEDI: 3 SPECTACLES : 9.30 - 11.30 - 1 hre
DIMANCHE: 2 SPECTACLES 9 HRES ET 10 HRES 30
JEUDI: TALENT-ROMA Boum Boum Filion
A venir, 18 août, en primeur :
BENNY BARBARA et sa Tijuana Band

la plume et le plumeau

Lecture de vacances

Ceux qui aiment à lire ont dû se faire des provisions pour les vacances. Les jours de flânerie, quand la chaleur est extrême, ou lorsqu'il pleut, ou à n'importe quel moment de la journée quand on va s'asseoir sous les arbres, rien de tel qu'un beau livre pour passer des heures enchantées.

Les vrais liseurs font un choix éclectique. Ils cherchent un peu de tout, passant des essais à l'histoire, de la poésie au roman ou aux pièces de théâtre, des biographies aux récits de voyage.

Je crois que le genre de livre pour contenter tout le monde c'est une belle biographie, bien écrite, qui raconte la vie d'un personnage célèbre, héros de l'histoire, musicien, écrivain, artiste.

On y trouve tout le plaisir d'un roman. Les événements s'y déroulent, l'âme et la personnalité du personnage y sont analysées, comme dans un roman psychologique, on décrit l'entourage, le milieu, les moeurs, comme dans un roman de moeurs.

Toute vie est un roman et un peu plus qu'un roman. Dans le roman, le romancier conduit ses personnages, il leur fait suivre un plan bien défini qu'il a arrangé à sa façon. Dans la vie, c'est l'imprévu et le hasard qui conduisent la destinée et c'est passionnant.

C'est d'autant plus passionnant que c'est vrai. Ce ne sont pas des "histoires arrangées à la main", comme on dit, des intrigues cousues de fil blanc, mais c'est la vie, la vraie vie, telle que l'ont vécue des êtres exceptionnels.

La mode est aux biographies. J'ai lu toutes celles que André Maurois a écrites et j'y ai pris un plaisir infini. Il ne me reste que son Balzac dont je n'ai fait qu'attaquer les six cents pages. Mais j'ai connu par lui le poète Shelley, le politique Disraéli, le poète Byron, George Sand et Victor Hugo dans les détails les plus intimes de leur vie. J'ai appris de quelle façon ils travaillaient, ils aimaient et vivaient.

Henri Troyat a écrit d'admirables biographies des grands écrivains russes. Je ne connais pas de plus belle introduction à ce peuple attachant et toujours un peu mystérieux que les biographies de Troyat.

Mamie

(Photo PA)

ROBERT SPHATT, à gauche, sur les deux photos, et Janes Gallop, à droite, exhibent les plus récentes de leurs perruques, lors de l'exposition d'accessoires capillaires tenue à New-York, en présence de plus de 200 commentateurs et commentatrices de la mode venus assister à la présentation des collections d'automne dans la capitale des Etats-Unis.

Parents sévères

le courrier de Mamie

DEMANDE: - J'ai seize ans bientôt dix-sept, et mes parents ne me laissent aucune chance de sortir avec des garçons de mon âge. Jamais je n'ai la chance, comme les autres filles de mon âge, d'aller voir un film avec un copain. Jamais je ne peux aller faire une promenade en bicyclette s'il y a des garçons avec nous. Jamais je ne peux aller me baigner à la plage parce qu'il y a des garçons. Jamais je ne peux aller danser le samedi soir s'il y a des garçons qui montent avec nous dans le taxi. Ne croyez-vous pas que mes parents exagèrent? Je ne leur demande pas la lune, seulement de pouvoir aller au cinéma ou danser.

Pourtant je n'ai rien fait qui aurait pu les tourner contre moi.

Chaque fois qu'un garçon me demande de sortir avec lui je suis obligée de refuser.

Conseillez-moi et je saurai suivre vos conseils.

CENDRILLON

Réponse: — Je n'ai reproduit que la première partie de votre lettre parce que vous y énoncez un problème très général. Elles ne sont pas rares les jeunes filles que leurs parents protègent à tout prix contre les entreprises masculines. Il ne faut pas en vouloir à vos parents de vous protéger ainsi mais, à votre âge, on devrait commencer à vous accorder un peu de liberté. Pas toute liberté, bien sûr, parce que vous êtes encore jeune, que vous n'êtes pas habituée à cette liberté qui pourrait vous griser un peu, mais un minimum de liberté. Des sorties en groupe, avec jeunes gens et jeunes filles, doivent être permises à une jeune fille de seize ans, à condition que les parents connaissent les gens avec qui se trouve leur fille, qu'ils sachent où vont les jeunes gens et qu'on ait bien défini ensemble l'heure de la rentrée.

Les sorties seule à seul avec un garçon sont moins recommandées, à moins que le garçon ne soit bien connu de la famille, qu'il ait bonne réputation et bonne tenue. Mais on pourrait les permettre de temps à autre, pas trop souvent, ainsi que les promenades à bicyclette. De même pour la danse, si elle a lieu dans un endroit bien surveillé où on ne vend pas l'alcool et que la soirée se termine à une heure raisonnable.

Causez tranquillement de tout cela avec vos parents. Demandez à votre mère qu'elle vous explique très clairement les dangers que vous louvez courir en compagnie des garçons. Puis, lorsqu'un jeune homme vous invite amènez-le chez vous et présentez-le à votre mère.

N'acceptez jamais de sortir sans avoir l'accord de vos parents. Les jeunes filles qui sortent en cachette deviennent la proie des coureurs qui ne cherchent qu'à profiter de la naïveté des filles.

Cet accord, vous allez finir par l'obtenir, peu à peu, pas en discutant âprement et en faisant valoir des revendications, mais en causant doucement, en demandant l'avis de votre mère sur les jeunes gens qui vous fréquentent, en les amenant chez vous, et surtout en observant une conduite au-dessus de tout reproche.

La liberté, cela se mérite et se gagne. On l'obtient peu à peu, par lambeaux, et c'est bien ainsi quand on est jeune, car l'expérience vient en même temps. Tandis que celles qui ont trop de liberté tombent dans les pièges tendus par les garçons.

Tout en causant avec le jeune homme qui vous intéresse, vous pouvez suggérer délicatement que vous aimeriez correspondre avec lui. N'insistez pas. Mais vous pouvez espérer qu'il sera assez intelligent pour saisir l'allusion.

— 0 —

Réponse à Samantha: — J'ai envie de vous gronder. Vous êtes fréquentée par un bon garçon qui vous respecte. Vous reconnaissez et regrettez vos folies passées. Alors pourquoi ne pas les oublier et tourner une page neuve vers l'avenir? Le bon Dieu pardonne toutes les fautes des humains, pourquoi n'apprenez-vous pas à vous pardonner à vous-même?

Vous êtes méchante avec vos parents, dites-vous, bien qu'ils soient très bons. Cela, c'est parce que vous n'avez pas la conscience tranquille. Vous vous dites impure et pécheresse. Pourtant l'Evangile nous apprend que le Christ a été toute bonté pour la plus grande pécheresse de son temps.

Vous ne pratiquez plus votre religion, non parce que vous ne croyez plus mais parce que vous ployez sous le poids de votre fardeau. Vous y pensez sans cesse et vous éprouvez un sentiment constant de culpabilité.

Il n'y a qu'un seul moyen de vous sortir de là. Ramassez votre fardeau, votre gros paquet, allez trouver un bon Père au confessionnal ou dans son bureau, et délivrez-vous de toute cette misère. Ensuite vous allez vous trouver légère comme un oiseau, vous allez redevenir toute neuve et toute fraîche. Vous allez recommencer une nouvelle vie. Vous allez apprendre de nouveau à sourire, croyez-moi. C'est le seul moyen.

— 0 —

Aux lectrices: — Confiez vos problèmes à Mamie qui vous répondra dans ces colonnes et non par lettre personnelle. Veuillez ne signer que d'un pseudonyme et adresser: Le Courrier de Mamie, Le Nouvelliste, Trois-Rivières, Que.

La reine Fabiola attendrait la naissance d'un héritier royal

BRUXELLES (AFP) — Pour la troisième fois depuis le mariage du roi Baudoin et de la reine Fabiola, le 15 décembre 1960, la Belgique nourrit un nouvel espoir d'assister à la naissance d'un héritier royal.

Un communiqué publié ce midi par le grand maréchal de la Cour annonce en effet que "le roi a la joie de faire savoir au pays qu'un heureux événement peut être attendu à son foyer. En raison de précédents, poursuit cependant le communiqué, la réserve reste de rigueur sur l'issue souhaitée". C'est la première fois, respectant ainsi la tradition, que la Cour de Belgique annonce cet heureux événement. En avril 1961, rendant visite au pape Jean XXIII, la reine Fabiola, renouant ainsi avec une vieille tradition espagnole afin d'attirer la bénédiction du ciel sur sa descendance, avait confié au Souverain Pontife qu'elle attendait un enfant. Malheureusement, quelques semaines plus tard, au retour de sa visite officielle à Paris, la reine avait dû s'aliter et un communiqué du palais annonçait que "contrairement à ce qu'il avait été permis d'espérer, un heureux événement n'était pas attendu dans les temps prochains".

Une deuxième fois, en septembre 1963, lors d'un séjour de vacances en Espagne, le porte-parole de la Cour annonçait en termes voilés que les espoirs de maternités de la reine Fabiola avaient été déçus.

La succession

Ces deux nouvelles avaient suscité une profonde consternation dans la dernière monarchie catholique du monde confrontée ainsi avec des problèmes dynastiques. Le couple royal belge n'ayant pas d'enfant, c'est en fait le prince Albert de Liège, frère du roi Beaudouin, qui vient en tête de l'ordre de succession au trône, suivi sur cette liste par son fils, le prince Philippe, âgé aujourd'hui de six ans. La naissance d'une princesse de sang royal ne changerait pas l'ordre de succession, car la couronne est réservée, par ordre de primogéniture, à la descendance directe de mâle en mâle, à l'exclusion des femmes.

C'est le 15 décembre 1960 que le roi Baudouin, aujourd'hui âgé de 36 ans, avait épousé Doña Fabiola de Mora y Aragon, de deux ans son aînée, issue d'une vieille et noble famille espagnole.

(Photo PC)

M. ET MME GEORGE DREW quittent l'église après leur mariage à Toronto. M. Drew, autrefois premier ministre de l'Ontario et haut commissaire canadien en Angleterre, a épousé la veuve de M. Georges McCullagh, éditeur de Toronto. La première épouse de M. Drew est décédée en mars 1965.

La mode américaine

Allure plus que désinvolte de certaines créations vestimentaires de l'automne

NEW YORK (PA) — Des modélistes qui se réclament d'une politique vestimentaire sous le signe du bon sens, ont présenté leur version de la tenue féminine adéquate. Ce défilé de mode était offert à l'intention des journalistes par le groupe des couturiers de New York, dans la métropole américaine.

Personne ne brandissait de pancarte au cours de cette manifestation contre le style "Mod" ou genre farfelu mais les commentatrices faisaient des remarques pertinantes pour dénoncer l'allure plus que désinvolte de certaines récentes créations vestimentaires.

Pendant ce temps les mannequins aux visages impassibles, qui demeuraient non engagées quant aux idéologie des partis en cause, déambulaient devant les spectatrices pour montrer des spécimens de vêtements convenables, selon la version de quatre couturiers.

On présenta souvent un style de l'an dernier ou de l'année précédente le genre de modèle "qui n'a pas d'âge".

Les vêtements d'allure distinguée, créés par Jo Copeland de la Maison Pastullo, illustraient le refus de la modéliste de s'incliner devant les actuelles tendances vestimentaires.

Son style tient de la grâce et du mouvement, accentués par des détails couture, dont la coupe en biais sur les jupes, des manches d'organza diaphane, et des encolures - capuchon, apportaient la note de discrétion féminine.

Jo Copeland, estimant que la chose la plus sensée pour une femme est de paraître à son avantage aux yeux des hommes, présentait dans sa collection des robes cocktail en scintillant brocart aux reflets argentés, ou en étoffe brochée d'or de 18 carats.

Les jupes longues fendues à l'avant pour faciliter la démarche, et les décolletés - bénitier, n'étaient pas de style farfelu mais fort séduisant.

Chuck Howard, dessinateur chez Townley, sinspire du style 1965, considéré par certains comme désuet, avec les tuniques, les petites robes noires, le costume deux-pièces de genre classique, coupé dans de jolis tissus quadrillés.

Mais lui non plus ne croit pas à la sagesse 100 pour cent. Il a joute à sa collection les chapeaux à visière, et les mannequins s'encadrent parfois le visage dans les plusmes, ou s'habillent de tapisseries brodées pour l'ensemble robe et manteau.

Davidow reprend les costumes et manteaux en tweed, avec jupe virevoltante à multiple godets, les manches raglan, et le corsage à effet d'empiècement. Ses modèles sont réalisés en beaux tissus et demeurent de style conventionnel.

La théorie de la Maison Branell sappuie sur le principe d'un choix sensé quant au style, en ajoutant un peu de fantaisie dans la gamme des couleurs, et à l'occasion, des garnitures de fourrure. En plus des teintes en kaléidoscope dans cette collection, on voyait du lapin passé à la teinture pour ressembler au tigre ou à la girafe, qui servait à la confection de vêtements féminins.

Sauver des vies...ça devient l'affaire des Guides

Sauver des vies... ça devient l'affaire des Guides !

A partir d'aujourd'hui, les Guides pourront gagner la badge officielle de l'Ambulancé St-Jean, en premiers soins - de même que l'insigne de la Société ambulancière pour soins à domicile - à la suite d'un accord que viennent de conclure la Société et le mouvement Guide.

L'entente qui se modèle sur celle qui a été conclue entre la Société ambulancière St-Jean et les Scouts du Canada en 1964, garantira, en définitive, des badtes guides, mettant en relief la familière croix blanche de St - Jean, que pourront gagner tous les membres du mouvement quide qui passeront avec succes les examens requis.

Depuis de nombreuses années, la Société ambulancière St-Jean s'est tenue en étroite association avec le mouvement Guide. L'importance du dernier accord tient du fait que, dorénavent, les normes de la pratique des premiers soins et de formation aux soins à donner à domicile, jouiront d'une uniformité dans tout le pays.

La signature de l'accord a été envisagée d'un bon oeil au sein des deux organismes. Une collaboration aux échelles nationale et provinciales donnera la possibilité aux Guides de partout de recevoir la meilleure formation qui soit, et de faire voir jusqu'à quel point la Société ambulancière St - Jean désire préparer la jeunesse canadienne à relever de bonne main les situations critiques qui en appellent à son secours, tous les jours de l'année.

Une reine dirige les destinées des indigènes en Nouvelle-Zélande

WELLINGTON, N.-Z. REUTER — Pour la première fois, une reine, continuant la lignée de cinq rois, dirige les destinées des indigènes Maoris de Nouvelle-Zélande.

Cette reine dont le nom signifie "l'oiseau matinal" est âgée de 33 ans. Epouse d'un fermier prospère, elle est mère de six enfants. Son accession comme chef de la tribu est susceptible de resserrer les liens d'une collaboration entre Maoris et Européens de la Nouvelle-Zélande.

On s'attend à une direction efficace de la part de cette reine qui a succédé à son père à la mort de ce dernier, le 24 mai. Au cours des dernières années, elle avait représenté son père dont la santé précaire l'empêchait d'assister aux manifestations publiques.

En 1954, à titre de princesse, elle avait escorté la reine d'Angleterre et le prince Philip, lors d'une visite inattendue du couple royal. Aujourd'hui, en tant que reine, elle fait preuve de sagesse et de bon jugement, qualités qu'elle tient de son père. Elle a suivi les classes des écoles publiques et paroissiales, t parle le dialecte maori et l'anglais.

Bien qu'elle n'ait fait aucune déclaration depuis son accession au trône, on croit savoir que la reine se propose de rendre visite aux chefs des autres tribus, pour renforcer les liens d'amitié entre les groupes.

Pas de mal de dos lancinant!

Autrefois, il souffrait de mal de dos et d'une sensation de fatigue. En apprenant que l'irritation de la vessie et des voies urinaires peut causer ces malaises, il prit des Pilules Dodd's pour les Reins. Avec raison, car les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos et la sensation de fatigue. Bientôt, il se sentit mieux et son repos s'améliora. Si vous souffrez de mal de dos, les Pilules Dodd's pour les Reins vous soulageront peut-être aussi. Vous pouvez compter sur Dodd's. Nouveau gros format économique.

ATTENTION
GRANDE VENTE ANNUELLE,
DEBUTANT
JEUDI LE 14 JUILLET
SALON DE CHAUSSURES LAVERGNE
Surveillez nos spéciaux dans le journal

LE 12 JUILLET
SPECIAL D'OUVERTURE
PERMANENTE: $8.00
AU Salon Vero
(MME GILBERT THIBOUTOT, PROP.)
3130, FOUCHER, T.-R. — 375-0064
2 COIFFEUSES COMPETENTES, BILINGUES, POUR VOUS SERVIR
N.B.: Claire, autrefois du Salon Norman, désire aviser sa clientèle, qu'elle est maintenant au service du Salon Vero.

PHOTO POSTE possède l'usine la plus vaste, l'équipement le plus moderne, le personnel le plus compétent.

PHOTO POSTE

La plus grande maison du genre au Canada!

Saviez-vous que PHOTO POSTE est le plus grand finisseur de films par la poste au Canada. Jugez par vous-même:
1,500,000 clients satisfaits par année
15,000,000 de photos développées en couleur et en blanc et noir
3,000,000 de pieds de films développés
(à peu près la distance entre Québec et Hamilton en Ontario!)

La maison PHOTO POSTE possède un personnel expert de plus de 130 techniciens. Vos films sont développés et vos photos imprimées avec un outillage ultra-moderne; nous n'utilisons que des solutions et du papier Kodak. PHOTO POSTE, la plus grande maison du genre au Canada, possède plus de 47 ans d'expérience. Elle a bâti sa réputation sur la qualité et la rapidité de son service.

COMPAREZ NOS PRIX
VOUS FAITES JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIE

	Prix ordinaire	Prix PHOTO POSTE
KODACOLOR		
8 poses	$4.24	$3.00
12 poses	$5.76	$4.00
20 poses	$8.80	$6.00
1 photo	38¢	30¢
BLANC ET NOIR		
8 poses	$1.00	48¢
12 poses	$1.40	72¢
20 poses	$2.35	$1.20
1 photo	10¢	6¢
EKTACHROME en diapositives	$1.50	$1.15

VOUS DEVEZ AJOUTER 5¢ POUR LES FRAIS DE POSTE ET 5% POUR LA TAXE DE VENTE

Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion.

Postez vos photos à
PHOTO POSTE INC.
C.P. 1153, QUÉBEC, P.Q.

Les "Semeurs de Joie" à l'Expo '67

NICOLET (G.N.) — La chorale "Les Semeurs de Joie", de Nicolet, dirigée par M. Roland Rajotte, se rendra à l'Ile Ste-Hélène, le 28 mai 1967, pour représenter la ville de Nicolet lors de la grande exposition universelle de 1967.

La nouvelle vient de nous être annoncée par M. Rajotte qui rapportait qu'à la suite de pressions de la part des membres du conseil municipal, le comité de direction de la chorale avait accepté de représenter la ville en 1967. Pour se conformer aux exigences du comité d'organisation des fêtes de l'Expo, à Montréal, Les Semeurs de Joie avaient dû faire parvenir au jury préposé à ce rôle, des enregistrements sur bandes sonores de leurs concerts.

M. Rajotte nous annonçait la nouvelle après avoir reçu, du comité de l'organisation des fêtes de l'Expo, une lettre attestant que la chorale de Nicolet était acceptée pour participer à ces manifestations.

On sait que cette chorale, qui compte près de 75 membres, n'a cessé d'accumuler des succès et des triomphes, lors de ses différents concerts joués à travers la Belle Province, depuis sa fondation récente qui ne remonte qu'à moins de quatre ans.

Le directeur musical nous a par ailleurs fait savoir qu'il commencerait incessamment à monter son répertoire en fonction de l'esprit qui primera lors de l'exposition universelle qui aura lieu pour la première fois au Canada français, à Montréal. Il a précisé que le choix des pièces ne dérogerait pas à la coutume de la chorale, puisqu'il s'agira d'interpréter des extraits de notre folklore canadien, des pièces classiques, semi-classiques et voire populaires.

Le maire Poliquin présidera la campagne de la Fédération des oeuvres diocésaines

SOREL (L.B.) — C'est le maire de la ville de Sorel, M. Jean - Jacques Poliquin, qui a été choisi comme président général de la campagne de souscription 1966 de la Fédération des oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe. La nouvelle a été communiquée par M. Charles Perreault, président du conseil d'administration de la Fédération.

De plus en plus, nos hommes publics s'intéressent à l'amélioration des services de bien-être de la population du diocèse, a déclaré M. Perreault en communiquant les noms des trois officiers supérieurs de la onzième campagne de la Fédération des oeuvres du diocèse.

Elu échevin en 1960, M. Poliquin devint maire de la ville de Sorel en janvier 1964. Quatrième degré des Chevaliers de Colomb, il est membre de la Chambre de Commerce, du Club Richelieu, du Club nautique, du Club de Chasse et Pêche, du Club de Golf et de l'Association des marchands.

Le 18 novembre 1944, il épousait Lucienne Langlois. Trois enfants sont nés de cette union: Micheline, Mireille et Patrick.

Parmi ses activités récréatives préférées, on retrouve les voyages et la musique, la pêche, la chasse et le golf.

Section des corporations

A la présidence de la section des corporations on retrouve M. Raymond Gauthier, gérant de l'usine de Granby de Imperial Tobacco of Canada Co. Ltd.

Président du Comité consultatif de l'I.N.C.A., il est directeur du Kiwanis de Granby, vice-président C.M.A. pour la région, vice - président du comité de l'arena de Granby, membre des manufacturiers de Granby, président de l'Association parents - maîtres de la paroisse Sainte - Famille et membres de la Société des comptables en prix de revient (R.I.X.A.).

M. R. Gauthier a complété ses études en sciences commerciales et industrielles à l'Université Laval de Québec.

Il est marié et père de cinq enfants.

Section des paroisses

Monsieur Fabien Cordeau, de Saint-Hyacinthe, assume la présidence de la section des paroisses.

Chef du service de mécanographie à La Survivance, il est membre du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb, de la Chambre de Commerce, secrétaire-trésorier de l'Exposition régionale de Saint - Hyacinthe, vice - président de l'Association provinciale des expositions du Québec et vice - président du Comité de sécurité pour les Ambulanciers St-Jean à Saint-Hyacinthe.

Né à Saint-Pie de Bagot, il a fait ses études au collège de sa paroisse et au Séminaire de Saint - Hyacinthe. Marié en 1956 à Yvette Perreault, M. Cordeau est père de deux enfants, Guy et Louise.

Entré au service de la Banque Canadienne Nationale après ses études, il fut mobilisé dans l'armée de 1943 à 1945 après quoi il retourna au service de la banque.

C'est au mois de septembre 1948 qu'il joignit les rangs de La Survivance. Il travailla au service de l'actuariat jusqu'en 1954, année où les autorités de la compagnie décidèrent de mécaniser une partie de la comptabilité et de la statistique. On confia alors la direction de ce nouveau service à M. Cordeau qui depuis cette date en a la responsabilité.

Un garçonnet de 6 ans échappe de justesse à la noyade

SOREL (L.B.) — Un garçonnet de six ans a failli se noyer vendredi avant - midi vers 10h.15, dans la piscine municipale Saint - Laurent, située dans la paroisse Saint - Maxime de Sorel. Il s'agit du petit Delphis Vandal, fils de M. et Mme Raynald Vandal, du 17 rue Denis, à Sorel.

L'enfant flottait entre deux eaux, quand il a été aperçu par un des moniteurs, M. Michel Belhumeur, qui s'est immédiatement porté à son secours. Une fois sorti de l'eau, le moniteur Jean - Marc Lavoie, a réussi en trois minutes, à le ranimer en pratiquant la respiration artificielle bouche à bouche. C'était la première expérience en sauvetage du moniteur Lavoie, qui a suivi des cours à l'école des nageurs de Montréal, l'hiver dernier.

Ont également été appelés sur les lieux, le capitaine Robert Crête de la police municipale de Sorel, le détective Roger Beaupré, et les agents François Messier et Roger Paul, qui avaient apporté avec eux le ressusciteur à oxygène. Ils n'ont pas eu besoin de s'en servir, l'enfant étant déjà ranimé à leur arrivée.

Le petit Vandal a été transporté à l'Hôtel - Dieu de Sorel pour y recevoir les soins nécessaires.

Mur de soutènement érigé par la Thurnbull à Tracy

Tracy (L.B.) — Le ministre des Travaux publics, l'hon. Georges J. McIlraith, a annoncé l'adjudication d'un contrat au montant de $50,055 à Thurnbull Construction Incorporated, de Lavaltrie, pour la construction d'un mur de soutènement à Tracy.

Des cinq soumissions reçues par le ministère, l'adjudicataire avait présenté la plus basse, la plus haute s'élevant à $65,850.

Les travaux comprennent la construction d'un mur de soutènement de 1,100 pieds le long de la rivière Richelieu, à Tracy, afin de protéger la rive contre l'érosion. Il s'agit de la continuation du mur de soutènement construit l'an dernier dans ce secteur. Ce mur s'étendra de la maison de M. Paul Pauzé, sur le Chemin St-Roch, jusqu'à la résidence de M. Jean-Paul Pelletier, sise au 3900 du Chemin St-Roch.

Les plans et devis ont été préparés par l'ingénieur régional du ministère fédéral des Travaux publics à Montréal.

Les travaux devront être terminés dans six mois.

Le déblaiement du terrain sera effectué par Roger Désilets

NICOLET (G.N.) — La compagnie Roger Désilets Inc., de Nicolet, celle qui a présenté la plus basse soumission au conseil de ville, lors de la dernière séance régulière, s'est vu attribuer le contrat de déblaiement du site qu'occupait l'édifice de l'hôtel de ville, avant sa destruction par les flammes.

Cette firme qui a commencé ses travaux au début de la semaine, devra disposer de tous les débris. Il n'est pas nécessaire, cependant, qu'elle démolisse et transporte le plancher situé à l'intérieur du niveau du sol, mais elle devra faire disparaître toute les fondations.

Les autres compagnies qui s'étaient rendues à la demande de soumissions du conseil sont les suivantes: Fernand Boucher, de Ste-Perpétue, qui demandait un montant de $1,000 à la ville pour effectuer ce travail; Jean-Paul Doyon, le plus haut soumissionnaire pour une somme équivalente à $1,800; Roger Désilets Inc., le plus bas soumissionnaire pour $945; et M. Maurille René, $969. Dans chaque cas, un dépôt de $100 accompagnait la formule.

Piéton tué par une automobile

SOREL (L.B.) — Un piéton a été tué dans un accident de la circulation survenu vers 5 heures vendredi après-midi sur la route No 3 à Contrecoeur. Il s'agit de M. Joseph Berthiaume, 69 ans, de Contrecoeur, qui a été renversé par l'automobile que conduisait M. Paul-Emile Habel, 57 ans, de Deschaillons.

Il appert que le vieillard qui marchait sur le trottoir a subitement descendu sur la chaussée pour y ramasser un objet, soit un bout de planche. C'est à ce moment qu'il a été heurté mortellement par la voiture de M. Habel.

Après avoir reçu les premiers soins qui lui furent prodigués sur les lieux de l'accident par le Dr Marcel Desmarais, de Contrecoeur, la victime fut transportée par l'ambulance Jacques à l'Hôtel-Dieu de Sorel, où le Dr Hameth n'a pu que constater le décès.

Le corps a ensuite été conduit à la morgue Mandeville de Tracy où le Dr Bernard Savignac, coroner du district de Richelieu, ouvrira son enquête.

Les constatations d'usage ont été faites par le détachement de Sorel de la police provinciale.

Danse en plein air à Sorel

SOREL (L.B.) — En collaboration avec les Chevaliers de Colomb du Conseil 1132 de Sorel, le Service de la Récréation de Sorel organise une danse en plein air, mercredi soir, le 13 juillet au Centre-Civique de Sorel en face du Stade de baseball.

Sur demande spéciale, les 5 Mercenairs feront les frais de la musique.

Cette danse est organisée dans le but de permettre à tous les jeunes de notre région d'y participer et cela gratuitement.

En cas de pluie, la danse aura lieu à la salle La Colombienne.

Bambin renversé par une auto

SOREL (L.B.) — Un bambin de trois ans, Gilles Charlebois, demeurant au 918 rue Montcalm, à Saint - Joseph de Sorel, a été renversé par une automobile, vers six heures, vendredi soir, à proximité de la demeure de ses parents.

L'accident se produisit lorsque l'enfant se jeta devant l'auto de M. Eugène Mainguy, 43 ans, du 17 rue Phipps, à Sorel. L'automobiliste a freiné durement, mais la voiture a quand même heurté l'enfant, qui fut conduit à l'Hôtel-Dieu de Sorel, par son père, M Onésime Charlebois. Ses blessures seraient légères.

Les constatations d'usage furent enregistrées par l'agent Jean - Louis Audet de la police de Saint - Joseph de Sorel.

Les carrières Universelles de Saint-Wenceslas

Le conflit des camionneurs prend une nouvelle tournure

Par Gilles NORMAND

ST-WENCESLAS — Le conflit des camionneurs qui paralysait Carrières Universelles Ltée, à St-Wenceslas, comté de Nicolet, depuis lundi dernier, vient de prendre une nouvelle tournure. En effet, toutes les activités de blocage ont été suspendues jusqu'à la tenue d'une assemblée groupant toutes les parties intéressées et tous les camionneurs du comté de Nicolet, qui devrait vraisemblablement avoir lieu ce soir même.

C'est ce que nous annonçait hier un porte-parole autorisé du cabinet de l'honorable Clément Vincent, député de Nicolet à l'Assemblée législative et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Roland Bergeron, à Québec.

Le porte-parole, donnant suite aux récentes déclarations du président du syndicat des Camionneurs Progressifs Ltée, M. André Hébert, de Ste-Eulalie, comté de Nicolet, à l'effet "que trois ou quatre patronneux voulaient diriger les camionneurs du comté de Nicolet", a dit que le ministre Vincent n'était pas contre le syndicat. Incidemment, M. Hébert faisait cette déclaration lundi dernier, à l'intention de notre journaliste qui s'était rendu sur les lieux de la carrière alors paralysée par un blocage en règle auquel prenaient part plus de 50 camionneurs, membres du syndicat précité.

Pas contre le syndicat

Parlant ensuite au nom du ministre Vincent, le porte-parole de la Vieille-Capitale, nous a informé que "nous n'avons jamais milité contre quelque syndicat que ce soit, mais nous voulons que le syndicat, l'union ou l'Association, peu importe le mode, soit d'abord reconnu de façon officielle, par toutes les parties mises en cause, et que l'organisme fondé ne continue pas de provoquer les malaises que nous venons de connaître. Nous voulons également que ce syndicat ne soit pas l'anti-chambre d'un patronage que nous avons connu depuis 6 ans, et la propriété de trois ou quatre gros camionneurs. Nous voulons d'un organisme où la justice sera appliquée envers tout le monde, et où les petits comme les gros auront leur mot à dire".

M. Bergeron a par ailleurs fait savoir que la solution la plus avantageuse qui pourrait être proposée, puisqu'il existe au sein de l'organisme des possibilités évidentes d'amélioration de la situation présente ou d'entente, serait d'apporter certaines modifications au système actuel, tel la formation d'une association qui reconnaîtrait officiellement l'existence de deux catégories de camionneurs.

Entente entre les régionales Provencher et Saint-François

NICOLET (G.N.) — Les étudiants du Centre Ste-Marie, à Nicolet, ceux qui se destinent au sacerdoce, pourront suivre le cours de 12e année préparatoire aux études supérieures durant la prochaine année scolaire, par l'entremise de la commission scolaire régionale Provencher.

Il en sera de même, à compter de septembre prochain, pour les étudiants du même institut venant de Drummondville. A cet effet, la commission scolaire régionale St-François, de Drummondville, avait demandé à la régionale Provencher de conclure une entente permettant aux élèves de Drummondville de suivre ce cours dans les écoles de la régionale Provencher.

A la dernière assemblée des commissaires, la régionale Provencher, par résolution adoptée unanimement, a accepté de conclure cette entente suivant les dispositions de l'article 497 du règlement scolaire, lequel stipule que toute commission scolaire peut conclure une entente avec une autre.

ÉTUDE D'UN PROJET DE LOI SUR LA SÉCURITÉ DES PNEUS

WASHINGTON, 25 mai — Témoignant aujourd'hui devant une commission sénatoriale américaine, Gaylord Nelson, sénateur de l'état du Wisconsin et parrain du bill à l'étude, a déclaré que "des milliers d'automobilistes risquent leur vie en roulant sur des pneus de qualité douteuse."

M. Nelson a dit que les fabri-

Économisez sans risque

Chez Fina, nous avons rendu plus sûr l'achat des pneus en n'offrant que trois catégories: trois pneus plus robustes et plus sûrs—pour moins cher!

Chacun de ces excellents pneus—l'Executive de Fina, le Flyer et le Superline—est aussi sûr ou plus sûr que les pneus d'origine de type standard (c.-à-d. les pneus dont les manufacturiers d'automobiles équipent les voitures neuves). Et chacun de ces pneus se vend moins cher que des pneus de qualité égale ou même supérieure.

Comment pouvons-nous y arriver? Tout simplement parce que, en limitant notre liste à trois catégories de pneus sûrs, nous pouvons réaliser de très grandes économies sur nos frais de manutention.

Les pneus Fina ont été comparés à des pneus d'origine au moyen du test scientifique qu'emploie le gouvernement pour déterminer la solidité de la carcasse—soit *le facteur le plus important pour déterminer la sécurité des pneus*. Les résultats ont prouvé que notre pneu de catégorie premium, *l'Executive de Fina, est 70 pour cent plus robuste que la plupart des pneus d'origine*. Notre pneu intermédiaire dans la catégorie premium, *le Flyer, est 50 pour cent plus robuste* et notre pneu de première catégorie, *le Superline, est 20 pour cent plus robuste*.

Ces pneus robustes et sûrs se vendent à des prix réalistes; de plus, au même bas prix, vous pouvez les obtenir avec flancs blancs.

Voilà maintenant que vous n'avez plus à vous préoccuper du facteur sécurité quand vous achetez des pneus, puisque Fina vous offre la tranquillité d'esprit que vous recherchiez. C'est une question d'honnêteté: une valeur honnête de trois pneus qui, honnêtement, vous offrent la sécurité que vous vouliez. Votre vie et celle des vôtres seront toujours en sécurité lorsque vous roulerez sur nos pneus même les moins chers.

Économisez en toute sécurité grâce à Fina

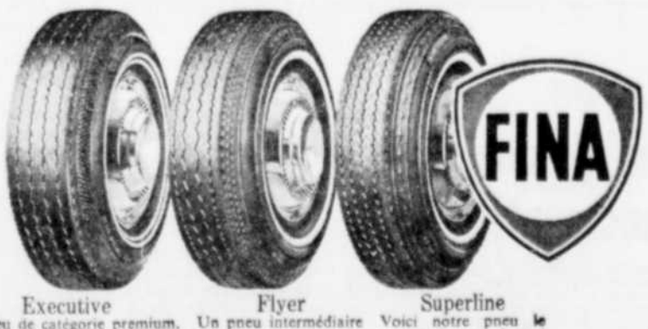

Executive — Le pneu de catégorie premium, fabriqué à la main. Le seul pneu au monde doté d'une bande blanche d'un côté et de deux bandes blanches de l'autre.

Flyer — Un pneu intermédiaire dans la catégorie premium. Il est 50 pour cent plus robuste que la plupart des pneus d'origine.

Superline — Voici notre pneu le moins cher, mais qui est tout de même 20 pour cent plus robuste que la plupart des pneus d'origine.

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000

Mme Jeannine Dumoulin, 77, rue St-Jude, Châteauguay Centre, P.Q., reçoit de M. Dino Kyriazis, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000.

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson KING SIZE

(Photo Roland Lemire)

CEREMONIE toujours impressionnante, le pélerinage des nouveaux canadiens s'est déroulé dimanche au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Près de mille pélerins, représentant une trentaine de nations, ont assisté à cette démonstration destinée à traduire par des faits concrets l'attachement des néo-canadiens à la Patronne de leur nouvelle patrie.

L'évêque parle en plusieurs langues

Un millier de Néo-Canadiens au sanctuaire national du Cap

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Près de mille nouveaux Canadiens, représentant une dizaine de nations, ont participé, hier, à leur pélerinage annuel qui s'est déroulé au vieux sanctuaire de Notre - Dame-du-Cap.

Arrivés dans la matinée, les pélerins ont assisté à une messe d'Action de grâce, célébrée à onze heures par son Excellence, Mgr Georges - Léon Pelletier, évêque de Trois - Rivières, qui a également prononcé le sermon en cinq langues.

Dans l'après - mid, après le repas que plusieurs ont pris en groupe, les Néo - Canadiens ont manifesté une fois de plus, leur attachement à la Patronne de leur nouvelle partie au cours d'une procession solennelle dont la ferveur n'a que peu atténué l'impressionnant déploiement de couleurs des costumes nationaux et des drapeaux distinctifs.

Récitant le rosaire dans leurs langues respectives, les pélerins ont entamé leur lente marche autour du lac Notre-Dame avant de se rendre au sanctuaire pour assister au Salut du Très Saint - Sacrement.

Dans la soirée, enfin, plusieurs groupes ont organisé une soirée récréative où dominaient les danses de leurs pays.

Egalité devant Dieu

Dans le sermon qu'il a prononcé au cours de la messe, dimanche matin, Mgr Pelletier a souligné qu'à l'encontre des hommes, Dieu, Lui, ne tient pas compte des couleurs ou des races dans son appréciation de l'espèce humaine.

Il sait, dit encore Mgr Pelletier, que tout être humain descend de Son Sang et lorsqu'Il a accepté le sacrifice de la croix, c'est l'ensemble des nations qu'Il a voulu sauver.

Peu avant, l'évêque de Trois-Rivières, qui a parlé en cinq langues, s'était réjoui de voir l'attachement filial manifesté par les nouveaux Canadiens à Notre - Dame - du - Cap.

Votre présence ici, a précisé le prélat, est le gage de votre volonté de suivre le chemin qui conduit vers la grande lumière divine.

L'honorable Jean-Louis Baribeau également honoré

L'honorable Yves Gabias honoré par la Commission scolaire trifluvienne

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Le Dr Guy Boisclair, président de la Commission scolaire de Trois-Rivières, a déclaré, hier, que cet organisme, en dépit des impératifs de son budget, n'a qu'un but, offrir aux jeunes étudiants le potentiel humain le mieux spécialisé en vue d'assurer leur plein épanouissement.

Le Dr Boisclair a fait cette déclaration au cours d'une courte allocution qu'il a prononcée devant plusieurs hommes politiques de la région, réunis à Trois-Rivières à l'occasion d'une réunion intime organisée par la Commission scolaire pour rendre hommage à Me Yves Gabias, secrétaire de la province, et M. Jean - Louis Baribeau, président du Conseil législatif provincial.

Cette réunion à laquelle outre les commissaires, on remarquait également la présence de M. le sénateur Méthot, de M. J.-A. Mongrain, député indépendant de Trois-Rivières aux Communes, et du maire Gérard Dufresne, a eu lieu au secrétariat de la Commission scolaire. Elle a donné lieu à une rencontre amicale entre les hommes politiques trifluviens qui occupent des postes importants aux divers échelons de l'administration provinciale et fédérale.

Plusieurs des invités, dont Me Gabias, et M. J.-A. Mongrain, ont assuré la Commission scolaire de leur entière collaboration.

Pour sa part, Me Gabias a exprimé l'avis que les commissaires avaient en main le potentiel le plus précieux de la nation; la jeunesse qui prendra un jour la relève et qui, aujourd'hui, a le plus entier besoin de l'expérience de ses aînés.

M. Mongrain, pour sa part, a exprimé une opinon semblable, après avoir rappelé qu'il avait lui - même siégé plusieurs années à la table des commissaires.

Enfin, avant de présenter ses invités qui étaient accompagnés de leurs épouses, le Dr Boisclair les a assurés que leur présence représentait, pour les commissaires, le gage d'une fructueuse collaboration.

(Photo Roland Lemire)

PLUSIEURS personnalités politiques, toutes originaires de Trois-Rivières, ont assisté, dimanche, à une réunion convoquée par la Commission scolaire de Trois-Rivières pour leur rendre hommage. Sur notre photo, dans l'ordre habituel, on reconnaît: MM. le sénateur Méthot et J.-A. Mongrain, député indépendant de Trois-Rivières aux Communes, Mme Guy Boisclair, le Dr Guy Boisclair, président de la Commission scolaire, Mme Yves Gabias, Me Yves Gabias, secrétaire de la province, M. Jean-Louis Baribeau, président du Conseil législatif de la province, Mme Gérard Dufresne et le maire Dufresne.

Seul le principe des soumissions rend réellement justice

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Les membres de la Commission scolaire de Trois-Rivières ont réaffirmé, lundi, que le principe de demande de soumissions pour l'exécution de travaux ou l'offre de services demeure encore le seul qui soit véritablement juste à l'égard de tout le monde: fournisseurs, administrateurs et contribuables.

Les commissaires ont entamé une courte discussion sur ce sujet alors qu'ils envisageaient la possibilité de poser de la tourbe de champs sur les terrains de plusieurs écoles et de procéder à la réfection de l'entrée extérieure du secrétariat, qui, depuis la fin de l'hiver, est dans un état lamentable.

Selon eux, il est certains travaux, par contre, qui peuvent être exécutés sans appel d'offres.

Il s'agit là, ont-ils dit, d'une question d'appréciation.

Peu avant, un commissaire, Mme Jacqueline Argall, avait insisté pour qu'une attention toute particulière soit apportée à la confection de la liste des soumissionnaires. Il se peut, a dit Mme Argall, qu'un nom ou que plusieurs noms soient oubliés.

Pour éviter cette lacune, les commissaires ont proposé que chaque demande de soumissions soit accompagnée d'un appel d'offres par la voie des journaux.

La présentation des budgets scolaires retardée

TROIS-RIVIERES (T.M.) — Dans une lettre circulaire datée du 22 juin, le ministère de l'Education a avisé les Commissions scolaires que l'envoi des documents nécessaires à la préparation des budgets 1966 - 67 et à leur présentation au gouvernement sera retardé "pour des raisons hors de contrôle", précise le ministère.

On croit savoir que la raison majeure de ce retard serait la grève des fonctionnaires de la province.

Décès de Mme Vve Alexandre Descôteaux

Cap-de-la-Madeleine. — Un homme d'affaires très bien connu du Cap-de-la-Madeleine M. Paul Descôteaux, président de Dollard Construction, vient d'être éprouvé par le décès de sa mère Mme Vve Alexandre Descôteaux, à l'âge de 85 ans.

L'octogénaire est décédée samedi matin à l'hôpital St-Joseph.

Toujours en SPECIAL

PEINTURES C-I-L FRAIS

EXTERIEUR
BLANC — BLEU
GRIS A PLANCHER
$4.95 le gallon. $1.65 la pinte.

Aussi en vente
A BAS PRIX
BLANC TRUE TONE ACRYLIQUE LATEX

EMAIL A PLANCHER
CILUX
POUR PERRON, BETON

Choix de 1,600 coloris

C-I-L PEINTURES — J. A. St-Pierre LTEE.
926, rue St-Maurice 374-3541
Trois-Rivières

FELICITATIONS AUX GAGNANTS
DU CAP-DE-LA-MADELEINE
Carole Paquin, Jean Mercier, André Germain, René Clavet, Lise Martel, André Montplaisir, Andrée Bouchard, Denis Michaud, Louise Lessard, Claude Barbeau, Hélène Bilodeau, Gérald Genest, Gaétan Vaillancourt, Lise Guilbert, Aimé Bouchard, Maurice Beaumier, François Roy, André Dupont, Gérard Hould, André Paquin.
Ceci n'est qu'une liste partielle des milliers de gagnants !

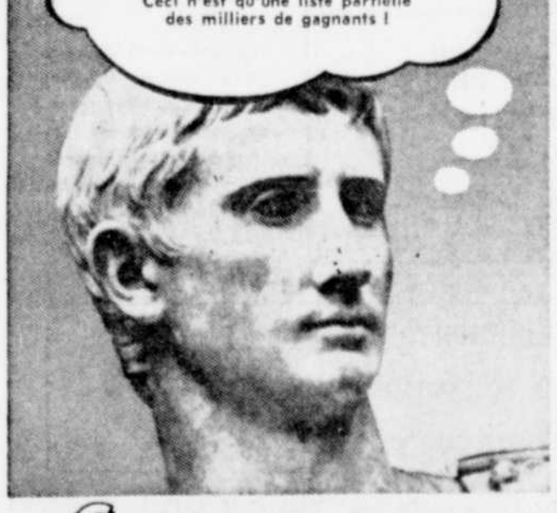

SEREZ-VOUS LE PROCHAIN GAGNANT DE NOTRE GRAND JEU PASSIONNANT ? VOIR DÉTAILS DANS LES CARTONS DE :
Coca-Cola
Sprite ou Fanta ORANGE DORÉE
"Coca-Cola", "Sprite" et "Fanta" sont des marques déposées qui identifient les produits de Coca-Cola Ltée.
Embouteilleur autorisé de Coca-Cola, Sprite et Fanta sous contrat avec Coca-Cola Ltée
DUFRESNE & FRERE LTEE
3125, Boul. Royal — Trois-Rivières, P.Q.

ANNONCE
Voici comment empêcher LES DENTIERS de bouger
Ne soyez plus gêné ni irrité par un dentier qui bouge et bascule. Saupoudrez-le de FASTEETH, une poudre alcaline (non acide) améliorée, qui le maintiendra en place plus solidement et plus confortablement. Evitez les désagréments d'un dentier qui bouge, procurez-vous FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

EMBALLAGE GRATUIT
LIVRAISON
MAISON DES JOUETS
1386, St-Olivier - T.-R.
Tél.: 375-4123

TILDEN — Louage d'autos d'envergure mondiale
3035, Boul. ROYAL TEL.: 375-6263
TAUX SPECIAUX POUR COMMERCE
8 hres a.m. à 8 hres p.m.
$8.50 plus millage.

COURS de CONDUITE
TROIS-RIVIERES - CAP-DE-LA-MADELEINE
L'ECOLE DE CONDUITE MODERNE Enr.
Vous invite à ses cours théoriques et pratiques qui débuteront lundi, le 11 juillet à 7 h. 30 p.m.
TARIF SPECIAL AUX ETUDIANTS
Inscrivez-vous à 1970 de Longueuil FR 5-3824
Nous irons sans frais supplémentaires vous chercher et vous reconduire à votre domicile.
Voitures courtoisie AUTO PORT INC.

A TOUS LES MARCHANDS ET ENTREPRENEURS
AVIS DE LIQUIDATION

DE TOUT LE FONDS DE COMMERCE DE
FRANCOIS ROUETTE INC.
comprenant :
• QUINCAILLERIE • MATERIAUX DE CONSTRUCTION
• ARTICLES DE BUREAU • MACHINE COMPTABLE
• EQUIPEMENT DE MAGASIN • CAMIONS
• ENTREPOT (BATISSE ENVIRON 10,000 P.C.)
LE TOUT SERA VENDU
en entier ou en partie (au gré de l'acheteur)
S'adresser sur les lieux
1135, LAVERENDRYE - TEL. 374-4661
ENTRE 8 HRES A.M. ET 5 HRES P.M.

Avec un gain sur le Ste-Ursule – Maskinongé perd

Louiseville grimpe en première place

Trois-Rivières. - (C.M.) — Les Loups de Louiseville ont pris seuls la première position de la section Ouest dans la ligue Rurale de baseball à la suite d'une victoire de 16 à 6 sur les Aigles de Ste-Ursule combinée avec une défaite du Maskinongé aux mains du Crabtree-Mills. Dans une autre rencontre de cette division le St-Justin a remporté une victoire de 12 à 3 sur le Yamachiche.

Dans l'Est le Ste-Anne de la Pérade profitant du manque de contrôle de Denis Marion a remporté une victoire de 14 à 11 pendant que le St-Casimir a blanchi le St-Adelphe par 6 à 0. La rencontre entre le St-Tite et le St-Marc des Carrières a été contremandée en raison de la pluie.

Au Centre le St-Boniface a remporté la victoire sur le St-Barnabé par le compte de 5 à 0 alors que le Grand'Mère disposait du St-Alexis des Monts par 7 à 6. Les joutes entre le Ste-Thècle et le St-Etienne ainsi que Shawinigan à La Tuque ont été contremandées.

Louiseville en première

Les Loups ont démontré beaucoup de puissance au bâton pour disposer des malchanceux Aigles. Ce gain leur donne la première position du circuit Jules Lafrance avec une joute d'avance sur le Maskinongé. Pierre Desjardins a remporté la victoire et Pierre St-Louis a été débité de la défaite.

A l'offensive le voltigeur Yvon Garceau avec deux circuits dont un grand slam a été le meilleur des siens. Garceau a semblé avoir retrouvé une puissance nouvelle au bâton après une certaine léthargie. René-Paul Ringuette a aussi cogné pour le circuit. Dans le camp des perdants Serge Olivier et Yvon St-Pierre ont frappé pour le quatre buts.

A Crabtree-Mills une manche a suffi aux représentants de l'endroit pour vaincre le Maskinongé. En effet deux points dès la manche initiale furent suffisants pour l'emporter. Pierre Granger a remporté la victoire et Normand Gervais a été débité de la défaite. Gaston Racette a brillé pour les vainqueurs avec un circuit de deux points. Jacques Lajoie a été le meilleur des perdants avec deux coups sûrs dont l'un a fait produire le point à la sixième reprise.

Le St-Justin a porté un dur coup aux espoirs du Yamachiche de participer aux séries de fin de saison en l'emportant. Yvon Masson a remporté la victoire et Jacques Lacerte a essuyé le revers. Robert Doucet a été l'étoile des vainqueurs avec trois coups sûrs dont un double. Pour le Yamachiche Laurent Maillette a dirigé l'attaque des siens avec deux balles en lieu sûr.

Viau retire 18 hommes au bâton

Jean Viau a démontré beaucoup d'étoffe dans ses lancers pour retirer 18 hommes sur trois prises et disposer du St-Adelphe. Gaston Germain a été débité de la défaite. Il a été touché pour 10 coups sûrs. Clément Bureau a dirigé l'offensive des perdants avec deux hits.

Dans l'autre rencontre un ralliement de six points du Ste-Anne de la Pérade à la deuxième manche leur a préparé une victoire sur le Champlain. Michel Giroux a remporté la victoire et Denis Marion a été débité de la défaite.

Des circuits ont été réussi dans cette joute par Denis Bourbeau et Jean Hamel du Champlain. Vital Picard et Guy Rochefort ont réussi ce même exploit pour le Ste-Anne de la Pérade. Rochefort a de plus cogné deux autres coups sûrs. Bourbeau a dirigé l'offensive des vainqueurs trois doubles et un circuit en cinq voyages au marbre.

Circuit opportun de René Emond

René Emond avec un circuit a conduit le Grand'Mère à la victoire sur le St-Alexis des Monts. Cet exploit d'Emond a été réussi à la neuvième reprise. Maurice Boucher a remporté la victoire et Raymond Goudreault a été débité de la défaite. Réal Picard a été le meilleur des perdants avec quatre coups sûrs dont un circuit.

A St-Boniface Fernand Milette a lancé une joute de quatre coups sûrs pour conduire les siens à la victoire. Germain Garceau a été débité de la défaite. Raymond Boisvert a cogné un double pour les perdants pour être le meilleur des siens.

Trois nouveaux records ont été établis au championnat d'athlétisme de l'Est

ST-LAMBERT, Qué. (PC) — Les épreuves pour les championnats d'athlétisme de l'est du Canada ont pris fin samedi soir, mais les 150 athlètes qui ont participé à ces concours pendant deux jours n'ont pas apporté de grands changements aux records.

Seulement trois records ont été établis, tous trois le premier soir des compétitions.

Judy Dallimore, du Uplands Track Club d'Ottawa et Jenny Wingerson, la seule membre des Tigrettes de Toronto à participer aux épreuves, ont toutes deux abaissé le record omnium provincial de 10.9 pour la course de 100 verges. Elles ont respectivement réussi des performances de 10.7 et 10.8.

Beryl Rodrigues, du club St-Lambert, hôte de ces épreuves de championnats de l'Est du pays, a abaissé son propre record provincial de 126 pieds et 10 pouces pour le lancer du javelot. Vendredi soir, Mlle Rodrigues a réussi un lancer de 132 pieds et quatre pouces et demi.

C'est toutefois Mlle Wingerson qui a été la vedette incontestée des épreuves.

La grande étoile

Elle a en plus d'établir son record dans la course de 100 verges, pris trois premières places et deux deuxièmes. De plus, elle est venue bien près, samedi, d'établir un record dans le saut en longueur pour dames. Les juges ont toutefois désalloué son plus long saut sous prétexte qu'il avait été exécuté avec l'aide d'un fort vent.

Mlle Wingerson a sauté 19 pieds et huit pouces et trois quarts dans le concours de saut en longueur. Elle l'a emporté par un pied sur sa plus proche concurrente, Joan Hendry, de St-Lambert.

Elle a pris une autre première place lorsqu'elle a lancé le poids à 41 pieds et huit pouces. Puis elle s'est classée deuxième, derrière Cecilia Carter, du club Olympique de Hamilton, dans la course de 220 verges. Mlle Carter a réussi dans cette épreuve une performance de 25.8 secondes. Mlle Wingerson a fini avec un dixième de seconde de retard. Elle a facilement gagné les 80 mètres à obstacles vendredi soir, avec une performance de 10.9 secondes.

Mlle Rodrigues a pris la deuxième place dans l'épreuve de saut en hauteur et le lancer du disque. Susan Nigh, du Don Mills Club, a gagné le saut en hauteur et Linda Scruton le lancer du disque.

Mlle Nigh a sauté cinq pieds et quatre pouces et Mlle Scruton a lancé le disque à 99 pieds, sept pouces et un quart.

Bill Crothers

Bill Crothers, du East York Club, est un spécialiste des 800 verges, mais c'est dans la course de 440 verges qu'on l'a vu à l'oeuvre vendredi soir, alors qu'il l'a emporté facilement en 48 secondes et huit sixièmes.

Le seul concurrent des Maritimes, Gerry Glyde, de Halifax, a gagné la course de 3,000 mètres à obstacles. Il a causé une surprise en disposant de Hylke Van Der Wal, de Hamilton.

Glyde a couru les 3,000 mètres en 9:25.6, l'emportant par une marge de 10 secondes.

Dave Bailey, du club East York, a remporté deux victoires, soit la course du mille, vendredi soir, en 4:10.8 et les 800 verges samedi, en 1:55.2.

Un autre double vainqueur a été Ron Walingford, de Hamilton, avec des victoires dans les courses de trois et six milles. Il a couru les trois milles en 14:31.2 et les six milles en 30:21.8.

La course de 440 verges à obstacles a été une des épreuves les plus contestées. Wally Brown, de Don Mills, en a remporté les honneurs en 54.5 secondes, un dixième de seconde en avant de George Shepherd, d'East York.

Les résultats de la course de 100 verges ont été annulés à cause du vent.

Michel Charland

Dans les épreuves sur pelouse, Ivo Krzisnik, de St-Lambert, a été un double vainqueur. Il l'a emporté dans le lancer du marteau avec une performance de 128 pieds et sept pouces et demi, après avoir lancé le poids à 39 pieds et quatre pouces vendredi, pour une première place.

Michel Charland, de la Palestre Nationale, a été vainqueur dans l'épreuve de saut en longueur. Il a sauté 21 pieds et 10 pouces et quart. Ain Roos, de Don Mills, a gagné le concours de lancer du javelot chez les hommes avec une performance de 197 pieds et un demi-pouce.

Dans le saut en hauteur, Laurie Geddes, de St-Lambert, l'a emporté avec un saut de six pieds. Dans le saut à la perche, Jukka Heikurinen, de Don Mills, a remporté la première place avec un saut de 12 pieds et demi.

Après les épreuves, l'Association de piste et pelouse du Québec a annoncé que neuf athlètes de la région de Montréal participeront aux épreuves de qualification aux Jeux de l'Empire, qui seront tenues à Edmonton en fin de semaine prochaine.

Charland et André Benoit, de la Palestre Nationale, participeront à la course de 100 verges et aux épreuves-relais.

Charland concourra également dans les épreuves de saut en longueur.

Bill Crothers

Dans la ligue Intermédiaire du Cap-de-la-Madeleine

Claude Gervais cogne un "slam" pour conduire le Ste-Marthe à un gain

CAP DE LA MADELEINE (C.M.) — Claude Gervais a frappé un coup de circuit avec trois hommes sur les sentiers pour conduire les Ambassadeurs de Ste-Marthe à une victoire de 8 à 3 sur les Castors dans la ligue Intermédiaire du Cap de la Madeleine hier soir.

Jacques Toupin s'est de nouveau signalé au monticule avec 11 retraits au bâton pour remporter la victoire. Marcel Marion a encaissé la défaite. Une autre vedette des vainqueurs a été Michel Périgny, avec deux coups sûrs en trois voyages au marbre. Rosaire Olivier a frappé un circuit pour les perdants. André Hébert s'est aussi fait valoir avec deux points produits.

Samedi

Yvon Bergeron en plus de briller au monticule s'est signalé au bâton pour décrocher une victoire de 6 à 3 sur le club des Castors. Rosaire Olivier a encaissé la défaite. Jacques Boisclair et Jacques Plante ont brillé pour les gagnants. Gilles Désaulniers, Jocelyn Dumont et André Hébert ont réussi chacun deux coups sûrs.

Yvon Bergeron

Service des Loisirs

LIGUE Pee-Wee

Ste-Cécile: 9 St-Philippe: 6
Lanceur vainqueur: Alain Désilets
Lanceur perdant: Pierre Carrier
En vedette: Alain Désilets (2pp) Paul Milot (3-3) Pierre Carrier (2pp)

Balle Molle bantam

Centre Landry: 16 Notre-Dame: 11
Lanceur vainqueur: Daniel Boucher
Lanceur perdant: Michel Béliveau
En vedette: Claude Lefebvre (4-6) Serge Gauthier (4pp) André Ricard (4pp)

Pee-Wee

La Paix: 16 Notre-Dame: 6
Lanceur vainqueur: Michel Paquin
Lanceur perdant: Paul Guillemette
En vedette: Michel Paquin (1g) Serge Bégin (3-3) et Michel Champagne.

Classement

	G	P	Moy.
Ambassadeurs	5	2	.714
As	5	3	.625
National	5	5	.500
Castors	3	7	.300

Mickey Mantle en repos pour une semaine

DALLAS (PC) — Mickey Mantle, blessé une fois de plus, est retourné chez lui à Dallas samedi, mais il espère bien pouvoir rejoindre les Yankees de New York d'ici une semaine.

Mantle s'est luxé un muscle de la jambe gauche vendredi soir, dans la deuxième joute d'un programme double entre les Yankees et les Sénateurs de Washington. Le voltigeur des Yanks avait déjà frappé un coup de circuit dans chacune des deux joutes lorsqu'il a été blessé.

Mickey compte pouvoir revenir au jeu jeudi soir à Kansas City. Avant d'être blessé, Mantle avait repris au bâton son allure des beaux jours. Il avait frappé 11 coups de circuit en 14 joutes.

La blessure qui l'immobilise est la même que celle qui l'a maintes fois importuné en ces dernières années. C'est un muscle qui se recroqueville derrière le genou gauche.

Johnny Mariucci est choisi instructeur

MINNEAPOLIS (PA) — Johnny Mariucci, ancien joueur de défense des Black Hawks de Chicago, a été choisi en fin de semaine comme instructeur de l'équipe de hockey nationale des Etats-Unis pour 1967 et de l'équipe olympique américaine de 1968.

Murray Williamson, un ancien joueur de hockey du Minnesota, a été nommé, à la même occasion, gérant général de l'équipe. Williamson, âgé de 31 ans, est de Minneapolis.

Mariucci, âgé ce 50 ans, a piloté l'équipe olympique américaine en 1956. La fiche des Américains sous Mariucci avait été de cinq victoires contre une défaite. Elle avait pris la deuxième place au classement final.

Une fois sa carrière terminée dans la ligue Nationale, Mariucci a piloté l'équipe de hockey de l'Université du Minnesota.

Bossy a signé un contrat avec le Canadien Junior

MONTREAL (PC)— La direction des Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale de hockey, a annoncé dimanche que Léo Bossy a signé un contrat d'un an comme instructeur des Canadiens juniors de Montréal, de la ligue Junior A de l'Ontario.

Bossy a été instructeur pendant trois ans dans la ligue Junior B de Montréal avant de devenir instructeur des monarchs de Notre-Dame-de-Grâce de la ligue Métropolitaine de Montréal.

L'an dernier, il était instructeur des Canadiens de Halifax, une équipe junior.

Bossy remplacera Scotty Bowman qui a résigné son poste il y a quelques semaines, afin de devenir instructeur des Blues de St-Louis, une des nouvelles franchises de la ligue Nationale.

Avec un double à la 10e manche

Léo Bélisle conduit les Royaux à un gain de 7-6

Trois-Rivières (C.M.) — Un double opportun de Léo Bélisle à la 10e manche avec deux coureurs sur les sentiers a donné aux Royaux d'Yvan Leclerc une victoire de 7 à 6 sur les Mets de Trois-Rivières dans une joute régulière de la ligue Sénior de la Mauricie, samedi dernier.

Michel Fontaine qui est venu relever Yvon Bégin à la septième manche a remporté la victoire. Gérard Roof a été débité de la défaite. Les autres points produits des vainqueurs furent le résultat des coups de Michel Fontaine, Yvon Bégin et Germain Gosselin.

Gérard Roof avec deux points produits a été le meilleur des Mets. Claude Blanchette, Claude Duval et Gilles Chamberland on fait produire les autres.

Hier soir

Les clubs Ste-Marguerite et les Cardinaux n'ont pu faire un maître hier soir lors d'une joute régulière du circuit. Au moment où les arbitres arrêtèrent la joute le compte était de 7 à 7.

Un ralliement de six points du Ste-Marguerite à la sixième manche leur a permis de niveler les chances et éviter une défaite. Un triple de Michel Kegle a donné trois points pendant que Gaston Germain en fit produire deux autres dans cette même manche. Michel Delage avait cogné trois coups sûrs pour les Cardinaux.

Au moment où la joute a été contremandée en raison de la pluie Michel Giroux lançait. Il venait de relever Gaétan Dumont. Par contre Edouard Grenier était au monticule. Il avait relevé Peter Webb.

Jean-Pierre Masson a lancé avec brio

St-Louis de France (C.M.) — Jean-Pierre Masson a lancé une joute d'un seul coup sûr pour conduire le St-Louis de France à une victoire de 8 à 0 sur le St-Georges de Champlain. Normandin a été débité de la défaite.

Pierre Huot a été le meilleur des siens avec trois coups sûrs en autant de voyages au marbre. René Levasseur s'est aussi fait valoir avec un double et un circuit.

A la piste de Québec samedi

PREMIERE COURSE
AMBLE — $500
2. Miss Betty Ann 7.60 5.60 3.60
8. Just Barry 16.50 7.10
6. Black Marie 3.90
Temps: 2:09

DEUXIEME COURSE
TROT — $500
2. King's Cadet 3.50 3.10 2.60
8. M. J. Volo 4.60 3.80
6. Patty Sterns 4.70
Temps: 2:11.2
PARI DOUBLE: $14.50

TROISIEME COURSE
TROT — $600
4. Singing Duke 6.20 3.50 2.70
1. Thistle Hill Don 4.80 2.80
3. Jack Harvester 2.80
Temps: 2:02.1

QUATRIEME COURSE
AMBLE — $500
7. Sunrise Goose 3.30 2.40 2.10
3. Sadie Mar 3.30 2.50
4. Brooke Lee C. 2.40
Temps: 2:09
QUINELLA: $7.20

CINQUIEME COURSE
AMBLE — $700
6. Conférence Mir 8.00 5.10 3.10
5. Ben's Gift 3.80 3.00
2. Dees Lady 3.80
Temps: 2:06

SIXIEME COURSE
AMBLE: $550
3. Snippy Sir 7.60 3.30 2.30
5. Dennybee 2.90 2.20
6. Indian Prince 2.20

SEPTIEME COURSE
AMBLE — $525
4. Imagine 3.10 2.20 2.10
5. Star Gose 2.60 2.30
3. Leader Mir 2.50
Temps: 2:10.4 — 4-5: $5.10

HUITIEME COURSE
TROT — $800
1. Rodney Frost 5.70 3.70 3.20
3. Hoof Charm 6.20 4.70
4. Scotch Irish 3.60
Temps: 2:07

NEUVIEME COURSE
AMBLE — $1,000
2. Meadow Smoke 9.10 3.80 2.50
1. Reese Rodney 3.20 2.30
3. Wil Diamond 2.70
Temps: 2:04.3

DIXIEME COURSE
AMBLE — $600
4. Dean's Gallie 3.20 2.70 2.40
3. Exclusive 4.10 3.10
6. Melody Adam 3.30
Temps: 2:06 MUTUEL: $141.880

Si vous avez le choix...
choisissez MARTELL

Sa "fine champagne" Médaillon V.S.O.P.
est la quintessence du cognac
Dégustez aussi
le COGNAC MARTELL ★★★
le cognac le plus célèbre en France ...
le plus recherché au monde

ELLE EST ECLATANTE
ET ATTIRE LES ACHETEURS DE PARTOUT, NOTRE
VENTE FIN D'ANNEE FISCALE

Toutes les catégories: des petites, des moyennes, des grosses, des compactes. Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets.

GARANTIE DE 24,000 MILLES OU 24 MOIS

185
VOITURES NEUVES
à écouler d'ici la fin du mois.

Toutes portent ces marques fameuses qui sillonnent les routes et dominent sur le marché actuel en raison de l'ampleur de nos ventes.

- EPIC • ENVOY • CHEVY-II
- CORVAIR • CHEVELLE
- CHEVROLET • F-85
- OLDSMOBILE • CADILLAC

LIVRAISON IMMEDIATE

UNE FORMIDABLE ALLOCATION D'ECHANGE

vous sera accordée pour votre voiture usagée, car nous voulons grossir notre stock de véhicules reconditionnés OK et baisser notre inventaire d'autos neuves.

Une voiture usagée portant l'étiquette OK est vraiment OK pour toutes les saisons et toutes les routes. Vous pouvez vous y fier.

Aucune restriction de crédit • Plan G. M. A. C.

PNEUS DOMINION ROYAL TIRES

Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Trois-Rivières Three Rivers CHEVROLET Limitée Limited

MEMBRE DU SYSTEME GARANTIE ASSURÉE POUR VOITURES USAGÉES

755-855, CHAMPFLOUR 376-3791
TROIS-RIVIERES

A la piste de l'Expo hier

PREMIERE COURSE — AMBLE — Bourse $350.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
True Jack	6	4	4	3e	2	1	3	2:12	3.40	R. Gélinas
Success Dill	7	7	7	6e	4	2	3	2:12.3	8.10	A. Boucher
Honest Pick	1	3	2	2	3	3	5	2:13	6.10	R. Gagné
Southampton	2	1	1	1	1	4	6	2:13.1	1.60f	P. Courteau
Norma B	4	5	5	4	5	5	7	2:13.2	17.40	A. Van Der Pagit
Meadow Reward	5	6	6	5e	6	6	8½	2:13.3	62.40	P. Hébert
Nip Abbe	3	2e	3	7	7	7	10½	2:19.4	2.10	G. Villemure
Calumet Cash				Scratched						A. Rivard

1 True Jack 8.80 4.60 3.50
8 Success Dill 5.10 3.20
1 Honest Pick 4.20

Piste rapide
Temps: 31.1 - 1:06 - 1:39 - 2:12

DEUXIEME COURSE — AMBLE — Bourse $300.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Lyfordeane Riggs	5	2	3	2	2	1	½	2:12	2.20	R. Quesey
Martha's Son	6	1e	1	1	1	2	½	2:12	4.10	R. Gagné
Sabra Adio	1	4	5	5	4	3	6	2:13.1	3.50	G. Guay
Prima Royal	3	3	4	3	3	4	6½	2:13.1	2.00f	R. Quesey
Adam Spangler	2	6	6	6	5	5	9½	2:13.4	9.10	P. Larouche
Sadie Forbes	4	7	7	7	6	6	11	2:14.1	53.1½	P. Hébert
Billy Everett	7	5e	2e	4e	7	7	16½	2:16.1	20.50	P. Grenier
Dolly's Champ				Scratched						R. Trudel

6 Lyfordeane Riggs 6.40 4.40 2.50
7 Martha's Son 5.50 3.40
1 Sabra Adio 3.00

PISTE RAPIDE
Temps: 32.2 - 1:05.3 - 1:38.2 - 2:12
Pari double $25.90

TROISIEME COURSE — AMBLE — Bourse $300.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Spooky	1	2	2	1	1	1	1	2:14	3.00	R. Dumont
Cap Direct	6	3	3	2e	2	2	1	2:14.1	1.50f	P. Hébert
Danyco	4	4	4	4e	3	3	1½	2:14.1	12.30	R. Trahan
Lotta Bhap	2	5	5	6	5	4	2½	2:14.2	3.10	L. Duné
Tactful Nevin	7	6	6	5e	4	5	3	2:14.3	51.15	R. Desjardins
Neal's Lady	3	7	7	7	6	6	3½	2:14.3	6.20	P. Courteau
Barbara May	5	1	1	3	7	7	18	2:17.3	8.40	D. McKinney
Bunny Western				Scratched						P. Grenier

1 Spooky 8.00 4.50 3.40
7 Cap Direct 3.40 2.50
3 Bunny Western 2.90

Piste bonne
Temps: 31.3 - 1:06.2 - 1:40.1 - 2:14

QUATRIEME COURSE — AMBLE — Bourse $300.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Frenchman	1	1	1	1	1	1	4½	2:11.4	2.65	R. Quesey
Brick	2	3	2	3	2	2	4½	2:12.2	2.10	C. Bélanger
Sir Prince	4	5	4e	3	3	3	8	2:13.2	25.30	L. Marcoux
Mr Grace	3	4	4	5	5	4	8½	2:13.2	1.50f	G. Beauvais
Newport Venue	7	6	6	4e	4	5	10	2:13.4	5.25	J. Trahan
Dern Hardy	6	7	7	6e	6	6	17½	2:15.1	99.80	R. Dumont
Miss Minton	5	2e	3	7	7	7	Dis		99.95	N. Dumont
Arden Mixi				Scratched						S. Grise

1 Frenchman 7.30 4.20 3.30
2 Brick 10.20 5.20
4 Sir Prince 7.20

Piste bonne
Temps: 32 - 1:06 - 1:38.1 - 2:11.4

CINQUIEME COURSE — TROT — Bourse $450.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Lona Springwood	7	3	3	1e	1	1	2	2:11.2	2.15	P. Grenier
Lucky Dare	4	1	1	2	3	2	3	2:11.4	6.20	P. Robitaille
Newport Ted	2	4	4	3	3	3	6	2:12.3	7.20	R. Beaudoin
Irish Blonde	6	6	6	4	4	4	7½	2:12.4	0.80f	R. Trudel
Debbie's Pet	5	5	5	x6	5	5	10	2:13.2	13.15	C. Savignac
Downey Way	3	2	2e	x5	6x	6	Dis		43.40	Y. Robitaille
Free Land	1	x7	7	x7	7	7	Dis		58.10	J. Chabot
LoLu Lou Express				Scratched						D. Marleau

8 Lona Springwood 6.30 3.30 2.70
5 Lucky Dare 4.50 2.80
2 Newport Ted 2.30

Piste bonne
Temps: 31.2 - 1:05.1 - 1:38.1 - 2:11.2

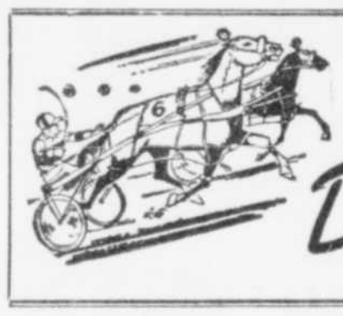

ALLONS TOUS A LA GRANDE VENTE DE

Diamond Inc.

Trois-Rivières

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse $350.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
R.S.M.	6	1e	1	1	1	1	5	2:08.4	4.50	C. Plante
Champ's Boy	5	7	4e	2	2	2	5	2:09.4	0.50f	R. Trudel
Lisa Queen	3	5	6	5	4	3	9½	2:10.3	10.30	A. Rivard
Gertie G	2	2	2	3	3	4	10	2:10.4	4.50	J. P. Gauthier
LLine Drummond	7	8	8	7	6	5	15	2:11.4	25.80	D. McKinney
Borderview May	1	4	5	4e	5	6	21	2:13	25.10	D. Hébert
Eric's Star	8	3e	2e	6	7	7	24½	2:13.3	51.25	G. Mongeau
Shadow Gold	4	6	7	8	8	8	Dis		86.40	C. Dupont

6 R. S. M. 11.00 5.10 3.70
5 Champ's Boy 3.30 3.20
3 Lisa Queen 4.10

Piste bonne
Temps: 31.4 - 1:03.4 - 1:36 - 2:08.4

SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse $400.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Galant One	8	7	7	7e	5	1	½	2:10.2	6.15	J. P. Gauthier
Sir Royal Pride	1	3	4	3e	2	2	½	2:10.3	5.10	A. Rivard
Clara Win	4	5	5	4	3	3	1½	2:10.3	12.05	Y. Robitaille
Lilly Vonian	6	1e	1	1	1	4	2	2:10.4	0.80f	J. Quesey
Billy Pin	7	8	8	8	8	5	6½	2:11.2	24.40	D. McKinney
Nellie Herbert	5	6	6	6	7	6	6	2:11.3	99.95	C. Plante
Charmante Frisco	3	4	3e	5e	6	7	6½	2:11.3	79.40	P. Roberge
Richard	2	2e	2	2	4	8	12½	2:12.4	8.40	R. Quesey

8 Galant One 14.30 5.80 3.30
1 Sir Royal Pride 4.30 3.90
4 Clara Win 4.60

Piste bonne
Temps: 30.3 - 1:03.4 - 1:35.2 - 2:10.2
Quinella: $25.90

HUITIEME COURSE — AMBLE — Bourse $500.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Abe Rosecroft	3	2	2	2e	2	1	h	2:07	3.25f	R. Beaudoin
Sweet Harmony	2	4	3	3	4	2	½	2:07	3.90	J. J. Martineau
Colonel Walt	1	3	4	3	3	3	1½	2:07.1	4.50	J. Quesey
Little Dandy G	5	1	1	1	1	4	8½	2:08.1	5.10	P. Grenier
Heleta	4	6	6	6	6	5	9	2:08.4	3.55	H. Ouellet
Rally Abe	6	5e	2e	4e	5	6	12	2:09.2	2.[illegible]	R. Quesey

3 Abe Rosecroft 8.50 5.40 3.50
2 Sweet Harmony 4.60 3.20
1 Colonel Walt 2.80

Piste bonne
Temps: 30.2 - 1:03 - 1:35 - 2:07

NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse $350.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Miss Direct	3	1	2	1	1	1	1½	2:10.4	8.45	R. Lamy
Edgewood Eva	1	2	3	2	2	2	1½	2:11	2.10f	P. Hébert
Kokomo's Star	4	3	4	3e	3	3	6	2:12	17.60	A. Rivard
The Great Winchell	8	8	8	8	8	4	8½	2:12.2	5.25	J. Chabot
Patsy's Pride	5	6	1e	4	4	5	9	2:13.3	11.30	J. C. Martineau
Will Frost	7	4	5	6	6	6	10	2:13.4	6.10	M. Gagné
Drummond Gene	2x	7	6e	5e	5	7	11	2:13	2.75	G. Dumont
Rapid Rise	6	5	7	7e	7	8	11½	2:13	99.95	N. Dumont

3 Miss Direct 18.90 7.60 6.30
1 Edgewood Eva 5.00 3.90
4 Kokomo's Star 7.80

Piste bonne
Temps: 31.3 - 1:05.4 - 1:38 - 2:10.4

DIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse $400.

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Baby Brother	1	2	3	2e	1	1	h	2:12	5.35	A. Rivard
Esquire's Kin	5	5	5	5e	5	2	h	2:12	10.25	G. Plante
Freight Orbit	6	4e	1e	3e	3	3	½	2:12	10.20	J. J. Martineau
Highland Way	4	3	4	4	4	4	1	2:12.1	9.10	M. Gagné
LaJdy Alice	8	7e	7	7	7	5	2½	2:12.2	11.30	R. Quesey
Dick Adios	2	1	2	1	2	6	4½	2:12.4	0.80f	C. Hébert
Howick Lad	7	6	6	6	6	7	5	2:13	8.05	C. Savignac
Sister's Jessie	3	8	8	8	8	8	24	2:16.4	13.20	G. Guay

1 Baby Brother 12.70 5.50 3.70
5 Esquire's Kin 10.10 3.90
6 Freight Orbit 11.30

Piste bonne
Temps: 33 - 1:06.4 - 1:39 - 2:12
Ex. $36.70

LES VAINQUEURS du tournoi de golf annuel de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières photographiés lors de la remise des prix avec le président de cet organisme. De gauche à droite, M. Gérald Desruisseaux, le Dr Jean-Marcel Lafrenière, le président de la Chambre, M. Gilles Beaudoin et le Dr René Matteau.

(Photo Roland Lemire)

Après quatre tentatives

Jack Nicklaus remporte l'omnium britannique

JACK NICKLAUS regardant sa carte après cette brillante victoire qu'il vient de remporter.

IRFIELD, Ecosse (PC) — Jack Nicklaus, le génial golfeur américain de 26 ans, n'a pratiquement plus d'honneurs à conquérir. Il les a tous gagnés. Le seul titre d'importance qui lui avait jusqu'ici échappé, celui de champion de l'omnium de Grande-Bretagne, est venu s'ajouter samedi à sa longue liste de conquêtes.

Le gros golfeur de Columbus, Ohio, a joué samedi un 70, un sous la normale, et il a remporté les honneurs de l'omnium de Grande-Bretagne avec un total de 282, soit une avance d'un coup sur un autre Américain, Doug Sanders, et Dave Thomas, un membre de l'équipe britannique de la coupe Ryder.

Thomas a joué une dernière ronde de 69, cependant que Sanders en a joué une de 70.

Deux fois dans le passé, Nicklaus était venu bien près de gagner l'omnium britannique et il a semblé samedi, pendant un certain temps, que la victoire lui échapperait encore une fois. Après quelques moments de faiblesse, il s'est ressaisi avec un birdie quatre au 17e et n'a jamais été en danger par la suite. Il a joué de façon très conservatrice au 18e trou, où il a pris quatre, et la foule de quelque 10,000 personnes qui l'attendait aux abords du chalet l'a acclamé en grand champion qu'il est.

288 pour Palmer

Phil Rodgers, l'Américain qui jouait en compagnie de Nicklaus, avait une avance de deux coups 210-212 sur le nouveau champion lorsque la dernière ronde a commencé. Cette avance a cependant été effacée dès le premier trou, alors que Nicklaus a réussi un birdie et que Rodgers a joué un coup au-dessus de la normale. Rodgers ne put tenir le coup par la suite.

Arnold Palmer, le détenteur du record pour l'omnium britannique - un 276 réussi à Troon en 1962, a fini avec un total de 288 cette année, sur un pied d'égalité avec Peter Thomson, d'Australie et Sebastian Miguel, d'Espagne.

Rodgers a joué une dernière ronde de 76 et il a fini avec un total de 286, égal en quatrième place avec Kel Nagle et Bruce Devlin, d'Australie, et Gary Player, d'Afrique du Sud.

Ronnie Shade, d'Ecosse, a été le meilleur amateur avec un total de 293.

Cincinnati met fin à sa série de déboires avec un gain

par la Presse CANADIENNE

Les Reds de Cincinnati ont finalement gagné une partie de baseball dimanche, après une série de 11 défaites en ligne, et ils ont réduit à une seule partie l'avance de leurs victimes, les Giants de San Francisco en première place dans le classement de la ligue Nationale. Les Reds l'ont emporté 2-1 grâce à des simples de Vada Pinson et de Tony Perez qui ont fait compter un point à la neuvième manche.

Le lanceur Milt Pappas s'est trouvé dans des impasses durant toute la partie, mais il a quand même réussi à blanchir les Giants jusqu'à la neuvième manche, alors qu'il a alloué un coup de circuit à Ossie Virgil, le premier frappeur à lui faire face à cet engagement.

Leur avance d'une partie, les Giants la détiennent aux dépens des Pirates de Pittsburgh, qui ont défait hier les Mets de New York au compte de 9-4.

Les Pirates ont scellé l'issue de la joute avec une explosion de cinq points à la huitième manche, alors que le compte était égal à 4-4. A la fin de cette huitième manche, il fallait y avoir échange de coups entre Harry Walker, le gérant des Pirates et Bob Friend, le lanceur de relève des Mets qui avait finalement mis fin à la poussée de Pittsburgh.

A Chicago, Ernie Banks a frappé trois coups sûrs et a fait compter cinq points dans la victoire de 10-2 remportée par les Cubs aux dépens de Jim Bunning et des Phillies de Philadelphie.

Le gaucher Dick Ellsworth a remporté sa quatrième victoire contre 12 défaites, cependant que Bunning encaissait son cinquième revers contre neuf triomphes.

LIGUE NATIONALE

New York 000 010 011—3 8 2
Pittsburgh 010 002 10x—4 10 1
Hepler, Hamilton 5, Sutherland 7 et Grote, Taylor 7; Fryman et Pagliaroni, G-Fryman 8-3. P-Hepler 1 - 2. Cir: Pgh-Stargell 22.

— O —

Phila. 100 013 204—11 13 0
Chicago 002 000 400—6 12 1
Jackson, Knowles 7 et Dalrymple; Hands, Jenkins 6, Hendley 7, Koonce 8 Hoeft 9, Lee et Hundley. G-Jackson 7-7. P-Hands 5-8. Cir: Hila-Callison 5, Jackson 1; Chi-Santo 18, Beckert 1, Williams 16.

— O —

Cincin. 002 012 100 001—7 15 2
S. Fran. 200 010 100 002—4 15 1
Maloney, McCool 7, Nottebart 9, Nuxhall et Edwards; Perry, McDaniel 6, Gibbon 7, Priddy 7, Linzy 9 et Haller. G-Linzy 4-5. P-Nuxhall 1-2. Cir: Cin-Shamsky 10; SF-McCovey 2 - 17, Haller 19.

— O —

Houston 000 000 010—1 9 2
St-Louis 030 200 20x—7 13 1
Dierker, Taylor, S. Owens 7, Arrigo 8 et Bateman, Heath 9; Washburn et McCarver. G- Washburn 6-4. P-Dierker 5-3. Cir: StL-Buchek 3.

— O —

Atlanta 000 002 210 5 8 1
Los Angeles 000 000 020—2 9 3
Johnson, Cloninger 8 et Torez; Koufax, Miller 8 et Roseboro. G-Johnson 8-6. P-Koufax 15 - 4. Cir: Atl-Alou 2 - 20 Aaron 26; LA-W. Davis 3.

— O —

LIGUE AMERICAINE

Détroit 401 030 00—8 10 0
Minnesota 000 300 100—4 9 1
McLain et Freehan; Merritt, Keller 4, Kipp stein 7, Piels 7 et Battey, Nixon 9. G-McLain 13-4. P-Merritt 1- 7. Cir: Déf. Freehan 8, Kaline 2 - 20; Min-Oliva 17.

— O —

Chicago 00 100 100—2 5 1
Boston 101 001 10x—4 7 1
Peters et Romano; Brandon et Ryan. G-Brandon 3-2. P - Peters 5-7.

— O —

Washington 001 000 000—1 5 0
New York 000 000 000—0 8 1
Segui et Casanova; Talbot, Ford 8 et Gibbs. G-Segui 3-6. P - Talbot 7-7.

— O —

PREMIERE PARTIE

California 100 000 100—2 7 1
Baltimore 100 110 42x—10 15 1
Chance, Sanford 7, Lee 7 et Rodgers; Palmer, Fisher 7 et Roznovsky, Etchebarren 1. G-Palmer 9- 4. P. Chance 7-10. Cir: Bal-B. Robison 12, F. Robinson 21.

— O —

DEUXIEME PARTIE:

California 020 000 000—2 4 0
Baltimore 000 100 000—1 10 0
Wright, Rojas 8 et Satriano, Rodgers 9; McNally, 5, Miller 6 et Etchebarren. G-Wright 3-2. P - McNally 7-3. Cir: Cal-Warner 7.

— O —

Cleveland 003 020 001—6 12 0
Kansas City 001 000 002—3 8 2
Bell et Grandalli; Hunter, Sanders 5, Brill 8 et Suarez, Talton 8. G-Bell 9-4. P-Hunter 4-7.

LIGUE NATIONALE

Houston 010 011 030—6 10 1
St-Louis 000 030 200—5 14 2
Giusti, Latman 5, Farrell 6, Raymond 7, Cuellar 8 et Brand; Jackson, Hoerner 8 et McCarver. G-Cuellar 7-1. P-Jackson 8-7. Cir: Hou-Staub 2, 10; St-L-Cepeda 11.

— O —

New York 020 000 200—4 11 2
Pittsburgh 000 220 03x—9 17 1
Gardner, Hamilton 5, Arrigo 6, Sutherland 7, Shaw, 8 Friend 8 et Grote; Blass, O'Dell 7, Face 8 et Pagliaroni. G-Face 4-2. P-Shaw 6-7. Cir: NY-Swoboda 4.

— O —

Phila. 000 000 200—2 9 0
Chicago 302 104 00x—10 11 0
Bunning, Fix 4, Culp 5, Craig 7 et Uecker; Ellsworth et Hundley. G-Ellsworth 4-12. P-Bunning 9-5. Cir: Phila-Uecker 6.

— O —

Cincinnati 100 000 001—2 6 3
S. Francisco 000 000 001—1 8 0
Pappas et Pavletich; Herbel, McDaniel 8, Henry 9 et Haller. G-Pappas 8-6. P - Herbel 3-2. Cir: SF-Virgil 2.

— O —

Atlanta 000 020 000—2 7 0
Los Angeles 000 000 000—0 5 0
Lemaster et Oliver; Osteen, Sutton 7, Regan 9 et Roseboro. G-Lemaster 2-3. P-Osteen 11-7.

LIGUE AMERICAINE

California 000 010 120—4 8 0
Baltimore 000 000 000—0 4 0
Brunet et Rodgers; Barber, Wyatt 8, Drabowski 8 et Etchebarren. G-Brunet 9-5. P-Barber 10-0.

— O —

Détroit 000 002 000—2 5 0
Minnesota 000 202 00x—4 6 1
Wilson, Wickersham 7 et Freehan; Boswell, Cimino 9 et Battey. G-Boswell 6-5. P-Wilson 8-7. Cir: Déf-Kaline 21; Min-Mincher 10, Killebrew 17.

PREMIERE JOUTE

Wash'ton 012 000 000—3 12 0
NewYork 100 010 000—2 9 1
McCormick, Kline 9 et Casnova; Bouton, Hamilton 3, Reniff 8 et Howard. G-McCormick 7-7. P-Bouton 1-4. Cir: Wash-Brinkman 6, Savarine 2; NY-Lopez 3.

DEUXIEME JOUTE:

Wash'ton 003 300 100—9 13 0
NewYork 000 000 002—2 6 3
Humphrey's Richert 6, Cox 9 et Casanova; Womack, Ramos 4 - Peterson 5, Ford 7 et Gibbs. G. Humphreys 3-1. P-Womack 2-2. Cir: Wash-Kirkland 3, Valentine 4; Ny-Pepitone 19.

PREMIERE JOUTE:

Chicago 001 001 020—4 9 1
Boston 100 110 50x—8 9 0
Horlen, Higgins 7, Wilhelm 7 et Martini; Santiago, McMahon 7et Ryan. G-Santiago 8-6. P. Horlen 4-9. Cir: Chi-Martin 2; Bos-Yastrzemski 9, Petrocelli 15, Foy 6.

— O —

DEUXIEME JOUTE:

Chicago 003 020 010 0—6 13 2
Boston 212 000 010 4—10 10 0
Buzhardt, Wilhelm 3, Locker 5, Lamabe 9, Pizarro 9 et Romano; McNertney 8, Morehead, Sheldon 3, O - Sinski 5, Wolf 6, McMahon 10. G-McMahon 6-3. P-Pizarro 6-4. Cin: Chi-Agee 9, Romano 6. Bos - Conigliaro 15, Foy 7, Smith 7.

— O —

PREMIERE JOUTE:

Cleveland 000 010 000—1 3 1
Kansas City 400 000 00x—4 9 0
McDowell, Kelley 7, O'Donoghue 6, Allen 8 et Crandall; Booker 6, Nash et Roof. G-Nash 2-1. McDowell 4 - 3. Cir: Cle-Vail 7, KC-Nossek 1.

DEUXIEME JOUTE:

Cleveland 001 110 000—3 9 1
Kansas City 300 001 10x—5 10 0
Hargan, Radatz 7 et Azcue; Stafford, Stock 4, Duckworth 5, Aker 7 et Roof. G-Aker 6-1. P-Hargan 4-4.

Nos représentants à Calgary

MONTREAL (PC) — Le Québec aura six représentants en fin de semaine prochaine à Calgary, où seront présentées les épreuves de championnats canadiens de tir à l'arc. Les épreuves auront lieu du 19 au 22 juillet.

Dans les épreuves provinciales de qualification, samedi et dimanche, à Terrebonne, Emmanuel Boucher, de Ste-Rose, a pris la première place avec un total de 1297 points. Lucien Souchereau, de Montréal, et Edgar Barrière, de Joliette, accompagneront Boucher à Calgary. Ils ont pris respectivement les deuxième et troisième places avec des comptes de 1265 et 1253.

Chez les dames, le Québec sera représenté par Françoise Barrière, de Montréal, qui a pris la deuxième place dans les épreuves de qualification, avec un total de 1037 points. La première avec 1108 points, Mme Jeanne Lefebvre, de Montréal, ne pourra faire le voyage dans l'ouest pour des raisons personnelles.

ATTENTION
GRANDE VENTE ANNUELLE,
DEBUTANT
JEUDI LE 14 JUILLET
SALON DE CHAUSSURES LAVERGNE
Surveillez nos spéciaux dans le journal

A la piste de Québec hier

PREMIERE COURSE
AMBLE — $500
3. Sonny's Pointer G 9.00 4.10 3.00
1. Great Adios 3.30 2.60
2. Freddie Volo 3.40
Temps: 2:13.2

DEUXIEME COURSE
TROT — $500
2. Robert Brookwood 3.40 3.40 2.70
3. Daniel Boy 6.20 4.70
1. Rapid Express C 2.80
Temps: 2:15.1
PARI DOUBLE: $12.30

TROISIEME COURSE
AMBLE — $500
4. Casoma 6.20 4.60 3.00
1. Volomite Express C 13.20 6.10
6. Terence Hanover 4.00
Temps: 2:15.4

QUATRIEME COURSE
AMBLE — $500
1. Big Jim 16.50 7.40 4.90
2. Lord Flight 4.50 3.20
4. Sugar Lind 3.90
Temps: 2:15.2
QUINELLA: $26.30

CINQUIEME COURSE
TROT — $750
5. Issedale Scott Free 6.70 3.50 2.50
2. Merrie Victor 2.60 2.20
1. Madam Sampson 2.30
Temps: 2:15.4

SIXIEME COURSE
AMBLE — $600
2. Grand Prix Mir 2.70 2.90 2.40
4. Wonderful Mir 5.50 3.80
3. Pee Wee Adios 5.50
Temps: 2:11.1

SEPTIEME COURSE
AMBLE — $600
5. Chalky Dares 2.90 2.40 2.30
1. Jacqueline Star 4.00 4.20
8. Rover boy 6.40
Temps: 2:12
QUINELLA: $14.50

HUITIEME COURSE
TROT — $500
8. Andy Kirk 77.30 37.20 16.80
3. Wildwood Ruby 10.60 3.40
4. Amigo 2.70
Temps: 2:16.2
Le No 1 a été retiré

NEUVIEME COURSE
AMBLE — $1,400
6. Ruth Dudley 71.60 13.20 6.10
1. Belle Flicka 8.10 4.40
7. Gee Dee Frisco 5.60
Temps: 2:11

DIXIEME COURSE
AMBLE — $600
1. Mervin Hal 6.50 3.60 2.20
6. Lusty Hal C 4.60 2.60
3. Wedding Chief 2.40
Temps: 2:14.2
EXACTA: $13.00

A la piste de Sherbrooke

PREMIERE COURSE
AMBLE — $200
5. Big Andy 83.10 12.80 11.70
6. Farmview Mir 5.70 4.50
1. Lady Song 5.80
Temps: 2:16.2

DEUXIEME COURSE
TROT — $500
1. Miss Milwaukee 6.30 4.60 2.60
2. Arden Jet 4.70 3.50
7. Major Victory 2.80
Temps: 2:18
PARI DOUBLE: $375.70

TROISIEME COURSE
AMBLE — $200
4. Sonny Express 8.10 5.40 2.90
1. Brigette Wi 5.50 2.70
2. Dominion Adios 3.00
Temps: 2:21

QUATRIEME COURSE
AMBLE — $200
6. Doda 34.50 11.30 4.80
5. Clicker 4.30 2.90
2. Beldinas Boy 4.20
Temps: 2:20.3
QUINELLA: $90.30

CINQUIEME COURSE
AMBLE — $200
6. Willine Way 12.40 6.40 6.10
4. Davie Dreem 6.30 3.30
2. Issota Vick 4.30
Temps: 2:18.1

SIXIEME COURSE
AMBLE — $225
4. Vigimir 11.90 4.40 3.50
1. McElwyn Song 4.40 3.60
5. Golden Arrow 7.20
Temps: 2:17

SEPTIEME COURSE
AMBLE — $200
2. Queens Lawer 2.70 2.40 2.10
4. Babe Express 6.60 3.70
1. Katy Ibaf 2.50
Temps: 2:17
QUINELLA: $25.60

HUITIEME COURSE
TROT — $300
5. Lynn Ibaf 5.40 5.70 3.60
2. Pine Acres Scott 3.50 2.50
3. Markab Pick 2.50
Temps: 2:17.3

NEUVIEME COURSE
AMBLE — $350
2. The Tempest 7.30 4.60 3.50
5. Miss Micronack 9.40 4.60
6. Super Knight 6.00
Temps: 2:16.1

DIXIEME COURSE
AMBLE — $275
3. Twilight Star 4.00 3.90 3.60
6. Melody Adam 7.50 4.40
4. Guy Up 3.40
Temps: 2:19.2
Exacta: $38.90

Classements

par la Presse CANADIENNE

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff
S. Francisco	54	33	.621	
Pittsburgh	52	33	.612	1
Los Angeles	47	36	.566	5
Philadelphie	46	39	.541	7
Houston	45	40	.529	8
St-Louis	39	43	.476	12 1-2
Atlanta	41	47	.466	13 1-2
Cincinnati	37	46	.446	15
New York	35	48	.422	17
Chicago	26	57	.313	26

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff
Baltimore	58	29	.667	
Détroit	48	35	.578	8
Cleveland	46	37	.554	10
California	46	39	.541	11
Minnesota	40	45	.471	17
Kansas City	39	46	.459	18
Chicago	38	47	.447	19
Washington	39	49	.443	19 1-2
NEwYork	36	48	.429	20 1-2
Boston	37	52	.416	22

St-Georges et le St-Sévère démissionnent

Trois-Rivières (C.M.) Jean-Louis Lahaie a brillé au monticule hier soir pour conduire l'équipe du Lac à la Tortue à une victoire de 6 à 1 sur le St-Stanislas lors d'une joute régulière de la ligue de balle-molle du comté de Champlain. Robert Brouillette a été débité de la défaite.

Mercredi dernier le Mont-Carmel a disposé du Lac à la Tortue par le compte de 3 à 2. Gérard Landry avait remporté les honneurs de son duel contre Jean-Louis Lahaie.

Tard hier soir on apprenait qu'officiellement le club St-Georges de Champlain va se retirer des cadres de la ligue. Il en serait de même pour le St-Sévérin qui ne s'est pas rapporté pour sa rencontre de mercredi dernier contre le St-Maurice.

RECHERCHÉ!

RÉCOMPENSE: 35,000 FLORINS

(environ $10,400)

pour tout renseignement sur les allées et venues de cet homme qui se fait passer pour LOUIS DOBBELMAN, créateur du célèbre tabac à pipe HOLLANDIA.

Pour réclamer la récompense, remplissez le coupon ci-dessous, et mettez-le à la poste avec la signature "Louis Dobbelman" découpée sur une blague de Hollandia. (Vous trouverez d'autres formules d'inscription chez votre marchand de tabac.)

Si vous ne connaissez pas le Hollandia, achetez-en vite une blague. Vous verrez ce que vous manquiez. C'est déjà là une belle récompense.

RÈGLEMENTS Les inscriptions portant le nom de la bonne ville dans l'un des trois cercles seront les gagnantes, si elles sont pigées lors du tirage.

1ère récompense — 20,000 florins (environ $5,944) — Cercle A
2ième récompense — 10,000 florins (environ $2,972) — Cercle B
3ième récompense — 5,000 florins (environ $1,486) — Cercle C

Vous pouvez participer autant de fois que vous voulez, à la condition d'inclure la signature de Louis Dobbelman découpée sur un paquet de Hollandia (ou un fac-similé acceptable) dans chaque envoi. Les gagnants seront avisés par téléphone ou télégramme, et devront répondre à une question mettant leurs connaissances à l'épreuve pour se qualifier. Un seul prix par famille. Tous les envois deviennent la propriété de l'Imperial Tobacco Company, qui se réserve le droit de publier les noms et adresses des gagnants. Les décisions seront rendues par un organisme indépendant; elles seront sans appel; et la compagnie n'entretiendra aucune correspondance à ce sujet. Il faut être agé de 18 ans ou plus pour être éligible. Les employés (et les membres de leurs familles) de la compagnie et de ses agences de publicité ne sont pas éligibles. Les inscriptions doivent être mises à la poste avant le 22 juillet 1966, l'oblitération faisant foi.

Adresser vos envois à:
Concours Hollandia, B.P. 1898, Station "B", Montréal.

Hollandia

L'AUTHENTIQUE TABAC DE HOLLANDE

INSCRIVEZ ICI VOTRE DEMANDE DE RÉCOMPENSE

Où trouvera-t-on "

Paul-André Proulx débute bien au tournoi de la cité en disposant de Jean Lacaille

André Marchand, le favori No 1

TROIS-RIVIERES (C.M.) — Paul-André Proulx, un jeune joueur de tennis, de Trois-Rivières, a joué avec brio samedi dernier pour remporter la victoire sur Jean Lacaille du Cap-de-la-Madeleine en deux septs. Un autre match intéressant fut celui opposant Gaston Fugère à Michel Carrier ainsi que Ron Barakett avec Claude Pépin.

Ces trois rencontres disputées au club Radisson dans les cadres du tournoi de la cité organisé par Jean Veillette ont fait voir de belles pièces de jeu de parts et d'autres.

Aujourd'hui, 11 rencontres sont au programme dont 10 au Radisson et l'autre au club DuMoulin. Parmi les matches à surveiller il y a celui de Gaston Fugère avec Guy St-Pierre à 8h.30 et ainsi que Jean-Jacques Houle contre André Marchand, le favori No 1 du tournoi.

Ce soir, deux rencontres féminines sont au programme.

Proulx gagne

Le jeune Paul - André Proulx moniteur du tennis au Service des Loisirs de Trois - Rivières, a démontré qu'il était en grande forme pour vaincre Jean Lacaille. Ce dernier a perdu au compte de 6-3 et 6-2. Gaston Fugère une autre belle raquette, l'a emporté sur Michel Carrier 6-1, 4-6 et 6-3.

Ron Barakett a livré la bataille la plus longue de la journée en l'emportant 12-10, 5-7 et 6-4 sur Claude Pépin.

Autres résultats:

J. J. Houle défait G. St-Pierre 6-0 et 6-2. Y. St-Louis gagne par défaut sur Claude Goulet. Paul Villeneuve bat Albéric Roy 6-3 et 6-3. Pierre Bettez bat Normand Champoux 11-9 et 6-0. René Loranger bat Serge Carignan 6-0 et 6-3. Guy St-Pierre bat Yves Carpentier 6-2 et 6-1. Maurice Bélanger gagne par défaut sur Claude Roy. J. Y. Richard a disposé de Pierre Bettez 6-3 et 6-2.

Calendrier pour aujourd'hui

6h.30 — Guy Vaillancourt vs Jean Veillette; Maurice Bélanger vs Réjean Dallaire; Colette Thiffeault vs Nicole Bélanger; Denise Gouin vs Irène Lafond; Yves St-Louis vs Paul Villeneuve; Gaston Fugère vs Guy St-Pierre; J. J. Houle vs André Marchand; Ron Barakett vs le gagnant Veillette-Vaillancourt; Jocelyn Dumas vs Paul-André Proulx; Bélanger-Roy vs Lorange- St-Louis; DuMoulin: R. Loranger vs Gilles Toupin.

Au Richelieu ce soir

PREMIERE COURSE

TROT — $1,200
1. Proper Way — M. Gingras
2. Palacona — P. Robillard
3. Bevy Spirit — C. St-Jacques
4. Eady Mon — A. Hanna
5. Judy's Parley — R. Savignac
6. Chalidale Bryan — M. Héroux
7. Miss Royal Rhea — L. Bergeron
8. Happy Hustler — A. Deguise
EL.: Julian Nathan — Mel. Turcotte

DEUXIEME COURSE

AMBLE — $1,000
1. Worthy Bobbin — J. Jodoin
2. Two Mountains Girl — C. Poulin
3. Widow Killeen — A. Grisé
4. Queen Realman — J. G. Lareau
5. Duke Crain — Gil. Lachance
6. Awanda Hanover — C. Moreau
7. Ide Kay — R. Roberge
8. Conqueror Pick — R. Caldwell

TROISIEME COURSE

AMBLE — $1,600
1. Good Point — B. Côté
2. Alain Drummond
3. Jos Brooke — A. Bédard
4. Lincoln Adios
5. Our Duchess — R. Caldwell
6. Scotch Talent — G. Bouvrette
7. Blue Angel — D. Gillis
8. Valorous Pick — N. Gingras

QUATRIEME COURSE

TROT — $1,300
1. Colby Joe — N. Bardier
2. Jill Fedor — Gil. Lachance
3. Evergreen Pat — P. Robillard
4. Prospector — M. Gingras
5. Campbeltown — B. Côté
6. Ebby Waters — A. Bédard
7. Archie Mon — A. Hanna
8. My Prince — Y. Desjardins

CINQUIEME COURSE

AMBLE — $1,000
1. Lucinda Tass — T. Horton
2. Spree — Gil. Lachance
3. Miss Madelina — A. Bédard
4. Express Belle — G. Desrosiers
5. Duchess Day C — P. E. Cournoyer
6. Brightside — N. Bardier
7. Claudette — C. Paradis
8. Wonderful Girl — R. Caldwell
EL.: Dale Lind — C. Pelletier
EL.: Mac's Mary — J. C. Gauthier

SIXIEME COURSE

AMBLE — $1,400
1. Ideal Direct — J. Jodoin
2. Little Cherry — A. Gordon
3. Skylark Hanover — Y. Desjardins
4. Edgewood Faye — Mel. Turcotte
5. Highliner — W. Plourde
6. Marvelous Pick — A. Hanna
7. Burton Hi Le — P. Caldwell
8. Tony Clap — Gil. Lachance

SEPTIEME COURSE

TROT — $1,800
1. Sherbrooke Way — R. Gagné
2. Major Law — A. Théroux
3. Scotch Admiral — Gil. Lachance
4. Fairside Star — K. Pritchard
5. Newport Rocket — M. Gingras
6. Flemington's Riddell — C. Watters
7. Hi Jet — C. St-Jacques
8. Carly's Allen — C. Pelletier

HUITIEME COURSE

AMBLE — $1,200
1. Mr. Waters — H. Lamarre
2. Chester Brown — K. Pritchard
3. Northwood Combat — M. Gingras
4. Milton Hanover — R. Bardier
5. Star Regal — Y. Desjardins
6. Chocolate Champ — J. Jodoin
7. Judy Chief G. — D. Gillis
8. Paco Byrd — Les. Turcotte
EL.: Fay's Best — A. Hanna
EL.: Passing Cloud — Gil. Guay

NEUVIEME COURSE

AMBLE — $1,800
1. Barbara's Value — P. Robillard
2. Intrusion C. — J. G. Brosseau
3. Success Brooke — G. Bardier
4. Easy Abe — P. Caldwell
5. Scotch Andy — P. Laframboise
6. Squire Dean — M. Héroux
7. Rhythm Man — C. Moreau
8. Yankee Doodle Boy — Vic. Bourgon
EL.: Senor Adios — G. Baillargeon

DIXIEME COURSE

AMBLE — $1,100
1. Major's Fairy — Dun. MacTavish
2. Steven Dell — M. Gingras
3. Josedale On Top — C. Paradis
4. Gallant Adios — R. Bouthillier
5. Mighty Rich — A. Rogers
6. Lincons Champ — P. Robillard
7. Ladies Aide — Vic. Bourgon
8. Count Newport — Gil. Lachance
EL.: Flint Hills Fancy — A. Deguise

Pour l'équipe d'étoiles de l'Américaine

Yastrzemski préféré à Mantle

Mickey Mantle, des Yankees de New York, a été ignoré sur l'équipe d'Etoiles de la ligue Américaine pour la première fois en 13 ans alors que Sam Mele, des Twins de Minnésota, lui a préféré Carl Yastrzemski, du Boston, Rocky Colavito, du Cleveland, et Tommie Agee, du Chicago, comme réservistes au champ extérieur.

Il semble que les Yankees ont demandé à Mèle d'ignorer Mantle même si celui-ci, après un lent début, a établi récemment un record de huit circuits en six parties. Mantle avait participé aux joutes d'Etoiles de 1953 à 1962, puis en 1964. Il n'a pas joué en 1963 et 1965 en raison de blessures.

Yastrzemski suivait les voltigeurs débutants Frank Robinson, du Baltimore, Tony Oliva, du Minnesota, et Al Kaline, du Detroit, lors du scrutin des pilotes, instructeurs et joueurs.

Colavito avait hérité du 8e rang et en sera à sa troisième présence successive dans le match annuel tandis que Agee est une recrue qui sera le seul représentant des White Sox.

Autres joueurs

Mele a également choisi son receveur Eral Battey et la recrue Andy Etchebarren, du Baltimore, pour seconder Bill Freehan, du Detroit.

Par ailleurs, Mele s'en est remis à l'ordre du scrutin en choisissant Norm Cash, du Detroit, pour seconder le premier-but débutant Georges Scott, du Boston; le deuxième-but Bobby Richardson, des Yankees, pour appuyer Bobby Knoop, de la Californie; Harmon Killebrew, des Twins, pour aider Brooks Robinson, du Baltimore, au troisième coussin.

Par contre, il a préféré Jim Fregosi, de la Californie, à plusieurs autres arrêts-courts pour seconder Dick McAuliffe, du Detroit.

En somme, Detroit compte cinq joueurs sur l'équipe de rêve, Baltimore et Minnesota, quatre chacun; Cleveland, trois, La Californie, Boston et New York, deux chacun et Chicago, Kansas City ainsi que Washington, un seul représentant.

Ligue Nationale

Pour sa part, Walt Alston, des Dodgers de Los Angeles, a

Carl Yastrzemski

complété son personnel avec l'addition de 10 autres joueurs pour la ligue Nationale.

Jim Lefebvre, des Dodgers, remplacera le blessé Joe Morgan, du Houston, comme débutant au deuxième but tandis que Felipe Alou, du Atlanta, s'est vu confier le poste du substitut au premier but même s'il avait reçu de nombreux votes comme voltigeur.

Alston a choisi Willie Stargell du Pittsburgh, Curt Flood, du St. Louis, et Richie Allen, du Philadelphie, pour seconder ses voltigeurs débutants Hank Aaron, du Atlanta, Willie Mays,

Mickey Mantle

du San Francisco, et Roberto Clemente, du Pittsburgh.

Alston a ajouté l'arrêt-court Maury Wills, des Dodgers, le deuxième-but Ron Hunt, des Mets de N.Y., le troisième but Jim Hart, du San Francisco, les receveurs Tom Haller, des Giants, et Tim McCarver, du St. Louis.

Les gérants Herman Franks, du San Francisco, et Harry Walker, du Pittsburgh, seconderont Alston.

En somme, les Giants comptent six représentants; Atlanta, St. Louis, Los Angeles et Pittsburgh, trois chacun; Philadelphie et Cincinnati, deux chacun; New York, Chicago et Houston, un seul porte-couleur.

On sait que les deux équipes s'affronteront à St. Louis demain

Un septième gain pour Dennis

ROUEN, FRANCE (PA) — Dennis Hulme, de Nouvelle-Zélande, a conduit hier une Brabham-Honda à la victoire dans l'épreuve de Grand Prix de France. C'était la septième fois consécutive que l'équipe Brabham-Honda l'emportait dans cette compétition pour voitures de formule deux.

Alan Rees, de Grande-Bretagne, a pris la deuxième place au volant d'une Brabham-Cosworth, suivi de Pedro Rodriguez, du Mexique, qui conduisait une Lotus-Cosworth. Neuf concurrents ont fini l'épreuve de 184 milles.

Hulme a parcouru la distance en 1:46:33.5, à une vitesse moyenne de 105.1 milles à l'heure. Il a ainsi abaissé l'ancienne vitesse de 103.01 milles à l'heure pour autos de formule deux. L'ancien record avait été établi l'an dernier par Jim Clark, d'Ecosse, au volant d'une Lotus.

CALENDRIER du PECHEUR

Aujourd'hui

Bon depuis 3 heures p.m.

Mineur	Majeur
—	5:10
5h.30	

Demain

Demain	
12.05	5.50
6.10	

(La période favorable commence généralement à l'heure indiquée ci - dessus et est d'une durée d'une heure et demie à deux heures.)

Commandité par :

Morin & Frères Inc.

65, Ste-Madeleine — Cap

375-7751

A la Piste de l'Expo

SAMEDI

PREMIERE COURSE — AMBLE — Bourse $300

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Pockes Adam	6	1	1	1	1	1	1	2:14	0.50†	H. Hoover
Philippe Bel	3	2	2	3	3	2	1	2:14.1	6.20	C. Rocheleau
Perez	2	4	6	5e	4	3	5½	2:15	26.40	F. Robitaille
Duchess Dewey	1	3	4	6	5	4	3½	2:15.1	12.10	J. Quessy
Flying Bel	4	5	3e	2e	2	5	6½	2:15.1	16.60	J. J. Martineau
Miss Royal Irene	7	8	8	8	8	6	7½	2:15.2	[illegible]	C. Plante
Nogi	8	6	5e	4e	6	7	8	2:15.3	99.95	R. Paquin
Mary's Bill	5	7	7e	7e	7	x8	16½	2:17.1	8.10	Art. Boucher

6 Pocket Adam — 3.00 2.90 2.60 Piste rapide
5 Philippe Bel — 4.00 3.60 Temps: 2:14 - 1:07.1 - 1:41 - 2:14
2 Perez — 8.40

DEUXIEME COURSE — AMBLE — Bourse $350

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
The Barracen	1	3	2	2	2	1	½	2:12.2	7.70	G. Beauvais
Mike Abbey	3	7e	7e	6e	5	2	½	2:12.3	2.80	H. Vincent
Dust Storm	4	6	6	5	4	3	1½	2:12.3	18.30	G. Guay
Frisco Chief C	6	1	1	1	1	4	2	2:12.4	2.05†	C. Bellemare
Irish Cindy	6	5	5	3e	3	5	4	2:13.1	7.40	A. Rivard
Georges L. Grattan	2	4	4	7	6	6	5	2:13.3	3.05	P. Grenier
Prince Quidam	7	2e	3e	4e	7	7	24	2:17.1	9.10	R. Beaudoin
Meadow Lad	8	8	8e	x8x	8	8	Dis		46.60	M. Leclair

1 The Barracen — 17.40 8.00 4.20 Piste rapide
3 Mike Abbey — 5.90 3.40 T. ups: 31 - 1:04 - 1:38.3 - 2:12.2
4 Dust Storm — 6.90 PARI-DOUBLE 35.40

TROISIEME COURSE — AMBLE — Bourse $300

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Cloverland Bonnie	4	6	3e	1	1	1	9	2:11.1	4.35	J. Quessy
Ruth Kirk	8	7	7	6	5	2	9	2:13	37.10	P. Courteau
Cynthia	1	4	5	5e	3	3	9½	2:13	15.10	Y. Robitaille
Miss Jane Brook	6	1e	1	2	2	4	10½	2:13.1	3.50	W. Plourde
Adio Star C	2	5	6e	3e	4	11		2:13.2	1.50†	R. Ste-Marie
Brewer's Vonian	3	8	8	7	6	8	14	2:14	4.10	M. Leclair
Damini	5	2	4	4	7	7	21	2:15.2	6.20	A. Rivard
Handy Ibaf	7	3e	2e	8	8	8	Dis		82.65	M. Levasseur

4 Cloverland Bonnie — 11.70 8.10 5.30 Piste rapide
8 Ruth Kirk — 36.00 8.80 Temps: 31.3 - 1:04.3 - 1:37 - 2:11.1
1 Cynthia — 6.00

QUATRIEME COURSE — AMBLE — Bourse $350

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Adios Prince	1	4	4e	3e	3	1	1	2:13.2	2.80	V. Gagnon
Biroco	7	7	6	5e	4	2	1	2:13.3	10.20	D. McKinney
Eddy C Scott	6	1e	1	1	1	3	1½	2:13.3	17.30	J. Quessy
Gamin	4	6e	7e	7e	5	4	4	2:14.1	29.40	G. Ouimet
General Yates	3	3	5	4e	5	5	4½	2:14.1	4.10	C. Savignac
Battle D Adios	2	3	3	2	3	6	8½	2:15	1.60†	R. Trudel
Renee Z	8	2e	2	6	8	7	Dis		11.30	D. Hébert
H. S. M	5	x8	8	8e	7x	8	Dis		7.10	R. Ste-Marie

1 Adios Prince — 7.80 4.00 2.90 Piste rapide
7 Biroco — 7.30 4.10 Temps: 31.2 - 1:04.3 - 1:38.3 - 2:13.2
6 Eddy C Scott — 4.10 Quinella: 49.40

CINQUIEME COURSE — AMBLE — Bourse $450

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
D. C. Champ	5	5	5	4e	3	1	3½	2:07.3	4.45	J. P. Gauthier
Iola Van Peter	2	4	4	5	3	2	3½	2:08	7.30	C. Savignac
Ace Dean	7	7	7	7	6	3	4½	2:08.1	30.60	J. Quessy
Diamond Needle	6	1	1	1	2	4	5	2:08.2	12.25	C. Hébert
Lina M Vonian	4	6	6	6e	5	5	7	2:08.4	7.10	J. J. Martineau
Artie Bud	3	2e	2e	2e	4	6	8½	2:09.1	9.50†	P. Grenier
Oak Glen	1	3	3	3	x7	7	Dis		26.10	R. Quessy
Joey Johnston				Scratched						A. Rivard

5 D. C. Champ — 10.90 4.90 4.00 Piste rapide
2 Iola Van Peter — 5.60 3.90 Temps: 32 - 1:03.4 - 1:35.3 - 2:07.3
7 Ace Dean — 3.20

ALLONS TOUS A LA GRANDE VENTE DE

Diamond Inc.

TROIS-RIVIERES

SIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse $300

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Page F	7	7	7	7e	5	1	½	2:14	6.00	R. Leblanc
Clever Pence	3	4	4	2e	2	2	½	2:14	0.60†	P. Courteau
Good Girl Mir	8	1	1	1	1	3	½	2:14	8.45	W. Plourde
Nancy Lee	5	2	2	4	4	4	3½	2:14.3	5.15	S. Grisé
Paulo Mir	6	5	6	5	6	5	3½	2:14.3	21.30	A. Rivard
La Gamine	3	3	3	3e	3	6	3½	2:14.4	17.30	R. Trudel
Chatealaine	x1	8	8	8	8	7	11½	2:16.1	11.05	J. C. Martineau
E. J. Adios	4	6	4e	6e	7	8	18	2:17.3	26.10	R. Bardier

7 Page F — 14.10 4.80 3.90 Piste rapide
2 Clever Pence — 2.90 3.00 Temps: 32.3 - 1:07.3 - 1:41 - 2:14
8 Good Girl Mir — 4.10

SEPTIEME COURSE — AMBLE — Bourse $350

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Miss McWay	1	1	3	1	1	1	1	2:11	3.25	L. Dube
Scotty B Goose	3	2	4	2	2	2	.	2:11.1	8.40	C. Rocheleau
Sister Too	2	5	5e	3e	3	3	5	2:12	4.10	R. Paquin
Rex Direct	4	7	7e	4e	4	4	6	2:12.1	4.15	C. Hébert
Hal's Maid	8	6e	6	5	5	5	7½	2:12.2	42.10	J. Quessy
Indian Hanover	5	8	8	8	6	6	10	2:13	18.30	A. Boucher
Doctor Abbe	7	3e	1e	6e	7	7	18	2:14.3	2.55†	P. Hébert
Drummond Elaine	6	4e	3e	7e	7	8	19½	2:14.4	7.30	D. Hébert

1 Miss McWay — 8.50 4.10 4.20 Piste rapide
3 Scotty B Goose — 13.30 7.10 Temps: 32 - 1:06 - 1:38.1 - 2:11
2 Sister Too — 5.10 Quinella 49.40

HUITIEME COURSE — AMBLE — Bourse $550

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Keyko	5	5	3e	1	1	1	no	2:08.1	3.35	P. Grenier
Miss Champion	1	3	4	4	4	2	no	2:08.1	1.60	A. Boucher
Diamond Pence	3	4	5	5	5	3	h	2:08.1	9.05	J. J. Martineau
Piddler's Green	4	1e	1	3	3	4	1	2:08.2	1.50†	C. Bélanger
Melody Binky	2	2	3	2e	2	5	2	2:08.3	7.10	P. Hébert

5 Keyko — 8.70 3.80 2.80 Piste rapide
1 Miss Champion — 3.30 2.50 Temps: 32 - 1:06.1 - 1:38 - 2:08.1
3 Diamond Pence — 2.60

NEUVIEME COURSE — AMBLE — Bourse $400

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Northwood Boots	8	6e	5e	2e	1	1	1½	2:10.3	19.40	A. Boucher
Rock Chief	3	x8	3e	3e	3	2	1½	2:10.4	1.20†	O. Villemure
Jaquin	5	1	1	1	2	3	1½	2:10.4	13.20	J. J. Martineau
Remadine	7	5	7e	5e	5	4	2	2:11	43.40	R. Quessy
Dale Freehall	1	2	2	4	4	5	2½	2:11	3.05	C. Bélanger
Dick Johnston	2	4	6	7	7	6	3	2:11.1	3.10	P. Hébert
Pinnacle Chuck	6	3	4	6	6	7	5	2:11.3	12.10	R. Beaudoin
Cee Chee	4	7	8	8	8	8	7½	2:12	30.10	C. Plante

8 Northwood Boots — 40.90 10.50 6.20 Piste rapide
3 Rock Chief — 2.50 3.10 Temps: 31 - 1:06 - 1:38.4 - 2:10.3

DIXIEME COURSE — AMBLE — Bourse $350

5 Jacquot — 3.40 6.10

Coursier	pd	¼	½	¾	str.	fin.	lo.	temps	cotes	conducteur
Oteca's Chuck	8	8	7e	3e	2	2	1½	2:10.1	4.45	H. Ouellet
Linda Scott	2	5	5e	1	1	3	3	2:10.4	9.60	R. Bardier
Red Adam	6	7	8	3e	3	4	3½	2:10.4	5.20	A. Van Der Parelt
Coast Dispatch	3	2	3	5e	4	5	6	2:11.2	8.10	J. C. Martineau
T Byrd	4	6	6	6	5	6	10½	2:12.1	6.10	D. Hébert
Lucky Nan	1	3	4	x8	6	7	16	2:13.2	7.40	P. Roberge
Patch On	5	1e	1	4	7	8	Dis		6.35	C. Bélanger
Outlido	7	4e	3e	7e	8					R. Quessy

8 Oteca's Chuck — 10.00 4.70 3.00 Piste rapide
2 Linda Scott — 4.80 3.20 Temps: 31 - 1:04 - 1:37.4 - 2:10.1
6 Red Adam — 8.80 Ex.: $37.70

Hier et samedi au Parc Richelieu

Samedi

PREMIERE COURSE

1. Gola's S. G. — 3.30 2.50 2.40
5. Jackpot — 2.60 2.50
3. Trusty Lass — 5.00
Temps: 2:09 2-5. Ont aussi couru: Clark Harvester, Twinkle Comet, Scotch Glory, Cheerful Count, High Gay.

DEUXIEME COURSE

AMBLE — $1,000
8. More Scotch — 6.30 3.10 2.90
2. Dubutante Bri — 2.50 2.20
5. Ladie Maplecrofts — 4.50
Temps: 2:06 4-5. Ont aussi couru: Lincoln Clipper, Banjo Pick, Breeacabbe, Gallon Maybe. A été retiré: Forgetful.
PARI DOUBLE: $19.60

TROISIEME COURSE

AMBLE — $1,800
2. Good Day — 3.50 3.00 2.60
6. R. Yankee Wann — 10.30 6.00
3. Brave Wil — 3.70
Temps: 2:04 2-5. Ont aussi couru: Tag Em, Key Pebble, Coppersmith, Champ Tass, Rocky.

QUATRIEME COURSE

4. Leo Chief — 47.30 3.80 6.10
3. Armbro Davey — 3.10 2.50
1. Peter 2nd — 4.20
Temps: 2:07 3-5. Ont aussi couru: Milts Esquire, Stewart's Clan, Leo M. Wann, Brave Margaret, Mystic Elm.
QUINELLA: $34.00

CINQUIEME COURSE

AMBLE — $1,00
4. Incitatus — 17.60 7.50 4.60
1. Melissa Volo — 6.50 3.80
6. Road Runner — 6.00
Temps: 2:08 4-5. Ont aussi couru: Sir Jasper, Mister Foxboro, Grandee R, Veda, Count Pick.

SIXIEME COURSE

AMBLE — $1,200
8. Niagara Chance — 33.00 10.60 5.50
7. Ida Purdue — 8.30 5.30
5. Snow Boy — 3.50
Temps: 2:07 2-5. Ont aussi couru: Dainty Brooke, Doug Johnston, Harry Johnston, Shelbark, Stormy M.

SEPTIEME COURSE

TROT — $1,500
7. Midas Hanover — 12.50 6.20 4.30
3. Hard Corner — 5.80 5.20
2. Leonard Abbey — 4.80
Temps: 2:06. Ont aussi couru: Emlen Hanover, Nifty Speed, Earley Return, Drury, Abbe's Intrider.

HUITIEME COURSE

AMBLE — $7,000
4. Gay Parader — 10.00 3.70 2.90
6. Pocomoonshine — 2.80 2.50
1. J. J. Wann — 3.70
Temps: 2:01 2-5. Ont aussi couru: Cap Hanover, Mr Champ R, Dandy Scott.

NEUVIEME COURSE

AMBLE — $12,300
6. Rocky Adios — 4.60 4.00
5. Well Done — 11.30
3. Drummond Time
Temps: 2:02 2-5. A été retiré: Gee Dee Bic, Ensing Frost, Golden Blend.

DIXIEME COURSE

AMBLE — $1,000
5. Theresa Mary — 4.00 3.10 2.40
1. Judith Remus — 5.30 2.80
3. The Mirage — 2.50
Temps: 2:08 3-5.

Dimanche

PREMIERE COURSE

TROT — $1,300
2. Ready Mix — 4.20 3.00 2.90
1. Lord Claire — 4.90 3.30
3. Billy C. Guy — 9.10
Temps: 2:08.2. Ont aussi couru: Doug Hanover, Jinks Worthington, Armbro Earl, Belle Frost, Foul Ball, rose Pete, Hal Volo, Dandy Sandy. A fini 3e mais fut disqualifié.

DEUXIEME COURSE

AMBLE — $1,000
2. Sargas Pick — 8.20 4.20 3.50
4. Our Chance — 11.80 8.70
6. Silly Boy — 7.90
Temps: 2:07.4. Ont aussi couru: Michael Mite, Mirick Byrd, Primrose Pete, Hal Volo.
PARI DOUBLE: 3-2($19.60

TROISIEME COURSE

AMBLE — $2,000
5. Starbound — 14.70 7.20 4.70
4. Adios Mite C. — 6.90 4.00
1. Novae Scott — 2.70
Temps: 2:05.2. Ont aussi couru: Play Bill, Ray Mir, Direct M. Adios, Lester Hanover.

QUATRIEME COURSE

TROT — $1,000
1. Wabash Vic — 8.10 3.20 2.80
3. Kim D. Grattan — 6.50 5.40
8. Ronald's Girl — 6.00
Temps: 2:12.
Ont aussi couru: Priory Abbey, Mr. Juliette, My Mc., Grand David Volo, Brighter Days.
QUINELLA: 1-3: $29.00

CINQUIEME COURSE

AMBLE — $1,000
8. Van Brewer — 16.60 8.40 4.40
3. Gooden Spark — 8.60 5.00
4. Willow Brook Ned — 3.20
Temps: 2:08:1. Ont aussi couru: Mrs. J. B., Tempest Lady, Penny Chief, Commander Pick, Raffles.

ALLONS TOUS A LA GRANDE VENTE DE

Diamond Inc.

Trois-Rivières

SIXIEME COURSE

AMBLE — $1,200
4. John's Joy — 13.30 6.80 3.60
8. Beautiful Katy — 28.30 5.60
3. Malcolm Hart — 2.60
Temps: 2:12.4. Ont aussi couru: Elaine Creed, Babe Adios, Calling Key, David Leo, Senator Mir.

SEPTIEME COURSE

TROT — $1,200
4. Baron Colby — 24.60 9.70 5.00
8. James Vance — 9.80 5.20
2. Premium — 3.20
Temps: 2:10. Ont aussi couru: Broadway Joe, Marty's Last, B., Kirk's Vote, Riddell Bronze.
QUINELLA: 4-8: $70.40

HUITIEME COURSE

TROT — $4,000
5. Night Shift — 19.40 6.00 3.70
1. Adrien Mir — 4.20 2.60
4. Macaroni — 2.60
Temps: 2:08:2. Ont aussi couru: Gloria Elkington, Van Counsel, Jonairo. A été retiré: No 3, Lord Sampson.

NEUVIEME COURSE

AMBLE — $5,325
3. Wee Mir — 27.60 10.20 5.30
2. Golden Goddess — 9.10 5.10
5. Tarport Belle — 3.70
Temps: 2:11. Ont aussi couru: Dream Duchess, High Darling, Ann B. Adios, Two Mountains Babe, Prides Tina, Tilly's Drummond.

DIXIEME COURSE

AMBLE — $1,000
7. Cunny's Bud — 10.60 6.00 4.40
3. Anaida Adios — 10.20 9.50
8. Heney Adam — 5.10
Temps: 2:13:1. Ont aussi couru: Speed Knight, Springdeltop Joan, Mister Saint Major, Yates.
EXACTA: 7-3: $165.90

A Sherbrooke samedi

PREMIERE COURSE

AMBLE — $200
3. Little Keith Cone — 4.90 2.90 2.60
6. Royal Pat — 4.30 3.40
5. Admiral Express — 3.80
Temps: 2:10:3.

DEUXIEME COURSE

AMBLE — $200
1. Miss Allie Fancy — 28.40 9.50 3.80
3. Go Hanover — 3.80 3.00
4. Phil Glo — 3.40
Temps: 2:12:4.
PARI DOUBLE: 3-1: $61.00

TROISIEME COURSE

AMBLE — $200
1. Suzon Primrose — 8.40 5.00 2.90
4. Pine Acres — 5.30 2.50
2. Caddy Brook — 2.70
Temps: 2:11:4.

QUATRIEME COURSE

AMBLE — $200
1. Second Discovery — 11.80 7.00 4.00
5. Sir Royal B. — 3.40 3.30
4. See Chinie — 6.60
Temps: 2:13.
QUINELLA: $17.60

CINQUIEME COURSE

AMBLE — $200
4. Jimmy Arp — 11.20 7.00 8.60
7. Patapsco — 3.60 3.00
6. James R. Frisco — 7.80
Temps: 2:14.

SIXIEME COURSE

AMBLE — $275
3. Richard Lynn — 10.10 4.60 2.80
4. Lone Elm Ready — 5.70 3.20
1a. Borderview Bertha — 3.50
Temps: 2:10:1.

SEPTIEME COURSE

AMBLE — $250
7. Green Dale — 8.60 4.90 3.00
5. Pine Ridge Adios — 4.00 3.40
4. Ed Bang — 3.00
Temps: 2:10:3.
QUINELLA: $15.50

HUITIEME COURSE

TROT — $200
4. Jet Wings — 7.50 3.30 2.40
1. Stage Boy — 3.20 2.40
7. J.G. Doris — 2.70
Temps: 2:14:3

NEUVIEME COURSE

AMBLE — $400
1. The Great Spencer — 6.70 4.30 3.20
2. Rythm Mac — 3.30 2.60
4. Drummond Law — 3.50
Temps: 2:08:1

DIXIEME COURSE

AMBLE — $200
6. G.M.W.C. — 9.00 3.40 2.50
3. All Exxcellence — 3.90 2.20
4. My Drean — 2.80
Temps: 2:11:3. Exacta: $61.40.
Assistance: 1,242. - Mutuel: $36.364.

LA METHODE

Arnold Palmer

4 FOIS VAINQUEUR DU TOURNOI DES MAITRES

Commandité par:

GAUTHIER SPORT LTEE

364, DES FORGES TROIS-RIVIERES 375-4929

Profitez de vos erreurs

Il est très facile au golf d'être dégoûté de soi-même quand nous commettons une erreur stupide. Toutefois, le golfeur avisé apprend à profiter au maximum de ses erreurs.

Un des meilleurs endroits pour capitaliser sur vos erreurs est sur les verts Supposons que votre premier coup roulé a dépassé la coupe du côté gauche.

Le golfeur avisé remarquera comment la balle a réagi en dépassant le trou. Il notera si la balle a tourné dans une direction ou dans l'autre. Ainsi, il saura comment frapper son coup roul

Le Québec offre ce phénomène assez particulier

Première fois qu'un ministère de l'Education est d'avant-garde sur ses instituteurs

PAR JACQUES RIOUX

QUEBEC - - Les derniers grands faits de la petite histoire de notre appareil d'éducation au Québec donne comme conclusion pratique: "C'est la première fois que, dans une province, dans un pays, le Ministère de l'Education est d'avant-garde sur ses instituteurs, puisque la tradition à travers le monde veut que les instituteurs soient ceux qui "forcent" les gouvernements à moderniser l'enseignement et la revalorisation du système éducationnel.

En fin de semaine dernière, la Corporation des Instituteurs Catholiques du Québec, qui groupe quelque 60,000 enseignants, tenait son XVIième congrès annuel à Québec.

Lorsque le temps est venu d'étudier la question de faire disparaitre le mot catholique de son nom, il s'est trouvé plus de 100 personnes pour critiquer cette attitude.

Des professeurs ont même poussé le ridicule à prétendre sue si la corporation consentait à "déconfessionaliser" le nom de la Corporation, cet organisme serait noyauté par des partisans de la non-confessionalité, allant même jusqu'à dire que des éléments communisants pourraient s'y introduire.

Si la Corporation des Instituteurs Catholiques en est arrivée à éliminer le mot "Catholique" pour prendre comme nom la "Corporation des Enseignants du Québec", et comme sigle les lettres C.E.Q., c'est tout simplement parce que cet organise comprenait suffisamment de gens qui croyaient en la justice pour tous, comme pour les neutres et les enseignants protestants.

Et je citerai un enseignant: "Vaut mieux un nom neutre avec des membres chrétiens, qu'un nom catholique avec des membres neutres".

Si nous mettons toute partisannerie politique de côté, nous réaliserons que la révolution dans l'éducation a commencé en 1956, avec feu l'Honorable Paul Sauvé. Les premiers jalons de "révolution tranquille en éducation" se devaient d'être souples. Tout gouvernement qui veut changer la tradition, se doit d'y mettre ses "gants blancs" s'il ne veut pas être répudié à la première occasion. C'est ce qu'a fait M. Sauvé. En 1960, M. Paul Gérin-Lajoie, alors ministre de l'éducation, a porté le grand coup. Il a montré beaucoup de courage. C'est lui qui a ouvert la porte au dialogue.

Avant 1956, l'enseignant au Québec était "fonctionnaire" à la merci des politiques. En 1956, il voyait s'ouvrir un nouveil éventail qui lui donnait un droit de regard sur l'avenir de l'enseignement au Québec. C'était peu, mais c'était un départ.

En 1960, c'était le grand départ. Il était entendu que des erreurs seraient commises. Toutefois, c'est de ce grand départ qu'est né le droit d'association des professeurs, du droit au chapitre des enseignants.

Et la semaine dernière, le ministre d'état à l'éducation, M. Marcel Masse, annonçait que les quelque 30,000 élèves du niveau post-secondaire, à cause de l'expo '67, qui mobilisera une main-d'oeuvre étudiante considérable, verront l'an prochain leur année scolaire se terminer le 28 avril. Au cours d'une conférence de presse, M. Marcel Masse accompagné du sous-ministre Arthur Tremblay, a annoncé, outre les nouveau calendrier scolaire, diverses mesures récentes prises par le ministère, dont la possibilité pour les institutions privées de se joindre à des commissions scolaires et de voir que les commissions scolaires, pour la première fois, participeront financièrement pour le culte et la pastorale. On vise à nommer un aumônier par 600 élèves.

Le nouveau gouvernement, en rendant publiques ces nouvelles initiatives du ministère de l'Education, n'a fait que continuer la marche entreprise par M. Gérin-Lajoie. C'est ce que le public souhaitait, c'est ce qui devait arriver dans le plus grand intérêt de la jeunesse du Québec.

Une ombre demeure au tableau en ce qui touche le point que les institutions privées reconnues qui le désirent peuvent dès maintenant négocier des ententes avec les commissions scolaires en vue d'un régime d'association permettant à l'institution privée de coordonner son enseignement avec lui de la commission scolaire en cause.

Le point d'interrogation qui se pose, c'est de savoir si ce n'est pas un moyen détourné du gouvernement pour "noyauter" les institutions privées. Le ministre d'Etat à l'éducation, M. Marcel Masse, voit qu'il peut y avoir un certain danger en ce sens, mais il a promis que le ministère visait avant tout à assurer des normes qui permettront à ces institutions de continuer à exister et à profiter des mêmes avantages que les institutions publiques.

Mais les observateurs politiques se demandent, et avec raison, comment le gouvernement pourra institutionaliser son système pour accorder une si grande protection aux institutions privées. M. Masse n'a pu le définir, ni le sous-ministre Arthur Tremblay. Ces deux "grands de l'éducation au Québec" en sont arrivés à la même conclusion: "on étudie les meilleures modalités dans le but de servir les intérêts de tous."

C'est un gage de bonne foi, mais non un gage de sécurité totale pour les institutions privées, y compris les collèges classiques. Pourtant, dans le programme de l'Union Nationale la solution était plus précise et plus claire, et se lit comme suit:

Maintien des institutions privées dont le Québec a besoin pour ses propres fins en matière d'éducation et aide à ces institutions, et pour donner son plein effet au droit des parents et des enfants à l'école de leur choix, les subventions seront reliées à l'enfant et calculées d'après le coût per capita de l'enseignement public dans chaque région "c'est à cenir".

(Photo PA)

LE PREMIER MINISTRE D'ISRAEL, M. Levi Eshkol, sous le drapeau de gauche, rend hommage à l'ancien président des Etats-Unis, feu John F. Kennedy, à l'occasion de l'inauguration d'un monument à la mémoire du grand homme d'état. A six milles au sud-ouest de Jérusalem, ce monument, soulignant le 190e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, comprend une forêt de la paix et un édifice de 51 colonnes, représentant les 50 états de la république américaine et le district de Columbia.

Une commission scolaire régionale est-elle qualifiée pour enseigner les métiers?

BEAUPORT (PC) — Le président de la Fédération des commissions professionnelles d'apprentissage du Québec, M. Roland Cyr, ne croit pas que les commissions scolaires régionales soient qualifiées pour donner l'enseignement des métiers.

Il a émis cette opinion, vendredi soir devant les quelque 190 délégués de 16 commissions d'apprentissage, au 30e congrès annuel de la fédération, à Beauport, en banlieue de Québec.

Les délégués représentent les commissions d'apprentissage du Québec sur les métiers de la construction, de l'industrie, de la chaussure et de l'imprimerie.

M. Cyr faisait ainsi écho à une déclaration formelle du ministre québecois du Travail,

M. Maurice Bellemare, qui déclarait jeudi, devant la même assemblée, que la juridiction des centres d'apprentissage devait relever exclusivement du ministère du Travail.

Les apprentis qui quittent l'école pour entrer dans les centres d'apprentissage, selon M. Cyr, ne sont pas des écoliers, mais plutôt des travailleurs, à titre de salariés.

"Ils ne relèvent plus d'aucune façon du domaine de l'éducation, mais bien du domaine de l'apprentissage", a-t-il dit.

Le président de la Fédération estime que les commissions scolaires régionales peuvent donner un enseignement au niveau de l'initiation au travail, afin d'orienter les élèves des écoles sous leur juridiction, mais que, dès que ces élèves entrent sur le marché du travail, les régionales n'ont plus à s'en occuper.

M. Antoine Gagné est nommé maire de Manseau

MANSEAU (D.N.C.) — A la suite de la démission de M. J. - A. Maurice Savoie comme maire de Manseau village, M. Antoine Gagné a été choisi pour le remplacer et c'est sur ses épaules que reposeront les destinées de notre localité jusqu'en janvier 67, date des élections.

M. Jean-Martial Côté

Québecois nommé ambassadeur au Sénégal

OTTAWA (PC) — Le ministère aux Affaires étrangères a annoncé vendredi la nomination de M. Jean-Martial Côté, 44 ans, de Québec, au poste de premier ambassadeur résidant au Sénégal.

Le ministère a également annoncé que M. Albert Frederick Hartt, haut commissaire canadien au Ghana, a été accrédité ambassadeur au Togo et en Haute-Volta.

M. Côté, diplômé des universités Laval et Queen's, est entré au service du ministère des Affaires étrangères en 1945 et a occupé plusieurs postes dans diverses capitales étrangères.

Marié et père de deux enfants, il était, depuis 1962, conseiller, attaché au haut commissariat canadien à Londres.

La Chambre de Commerce du Québec s'oppose à un plan d'assurance-santé obligatoire

MONTREAL — Dans une communication adressée à l'honorable Daniel Johnson, premier ministre de la province, et à M. Jean - Paul Cloutier, ministre de la santé, la Chambre de Commerce de la province de Québec félicite le gouvernement de la province pour sa décision de procéder avec prudence dans l'établissement d'un plan d'assurance-santé.

" Nous sommes d'avis, déclare le président de l'organisme, M. Jacques Caron, qu'il ne suffit pas d'astreindre tous les citoyens du Québec à contribuer financièrement à un plan étatique d'assurance-santé pour leur garantir automatiquement l'accessibilité aux soins médicaux. Au contraire, nous prétendons, qu'il importe beaucoup plus d'assurer la suffisance des effectifs humains et de l'équipement hospitalier afin de répondre à la demande actuelle et future".

Il nous apparait donc, poursuit M. Caron, que le devoir de l'Etat consisterait d'abord à faire construire de nouvelles facultés de médecines, à moderniser et à agrandir celles déjà existantes et à répondre aux besoins urgents en matière d'équipement des hôpitaux et de recherche médicale. La situation dans ces domaines présente un caractère critique et nécessite déjà de très importantes mises de fonds".

Expliquant ensuite pourquoi la Chambre de Commerce du Québec s'oppose à un plan d'assurance - santé obligatoire, M. Caron déclare:

" De nos jours, il nous semble que les législateurs ont une conception bien particulière de l'orientation des dépenses en vue du bien - être public. Au lieu de donner le plus possible à ceux qui sont dans le besoin, il est arrivé, dans la plupart des cas, que les dépenses de bien-être aient été fondées sur le principe que ce qui est donné à un individu doit être donné à tous et à chacun. Nous craignons que cette méthode de niveler par le bas, loin d'être un principe de justice sociale devienne un principe d'égoïsme national.

Jamais les Etats-Unis n'ont planté si peu de coton

WASHINGTON (AFP) — Le département de l'Agriculture a annoncé vendredi que la superficie plantée en coton aux Etats-Unis cette année se chiffre à 10,567,000 acres, niveau le plus bas enregistré depuis près de 10 ans.

Cette superficie est inférieure de 25 pour cent aux 14,153,000 acres plantées en coton l'an dernier et d'environ un tiers à la moyenne 1960-64 qui était de 15,528,000 acres. Cette baisse considérable résulte de la large participation du planteur au programme de diversion de la culture du coton élaboré par le gouvernement américain pour la saison 1966.

Le département de l'Agriculture précise que dans les Etats de l'est et du centre, à l'exception du Missouri, les planteurs ont généralement pu planter en coton la superficie qu'ils entendaient consacrer à cette culture, mais qu'en raison du froid et du temps humide il a été nécessaire de replanter dans de nombreuses régions. En conséquence, les surfaces plantées en coton et abandonnées par la suite seront plus importantes que d'habitude, notamment dans les Carolines et au Missouri, et en moindre degré en Georgie, dans le nord de l'Alabama et dans le nord-est de l'Arkansas. La première estimation de la superficie qui sera moissonnée cette année sera publiée le 8 août.

Du nouveau au calendrier scolaire

Calendriers scolaires distincts pour les enseignants et les élèves

QUEBEC (J.R.) — Le calendrier scolaire 1966-67, pour les niveaux élémentaire et secondaire, compte deux éléments nouveaux. Il distingue le calendrier scolaire des enseignants de celui des élèves; il est unique pour tous les élèves poursuivant des études de niveau secondaire.

Le ministre d'état à l'éducation, M. Marcel Masse, a donc expliqué au cours de sa conférence de presse, vendredi que le ministère a jugé utile de distinguer le calendrier scolaire des enseignants de celui des élèves parce que ces deux calendriers ne sont pas identiques. Les enseignants conçoivent bien, par exemple, qu'ils doivent consacrer au moins une journée ou deux à organiser leur année scolaire avant que les cours proprement dits ne débutent pour les élèves. Ils comprennent également qu'au cours de l'année, après le départ des élèves, certains travaux à caractère pédagogique exigent qu'ils soient à la disposition des autorités scolaires. En conséquence, la durée de l'année scolaire des maîtres est légèrement supérieure à celle des élèves. Pour dissiper toute ambiguité, le ministère a jugé bon de confectionner deux calendriers scolaires, un pour les enseignants et un autre pour les élèves.

Il y a un calendrier scolaire unique pour tous les élèves poursuivant des études de niveau secondaire.

Le niveau élémentaire désigne le niveau d'étude qui va de la maternelle (ou de la 1ère année) à la 7e année.

Congés mobiles

Le régime des congés mobiles est maintenu, car il s'est avéré un excellent moyen de tenir compte des circonstances particulières qui prévalent dans chaque région, tant au point de vue religieux et social qu'au point de vue patriotique et ethnique. Le calendrier scolaire 1966-67 porte à 8 le nombre maximum de congés mobiles que les commissions scolaires peuvent donner à la date qui convient le mieux à la collectivité qu'elles représentent. Par ailleurs, ces congés, contrairement à l'an passé, peuvent être donnés de façon à prolonger les vacances de de Noël et de Pâques.

En même temps que le rapport des inscriptions au 30 septembre 1966, les commissions scolaires devront transmettre à la direction générale de l'organisation scolaire du ministère de l'Education, le calendrier scolaire qu'elles ont établi pour l'année scolaire 1966-67.

Selon M. Marcel Masse, bon nombre de critiques formulées à l'endroit du calendrier scolaire 1965-66 sont attribuables au fait que les commissions scolaires ont fait connaître trop tard le calendrier scolaire qu'elles avaient adopté et négligé d'expliquer à la population le bien-fondé des décisons qu'elles avaient prises.

"Nous rappelons aux commissions scolaires qu'il leur appartient de renseigner la population de leur territoire sur la nature des décisions qu'elles prendront cette année.

Calendrier spécial

" Pour des raisons exceptionnelles, certaines commissions scolaires peuvent se trouver dans l'obligation de confectionner un calendrier scolaire qui déroge aux règles formulées dans la présente circulaire. Dans ce cas, elles doivent soumettre un projet de calendrier spécial au ministre de l'Education, qui avisera des dispositions à prendre selon les raisons invoquées.

" Le calendrier scolaire 1966-67 est confectionné de façon que les administrateurs scolaires des diverses régions de la province puissent aménager l'année scolaire des élèves conformément aux coutumes des populations qu'ils ont le devoir de servir.

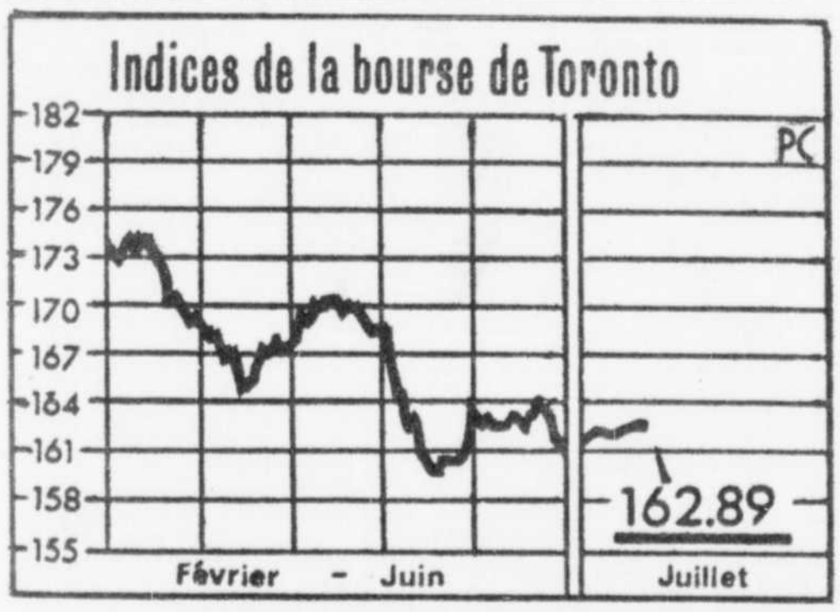

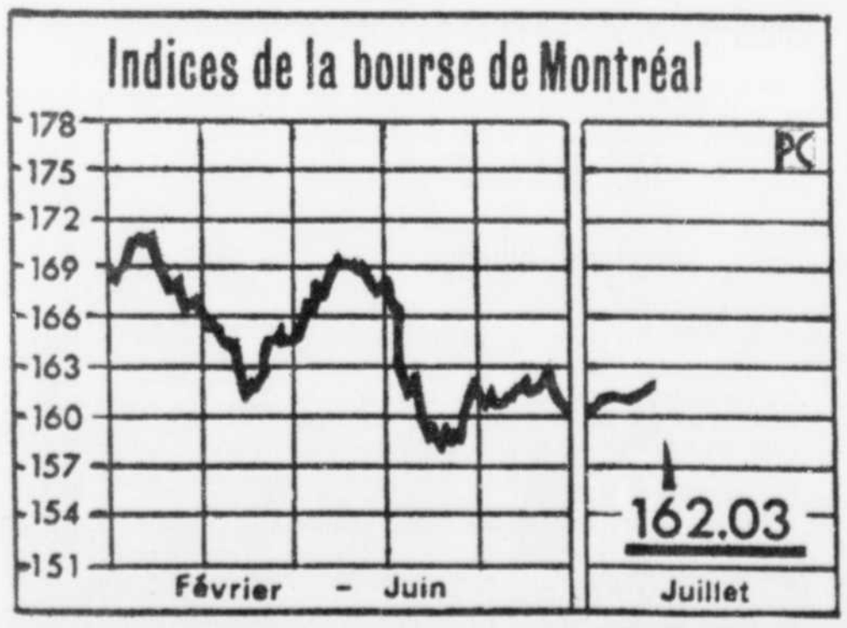

(Graphique de la PC)

LES VALEURS industrielles ont réalisé des gains substantiels, au cours de la dernière semaine, tant à Montréal qu'à Toronto. A Toronto, l'indice de ces valeurs est passé en une semaine de 161.97 à 162.89. A Montréal, il a aussi monté de 160.55 à 162.03.

VENDRE, C'EST COMMUNIQUER

Vous faut-il vraiment voir ce client?

En tout cas, n'entreprenez pas le voyage sans vous assurer qu'il est bien nécessaire, sans calculer ce qu'il vous coûtera en temps et en argent.
Demandez-vous surtout si vous devez vraiment *voir* ce client ou si vous avez plutôt à lui *parler*. Ce qui décidera de votre succès, n'est-ce pas ce que vous lui direz, les faits et les arguments que vous lui communiquerez? Alors, pourquoi ne pas économiser le temps et les frais de ce voyage, et les employer à parler à *plusieurs* clients, par l'interurbain?
La vente, c'est d'abord une affaire de communications. Chaque fois qu'il s'agit de faire renouveler une commande, de reprendre contact, de faire une offre spéciale, chaque fois qu'il suffit de recourir à la *parole* pour boucler une vente, c'est l'interurbain qui vous permet de communiquer le plus simplement. Il permet un contact direct et amical, une communication rapide et bon marché. L'interurbain, c'est comme si vous y étiez, ou presque! Parfois, il est bon de voir un client. Mais ne sous-estimez pas l'interurbain: il fait merveille plus souvent qu'à son tour!

Bell Canada

CONVOCATIONS

Lundi le 11 juillet 1966

Trois-Rivières

12h.15 — Hôtel Saint - Maurice — Déjeuner du club Kiwanis.
— O —
8 heures — Réunion du conseil municipal.

Trois-Rivières-Ouest

7h.30 — Réunion de la commission scolaire.

Cap-de-la-Madeleine

8 heures — Réunion du conseil municipal.
— O —
8 heures — Réunion de la Commission scolaire.
— O —
10h.30 à 11h.30 — A l'Unité sanitaire — Examens de cuisiniers.

Shawinigan

12h.15 — Au Manoir Beaumont — Déjeuner du club Kiwanis.
— O —
8 heures — Réunion de la commission scolaire.

Shawinigan-Sud

6h.15 — Au Pavillon Blanc — Dîner du club Optimiste.

GRAND'MERE

6h.15 — A l'hôtel de LaSalle — Dîner du club Rotary.
— O —
6h.15 — A l'Auberge Grand'Mère — Dîner du club Optimiste.

6h.30 — A l'Auberge Grand'Mère — Dîner du club Kinsmen.

La Tuque

7h.30 — A l'école Centrale — Réunion de la commission scolaire.

Louiseville

5 hres — Joute de baseball de la Little League, au parc des Loups: Les Castors contre les Loups.
— O —
8 hres — Réunion du conseil municipal.

Nicolet

8 hres — Renion du conseil municipal.

Bécancour

8 hres — Réunion du conseil municipal.

Soirée Bazar

LUNDI SOIR 8 HEURES
A LA SALLE DE LA GARDE
STE-CECILE, RUE HERTEL

GROS LOT $100.00
2 TOURS A $20.00
2 TOURS A $15.00
ENTREE 12 TOURS
POUR 25 CENTS

x B T 211

Annonces classées

Les cancellations et les corrections seront acceptées jusqu'à 4 heures P.M., les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Les erreurs seront promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Au cas d'erreurs ou d'omissions, notre responsabilité ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

4— PROPRIETES à VENDRE

TROIS-RIVIERES-OUEST: Près Eglise Ecole 2 logements bas 7 pièces planchers bois franc chauffage automatique haut 5 pièces, terrain 65X128 pieds. Prix $10,800.00. Comptant $1,800.00 Balance Mensuelle Gérard Faucher courtier 376-3090.
B 4 T 202-211

CAP-DE-LA-MADELEINE: Près Tooke libre immédiatement Bungalow briques 5 grandes pièces planchers bois franc chauffage automatique, terrain 75X91 pieds. Paysagé Cause Transfert Faites Votre Offre Gérard Faucher courtier 376-3090.
B 4 T 202-211

TROIS-RIVIERES-OUEST: A vendre, maison moderne, 6 logements. Bonne construction de 5 ans. Très bien loué. Place d'avenir prospère. Pas d'intermédiaire. Tél.: 375-2775.
D 4 T 186-213

CAP-DE-LA-MADELEINE: Domaine du Parc 573 Champigny, bungalow 5 pièces pierres, briques toutes commodités, carpot, pelouse avant, arrière. Pour rendez-vous 374-6691.
G 4 T 202-231

PAROISSE ST-LAZARE

Près Ecole des Arts et Métiers: Propriété comprenant 2 logements rénovés. Magnifique terrain. Revenu annuel $850. Prix $5,500. Conditions à discuter.

Maurice Faucher
courtier en immeubles
374-9961
B 4 T 209-211

CAP DE LA MADELEINE: Maison moderne faisant partie des Plateaux Laterté, 9 pièces, plus sous - sol fini, 2 chambres bains, avec entrepôt 30 par 40 pieds, terrassement - asphalte, appeler 376-3161.
B 4 T 204-231

TROIS-RIVIERES: Rue Bureau, St-Philippe, propriété à vendre. Extérieur brique, 5 logements. Revenu annuel $3,360. Pour renseignements: Tél.: 375-4081.
D 4 T 209-231

2 LOGEMENTS

Quartier Ste-Marguerite: Propriété à bon revenu, extérieur papier-brique, chauffage eau chaude; possibilité d'être briquelée. Comptant minimum $2,000. Balance à discuter.

FRANK SPENARD
Immeubles Ltée — Courtier
374-3589
B 4 T 210-212

RUE MINISOTA

Près de la Côte des Forges: Bungalow avec logement au sous-sol, 5 pièces, grandeur 32 x 40. Endroit tranquille, intérieur sur plâtre. Paiment mensuel $110, moins revenu de loyer $45. Comptant $1,000. Balance à discuter.

FRANK SPENARD
Immeubles Ltée — Courtier
374-3589
B 4 T 210-212

CAP-DE-LA-MADELEINE: Libres immédiatement, 2 maisons. Médaillon Or jumelées, $11,800. Chauffage électrique $87 mois. Capital, intérêts, Taxes municipales et scolaires comprises. Visible 51 et 53 Mère Gamelin, domaine du Parc, Noel St-Louis, constructeur, 374-4090. Claude Lajoie, 374-3478.
D 4 T 210-211

BUNGALOW: Brique, 5 pièces, plus 4 pièces fini au sous-sol. Buanderie, garage, chauffage automatique, grand terrain sur coin de rue, 401 De Grandmont, Cap-de-la-Madeleine.
G 4 T 210-212

Spémont

RUE FORTIN

CHARMANT COTTAGE 5 pièces comprenant cuisine, salon, 3 chambres à coucher. Garage attenant. Finition extérieure pierre naturelle. Terrain paysagé 50 x 120, avantageusement situé. Libre immédiatement. Pour renseignements s'adresser:

378-4545

Trust Royal
courtier en immeubles
D 4 T 211-212

RUE DE LA TERRIERE

Bâtisse de 2 étages, entrepôt au rez-de-chaussée, grandeur: 37 x 58 sur terrain 100 x 100. Peut servir à tous genres d'industrie et de commerce.

FRANK SPENARD
Immeubles Ltée, courtier
374-3589
B 4 T 211-213

4— PROPRIETES A VENDRE

Rue Nicolas-Perrot

Tout près de l'école St-Patrice, bungalow 5 pièces, 3 grandes chambres dont 1 de 15 x 18 plus une autre finie au sous-sol. Cuisine accueillante et claire. Murs en plâtre. Plancher bois franc. Entrée d'auto en ciment, patio, terrain clôturé de 58 x 135 paysagé.

POUR RENSEIGNEMENTS: MME A.-C. LARIVIERE, AGENT.
378-4521 — 374-1615

JP DESAULNIERS
courtier en immeubles
Centre d'Achats Normanville
D 4 T 211

Duplex

BOUL. ST-LOUIS

Propriété de 2 logements de 5 pièces, de construction récente, chauffage central air chaud. Entrée laveuse-sécheuse. Terrain paysagé 54 x 121. Cour clôturée. Très beau site. Pour renseignements, appeler:

378-4545

Trust Royal
courtier en immeubles
D 4 T 211-212

Ste-Marguerite

2 LOGEMENTS de 6 pièces chacun plus véranda, extérieur brique, chauffage eau chaude. Planchers de bois dur, 2 garages. Terrain paysagé de 10,904 pi. car. Pour renseignements,

THEO BENOIT, AGENT, RESIDENCE: 374-9147.

Alcide Caron
COURTIER EN IMMEUBLES
Edifice (550) Bonaventure
378-2757
D 4 T 211

TRUST GENERAL DU CANADA
courtier en immeubles

Rue des Chenaux

LUXUEUSE PROPRIETE! — PRES DES PLATEAUX VERTS, EN BORDURE DU ST-MAURICE. CONSTRUCTION RECENTE, COMPRENANT UNE ENTREE PRINCIPALE EN TERRAZZO, SALON, SALLE FAMILIALE AVEC FOYER NATUREL, 3 CHAMBRES A COUCHER, 2 SALLES DE BAIN ATTENANTES, CUISINE, CUISINETTE, GARAGE POUVANT ACCOMMODER 2 AUTOS. — TERRAIN PAYSAGE DE 10,000 PI. CAR. MAISON CONSTRUITE A L'EPREUVE DU FEU. ACHETEURS: FAITES VOTRE OFFRE. POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:

Philippe Caron, agent
378-4875 - SOIR: 375-4182
Edifice Place Royale
1350, Royale
D 4 T 211

Bungalow

CAP-DE-LA-MADELEINE — Paroisse Ste-Bernadette, bungalow 5 pièces, foyer. Situé près des écoles. Facilité de communication. Financement facile. Comptant: $1,500. Pour renseignements:

Gaetan Bavary
Maurice Beaudet

SAF
courtier en immeubles
378-4567
D 4 T 211

RUE ST-MAURICE
Trois-Rivières

Bâtisse de 10 logements. Revenu annuel: $6,648. Près d'un centre commercial. Revenu net possible 12%. Minimum comptant $10,000. Balance à discuter.

FRANK SPENARD
Immeubles Ltée, courtier
374-3589
B 4 T 211-213

CAP DE LA MADELEINE: 3 loyers, plateau Laterté, terrain 700 par 100. Pour informations, s'adresser à 375-7875.
E 4 T 211

6— PROPRIETES à VENDRE

TERRASSE DUVERNAY: 2ième secteur Bungalow neuf 5 pièces, moderne, pierre brique, grandeur 34X43 terrain boisé spécial, $12,900.00, appeler 374-8028.
B 4 T 210-239

TROIS-RIVIERES-OUEST: 9605 Boulevard St-Jean, très bonne maison, couverture en tôle, terrain 90 par 240. Ainsi que poêlart et bon poêle à l'huile. Tél.: 378-1922.
G 4 T 211

BELLE PROPRIETE A VENDRE: cause de départ, d'ici le 1er septembre, prix avantageux, conditons à discuter. S'ad.: St-Georges de Champlain. Tél.: 538-8146.
4 G 208-213

GRAND'MERE-EST: Bungalow, comptant 500.00, construction neuve, condition très intéressante. Les Entreprises W. Trahan Inc. courtier en immeuble. 538-2639.
4 G 209-214

GRAND'MERE: Bungalow, très moderne, libre immédiatement, condition avantageuse. Les Entreprises W. Trahan, Inc. courtier en immeuble. 538-2639.
4 G 209-214

5— PROPRIETES DEMANDEES

CLIENT DE L'EXTERIEUR: Demande immédiatement. Propriété seule ou 2 logements situé dans Notre-Dame, Ste-Cécile - St-Philippe ou Ste-Marguerite, appeler sans tarder Jean-Paul Faucher courtier, 374-7725.
B 5 T 202-211

7— COMMERCES à VENDRE

TRUST GENERAL DU CANADA
courtier en immeubles

- Commerce d'autos
- Atelier de mécanique

SITUES ROUTE NO 2, A GRONDINES, SUR TERRAIN DE 150 x 250.

1½ ETAGE COMPRENANT 10 PIECES, DONT 4 CHAMBRES, SALLE A MANGER, CUISINE, SALON ET BOUDOIR. POUR RENSEIGNEMENTS:

Claude Caron, agent
378-4875 - SOIR: 375-4182
Edifice Place Royale
1350, Royale
D 7 T 211

A vendre

Epicerie-Boucherie licenciée à Trois-Rivières.

Equipement complet

Très bien située.

Bon chiffre d'affaire.

Conditions avantageuses

Cause départ.

Pour renseignements, écrire
CASIER 189
Le Nouvelliste Trois-Rivières.
D 7 T 210-212

TRUST GENERAL DU CANADA
courtier en immeubles

Dans St-Philippe

EPICERIE LICENCIEE

INCLUANT BATISSE TRES BIEN SITUEE. BON CHIFFRE D'AFFAIRES. POUR RENSEIGNEMENTS:

Robert Bellemare
378-4875 - SOIR: 375-7953
Edifice Place Royale
1350, Royale
D 7 T 211

A VENDRE: épicerie-boucherie, cause départ, équipement moderne et complet, très bien située, bon chiffre d'affaires, clientèle bien établie, prix et conditions avantageuses. Appelez Denis Beaumier immeubles, 537-7596 Shawinigan.
7 S 202-216

14— LOCAUX A LOUER

CAP-DE-LA-MADELEINE: Local à louer pour magasin 30X60 pieds avec sous-sol même grandeur situé 395 Boul. Ste-Madeleine. Pour renseignements, appeler 375-7379.
B 14 T 206-213

16— CHALETS

CABINES DE 3 pièces meublées, incluant réfrigérateur, situées près du fleuve, à louer, à prix raisonnable. S'adresser 4-7432 ou 5-5455.
D 16 T 204-213

ST-ETIENNE des Grès sur bord de la rivière St-Maurice, 54 terrains à vendre, grandeurs 50 par 100. Prix: 375.00 chacun, termes faciles, si désiré, appeler 378-4837.
B 16 T 204-213

POINTE DU LAC: Chalet meublé, à louer, sameine ou saison, eau courante, électricité chauffage, réfrigérateur, piscine, etc. Pour renseignements, appeler 374-8211.
B 16T 207-212

STE-MARTHE DU CAP: Chalet à louer, 1-2 mille du sanctuaire. Libre immédiatement. Tél.: à 374-6700.
D 16 T 210-211

STE-ANNE DE LA PERADE: Isle du Sable Chalet meublé à vendre avec chaloupe et moteur site enchanteur. Prix très raisonnable. Signalez au long Champlain 295-3666.
B 16 T 209-211

ENCORE QUELQUES SEMAINES: disponibles au chalets Fleur de Lys à Champlain. Bord du fleuve, chalets chauffés, meubles, réfrigérateur, poêle électrique douche au Restaurant Fleur de Lys des repas complets sont servis à toutes heures signalez au long 293-3351.
B 16 T 209-238

POINTE DU LAC: Grand chalet à louer meublé, eau courante, électricité, télévision, pour saison ou au mois environ 5 milles de la ville endroit paysagé près de l'eau usage téléphone 376-2711 ou 375-9374.
B 16 T 209-211

BAIE-JOLY: A vendre chalet, meublé, 5 pièces, plus chambre de bain. Tél.: 374-7747 jour. Le soir 374-6087.
G 16 T 209-218

CAP-DE-LA-MADELEINE: Chalet à vendre au Lac Gareau sur terrain 250X100. S'adresser M.Y. Normandin en appelant 378-3956.
B 16 T 210-211

CHALET A VENDRE: Rang St-Alexis, terrain 100 x 100, eau, électricité, près du lac Larkin. S'adresser 120 Massicotte. Tél.: 374-5031.
D 16 T 210-212

CHALETS: Lac des Piles, chalet habitable hiver et été, tout meublé, prix $8,500.00, condition facile. Sur St-Maurice. Shawinigan-Est, tout meublé, $3,000.00. Lac Castor 10 minutes de Grand'Mère, terrain 225X350, 3,200.00. Les Entreprises W. Trahan, Inc. courtier en immeuble. 538-2639
16 G 210-213

LAC A LA TORTUE: Chalet à louer pour saison. Tél.: 538-8093
16 G 210-212

17— TERRAINS à VENDRE

AUBAINE: Terrains à vendre, bord du St-Maurice et St-Louis de France, terrains à compter de $99.00 — Autres terrains dans St - Michel des Forges, appeler 375-8247.
B 17 T 175-234

PLUSIEURS TERRAINS BOISES: situés St-Louis de France aux limites du Cap-de-la-Madeleine. Paiements faciles. S'adresser M. Dosithée Bourassa. Tél.: 375-7045.
B 17 T 201-230

STE-MARTHE du Cap, rang des Grandes Prairies, terrain à vendre 100 x 100 ou plus. Comptant ou à termes. S'adresser en personne après 4 heures à 15, Loranger, Cap-de-la-Madeleine.
D 17 T 192-221

TERRAIN: Pour chalet 3 milles de la ville sur bord de lac — machinerie agricole — poneys — chevaux S'adresser à: Maurice Berman. Tél.: 323-3636 La Tuque.
B 17 T 206-211

17— TERRAINS A VENDRE

CAP-DE-LA-MADELEINE: Terrain commercial à vendre 100X58. Situé à côté de 120 rue Massicotte. Tél.: 374-5031.
D 17 T 210-212

POINTE-DU-LAC: Terrain paysagé à vendre près de l'eau pour construction chalet — aussi électricité et téléphone, conditions acceptées, appeler 376-2711 ou 375-9374.
B 17 T 209-211

BL. DES GRANDES PRAIRIES: 15 beaux terrains, $350. et plus $25.00, comptant balance $10.00 mois. Beau site pour été ou à l'année longue. Tél.: 295-3859 ou 376-7003.
G 17 T 210-211

21— ENTREPOTS

TROIS-RIVIERES: Entrepôt à louer, pouvant servir d'atelier ou autre. Chauffé, 23X44 pieds. Electricité, eau courante, 1,500 pieds de stationnement. S'adresser 374-2374.
D 21 T 210-211

SHAWINIGAN-SUD: Entrepôt et grand terrain à vendre ou louer. Les Entreprises W. Trahan, Inc. courtier en immeuble. 538-2639.
21 G 210-215

23— LOGEMENTS A LOUER

STE-MARTHE du Cap, Rang des Grandes Prairies, maison seule à louer, 2 chambres, grande cuisine, cuisinette, salle de bain. Pour juillet. S'adresser en personne après 4 heures à 15, Loranger, Cap-de-la-Madeleine.
D 23 T 192-221

TROIS-RIVIERES: Rue St-Prosper. Logement, 3 pièces, chauffé, 1 chambre à louer. Aussi place de stationnement à louer. Tél.: 374-3824.
G 23 T 209-211

TROIS-RIVIERES: Dans un bas logement 5 pièces très grande entrée, laveuse-sécheuse, garage, quartier résidentiel, libre 1er août. Rue Lajoie appeler 378-2498.
B 23 T 210-211

CAP DE LA MADELEINE: Logement moderne 4 pièces, plus salle lavage, entrée sécheuse — laveuse, situé 241 Milot pour renseignements appeler 375-5910.
B 23 T 211-212

A LOUER: 4 grands appartements, et cuisinette, libre, 1er août ou septembre, maison de 2 logements, 535 rue Ridge. S'ad.: 537-8345 Shawinigan.
23 S 210-216

A LOUER: Shawinigan, logement, 3 pièces, 220 eau chaude, chambre de bain complète. Libre immédiatement. S'ad.: 1453-38ième rue. Tél.: 539-5654.
23 S 210-212

A LOUER: Logement moderne, chauffé, 6 pièces, 2e étage, bas de la ville. Libre le 1er septembre. Information après 6 heures p.m., tél.: 536-4785, Shawinigan.
23 S 208-214

SHAWINIGAN-SUD: 4 pièces chauffées à louer, meublées si désiré. Très belle vue, s'ad.: Denis Beaumier. Tél.: 537-7596.
23 S 205-219

A LOUER: Loyer, chauffé, 3 appartements, meublés, libre immédiatement. Situé Shawinigan-Sud. Tél.: 537-6709.
23 S 205-211

SHAWINIGAN: A louer, petit logement meublé, genre garçonnière. Pour informations, s'ad.: 535-2039.
23 S 203-217

GRAND'MERE: 2025, 6e Avenue, 3 pièces, eau chaude, 220, $30.00 par mois, face à Wabasso, libre immédiatement. Tél.: 538-3466.
23 G 193-221

GRAND'MERE: Logement 5 pièces, pour adultes $85.00. Cottage 3, 1-2 chambres, $70.00. Entrepot 4,000 pi. car. Chambre pour dame ou jeune fille. Tél.: 538-2908 entre 6 hres et 7 hres.
23 G 210-215

24— LOGEMENTS DEMANDES

TROIS-RIVIERES: ou Cap-Mad.: Logement 5 ou 6 pièces, modernes, entrée laveuse, sécheuse, pour 1er septembre, écrire à M. Jacques Normand ,St-Pascal, Kamouraska.
G 24 T 208-215

GRAND'MERE OU ST - MARC SHAWINIGAN: Logement demandé, 5 pièces ou plus. Tél.: 538-9591
24 G 211-212

DEMANDE: Logement 3 chambres, 1er ou 2ième étage, endroit tranquille, dans haut de la ville. S'ad.: 539-4186 Shawinigan.
24 S 209-211

25— APPARTEMENTS A LOUER

TROIS-RIVIERES: Appartements 2 pièces meublées, chauffées, éclairées au centre de la ville $15.00 par semaine. S'adresser 1594, Badeaux appatrement 20.
B 25 T 186-215

CENTRE TROIS-RIVIERES: 2 personnes 3 pièces chauffées, $65.00 par mois. Avec poêle, réfrigérateur, $75.00 par mois. Tout meublé, semaine, $25. S'adresser au Bureau, Salon Béa, 1514 rue Notre - Dame, 375-1392.
G 25 T 192-221

TROIS-RIVIERES: Dans Maison Appartement Boudoir, meublé, cuisine disponible, cave pour lessive pour jeune fille distinguée près Edifice Royale. S'adresser 335 Des Volontaires.
B 25 T 191-221

TROIS-RIVIERES: Pour personne distinguée, références. Appartement meublé, 1 1-2, refait à neuf. Très propre, chauffé. S'adresser 1160 Ste-Marie. Tél.: 374-8858.
D 25 T 206-235

CAP DE LA MADELEINE: 3 grandes pièces meublées, près Tooke et Hôpital, salle de bain, et entrée privée, pour renseignements, appeler 374-5056.
B 25 T 207-216

CENTRE CAP DE LA MADELEINE: 2 grandes pièces entièrement meublées, chauffées, éclairées, salle de bain et balcon privé. Grande pièce entièrement meublée, stationnement appeler 374-1262.
B 25 T 207-217

TROIS-RIVIERES: Appartements Charest 2 1-2 et 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, entrée privée. Stationnement pour automobile. S'adresser 461 Radisson, Tél.: 376-3833.
B 25 T 202-231

TROIS-RIVIERES: Appartements et logement 3-4-5 pièces meublées, chauffées, moderne, eau chaude, télévision, entrée privée, stationnement, automobile. Personne distinguée avec références. Appartement Ricard 375-8469.
B 25 T 206-235

APPARTEMENT Roger 2 grandes pièces modernes, salon, cuisine complètement meublés, salle de bain — Aussi, une pièce meublée. S'adresser à 762 Hart, Trois-Rivières.
B 25 T 207-216

TROIS-RIVIERES: Normanville, appartement moderne, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude four - nie, poêle 220, réfrigérateur 10 pieds cubes, libre le 1er août 1025 Des Saules, 376-3372.
B 25 T 208-217

TROIS-RIVIERES: Rue St-Denis 2 pièces meublées, chauffées, chambre de bain, eau chaude, entrée privée. S'adresser Mme A. Jobidon 480 Des Forges. Tél.: 374-7033.
B 25 T 209-211

TROIS-RIVIERES: Appartements de 1 et 2 pièces, entièrement meublés au centre-ville. Pour renseignements téléphonez à 378-8011 ou 374-9163.
H 25 T 208-218

TROIS-RIVIERES: Près cathédrale, 3 pièces, chauffé, meublé, 220, eau chaude. Libre immédiatement. Tél.: entre midi et 1 heure, soir de 5 à 8 hres ou s'adresser 612 Niverville.
D 25 T 210-211

TROIS-RIVIERES: Rue Radisson, près Royale, appartement meublé, chauffé, entrée privée, endroit tranquille. S'adresser 497 Radisson, appartement 1 ou tél.: 374-3156.
D 25 T 210-221

APPARTEMENT meublé, bien situé, centre, propre, moderne, tranquille, bon chez-soi. Pour 3 personnes. 995 St-Maurice, tél.: 376-2160, jour - 376-7860, soir, Trois - Rivières.
G 25 T 211-212

GRAND'MERE: Appartements meublés, chauffés, modernes, conviendraient pour 2 garçons ou 2 filles. 538-5296
25 G 210-213

GRAND'MERE: Appartement meublé, T.V., Radio, lingerie, vaisselle, chambre 2 lits, salon cuisine. Les Entreprises Trahan, Inc. courtier en immeubles. 538-2639.
25 G 209-214

GRAND'MERE: Appartement meublé très moderne, édifice place du Rocher. Grand'Mère. Tél.: jour 538-3211, soir 538-2898.
25 G 197-226

27— CHAMBRES A LOUER

TROIS-RIVIERES: 1 chambre pour dame ou jeune fille, dans St-Sacrement, entrée privée, cuisine équipée, boudoir, téléviseur, salle de bain. S'adresser à 2281 Laviolette, 374 - 8435.
D 27 T 207-213

TROIS-RIVIERES: Chambres à louer, simples ou doubles, très propres, prix modique. Situé face au Parc Pie XII au rond point. Tél.: 375-0944.
D 27 T 208-212

30— CHAMBRES & PENSIONS A LOUER

TROIS-RIVIERES: 2130 2e Avenue, grande chambre, entrée privée, usage cuisine, laveuse-sécheuse, téléviseur. Pension si désiré. Personne distinguée. Tél.: 374-2193.
D 30 T 210-218

TROIS-RIVIERES: Chambre et pension dans famille sans enfant avec toutes les commodités à prix réduit pour homme seulement. S'adresser 834 Bonaventure. B 30 T 210-211

31— BUREAUX A LOUER

TROIS-RIVIERES: Bureau à louer, dans l'édifice de la banque de commerce, centre de la ville, 364 Des Forges, "Service d'ascenseur automatique", appeler 375-3715.
B 31 T 204-233

TROIS-RIVIERES: Centre des affaires, bureau de 5 pièces et demie, ultra-moderne, chauffé, de préférence pour dentiste, $125 par mois. S'adresser à M. Léon Barakett, 378-8011 ou 374-9830.
H 31 T 208-218

A LOUER: Bureaux simple et double, ainsi que logements. S'adresser 79 Des Forges, ou à la Pharmacie 1396 Notre-Dame, Trois-Rivières.
B 31 T 210-212

33— ACCESSOIRES ELECTRIQUES

CAP DE LA MADELEINE: Réparations de laveuses - sécheuses McClary - Easy, Beatty et toutes autres marques, ainsi que tout appareil ménager électrique "estimation faite sur demande gratuite". R. Lamy et Lemay électrique, 103 St-André, 376-3163.
B 33 T 204-235

35— MEUBLES NEUFS

Cause

d'un ameublement cancellé par un acheteur

D'UNE VALEUR REELLE DE: $4,160.00

REFRIGERATEUR "Léonard" entièrement automatique, 15 pieds cubes, 2 portes, zone zéro.
POELE "Léonard" de luxe, porte vitrée amovible.
LESSIVEUSE "Léonard" entièrement automatique avec régulateur magique, avec capacité de 14 livres de linge.
TELEVISEUR "Marconi" d'une beauté remarquable, circuit entièrement fié à la main.
MOBILIER DE CUISINE en chêne solide, fini texture, mat.
MOBILIER DE CHAMBRE style très moderne, grand bureau triple de 72 pouces dont le miroir est tout encadré.
MOBILIER DE SALON style moderne couleur or traité "Scotchguard" ayant une garantie de 15 ans. C'est une exclusivité de TORONTO.

Tout ceci peut être vôtre pour:

$1,270

Le manquer serait le regretter. PREMIER ARRIVE PREMIER SERVI 24 ou 36 mois pour payer. Installation — Assurance — Entreposage gratuit jusqu'à livraison.

DESIRE MEUBLES ENR.
70, St-Georges — Cap
TELEPHONE
375-3052
x H 35 T 211

36— MEUBLES USAGES

TROIS-RIVIERES: Vaste choix: Meubles usagés tous genres. Aussi meubles neufs: Mc Clary-Easy-Tappan-Gurney-Téléviseurs- "Admiral". S'adresser 1174 Chapleau, appeler 375-6683 (Ouvert jusqu'à 9 heures p.m.). Fermé à midi le samedi durant Juillet et Août
B 36 T 191-220

37— ARTICLES DE MENAGE

CAP DE LA MADELEINE: Mobilier cuisine et mobilier de salon. Aussi, yacht 16 pieds de long, en fibre de verre, avec moteur 45 forces, avec remorque, appeler 374-1262.
B 37 T 203-212

POINTE DU LAC: Lits super - posés - Poêel - Réfrigérateur - Laveuse — Sécheuse — Mobilier chambre — Le tout très propre, en très bon état à prix d'aubaine, appeler 378-4837.
B 37 T 204-213

TROIS-RIVIERES: Meubles à vendre. Mobilier de salon - lits - bureau vanité. Lingerie pouvant servir pour enfants, réfrigérateur, 3 lustres. Pour visites de 9 à midi 378-8067, 6775 St-Sévère.
D 37 T 206-215

46— MACHINES A COUDRE

REDUCTION SUR SINGER: Bernina, Necchi $40.00. Spécial White semi-automatique $85.00. Oméga, Universal. René Ricard 374-4e Rue, Grand'Mère, 538-5468.
46 G 185-214

50— RADIOS-TELEVISIONS

A VENDRE: Télévisions pour chalet à partir de $35.00. A louer, télévisions noir - blanc et couleur. Service de réparation garanti. — La Belle T. V. 3184 Fortin, tél.: 374-8495, Trois-Rivières.
E 50 T 199-229

63— LINGERIES POUR ENFANTS

LA BELLE SPECIALITE, ENRG: vous présente sa grande vente d'été. Réduction sur toute la marchandise. Balance de manteaux 7 à 14 - 4.99 et plus. 550-6e avenue, Grand'Mère.
63 G 209-212

64A — ROBES DE MARIEES

ROBES DE MARIEES: à vendre pour un prix très bas échantillons de la Compagnie très blanches et propres Salon Michel 1447 Notre-Dame Trois-Rivières.
B 64a T 190-219

TROIS-RIVIERES: Robe de mariée modèle récent, couleur blanche, longue, avec traîne, grandeur 10 ans, pour renseignements, appeler 376-2190 les lundi - mardi - mercredi.
B 64a T 211-213

81— PAYSAGISTES

TROIS-RIVIERES-OUEST: Terre à gazon préparée pour jardins haies, arbustes. S'adresser M. Gérard Léveillé, paysagiste, téléphone 375-6751. Estimés gratuis, ouvrage garantie.
B 81 T 186-215

TERRE SPECIALE: Terre grasse, préparée pour gazon - parterre - haies - jardins - Transport compris. Appeler M. Denis Beaudry, 375-0568, Trois-Rivières.
B 81 T 198-227

PEPINIERE D. BOURASSA 200: Chemin du Passage, Cap-de-la-Madeleine Nous avons un assortiment d'Arbustes, conifères - Haies - Plans de fleurs vivaces. Terre à gazon - Terre pour Arbustes et Haies-Terre en Sac. Tél.: 375-7045.
B 81 T 201-230

D. BEGIN PAYSAGISTE: Nous vendons: Arbustes de toutes sortes - Garantie d'un an - Posons tourbe - Vendons terre - Pour renseignements, appeler 375-5218.
B 81 T 202-231

81A— ASPHALTE

"CARPENTIER ASPHALTE ENRG". Spécialité Pavage - Stationnements - Entrée de cour - Trottoirs - etc. "Estime gratuit". S'adresser 181 Boul. St-Louis St-Sévérin de Proulxville 364-2675 ou Trois-Rivières 374-2588.
B 81a T 201-260

ASPHALTE: Pour tous vos travaux entrée de cour - Stationnement - Passages - Trottoirs - etc. "Prix défiant toute compétition". S'adresser M. Dosithée Bourassa. Tél.: 375-7045, Cap-de-la-Madeleine.
B 81a T 201-230

SPEMONT PAVING REG'D: Entrepreneur en Asphalte 16 ans d'expérience: Entrées-Cour - Passages-Garages-Trottoirs-etc. Ouvrage défiant tout prix de compétition, estimé gratuit appeler 374-7018 Trois-Rivières.
B 81a-T 210-239

Les Annonces classées:
"Le meilleur petit vendeur en ville!"

82— BOIS & MATERIAUX

MATERIAUX - CONSTRUCTION
USAGES A VENDRE

Tels que:

700 solivaeux d'acier (TRUSS), 24" hauteur par 40' longueur.
Beams d'acier, fer angle, bois usagés de toutes sortes.
Bouilloires Dominion Bridge, 100 forces, basse pression.
Bouilloires Waterrousse, 60 forces, basse pression.
800 fluorescents, 2 tubes, 4' et 8'.
Portes de garage différentes dimensions.
Ainsi que de nombreux item non-énumérés.

S'adresser à:
HARVEY & FILS LIMITEE
3055, RUE HARVEY
ST-HUBERT, P.Q.
TEL.: 676-7777
x D 82 T 211

97— A VENDRE OU LOUER DIVERS

CAP-DE-LA-MADELEINE: Bungalow neuf. Libre 1er août ou 1er septembre. Pas de courtier, acompte raisonnable. Soubassement jami-fini. Tél.: 375-8316 — $12,300.00
E 97 T 209-218

98— DIVERS

TROIS-RIVIERES: Détergent à mousse contrôlée, pour lessiveuses automatiques. Livraison à domicile. Appelez 378-4475. Laboratoire Rubigo Ltée
D 98 T 208-214

CAP-DE-LA-MADELEINE: Emplificateur et un Tuner-Laveuse pour de plus amples renseignements, appeler 374-2183.
B 98 T 209-211

TROIS-RIVIERES: 2 tables de billards usagées en bonne condition à prix d'aubaine, pour prompt acheteur. Pour renseignements, appeler 374-6474.
B 98 T 210-219

TROIS-RIVIERES-OUEST: 1 Demi-lit, bas, à vendre, neuf avec matelas à ressorts. Tél.: 374-8376 entre 5hrs et 6 hrs p.m.
G 98 T 210-211

CHASSIS simple et double, poêle électrique de marque Bélanger, et un évier à vendre. Appeler tél.: 105 - W., St-Anne-de-la-Pérade.
G 98 T 211-212

1 LIT COMPLET: 4 pi. 1-2, 1 chaise haute chromée, un carrosse allemand, 1 bassinette, linge de fillette - 4 ans. Le tout très propre. 539-2055 Shawinigan.
98 S 210-211

99— PRETS

LOUEZ DE L'ARGENT

Comblez tous vos désirs maintenant Rendez-vous où vous désirez aller cet été

En été, rafraîchissez vos finances! Téléphonez chez Crescent et dites-nous le montant d'argent que vous désirez louer ($50 pour une semaine ne vous coûte que 23c). Le temps de finir votre limonade et nous aurons préparé votre argent... vous l'aurez en temps pour profiter pleinement de ces vacances bien méritées... en temps pour faire tout ce dont vous rêvez de faire cet été.

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
1014.07	30 mois	42.00
2034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.
Nos bureaux sont ouverts le soir.

CRESCENT FINANCE

Transigez à la moderne chez Crescent
Trois-Rivières, 1673, Royale - 378-4886
Grand'Mère, 529, 6e, Tél.: 538-3391
Louiseville, 450, St-Laurent - 228-2783
Cap-Madeleine, 27, Fusey - 375-8906
La Tuque, 565, Commerciale - 523-4525
x C 99 T 211

104— OCCASIONS D'AFFAIRES

BOURSE - JUTE - Nylon, polyon. Spécial: 2.75 - 3.75 - 4.50. Coupons importés. $0.01 le pouce, soie et lainage, 95 Du Sanctuaire, Cap - de - la - Madeleine.
G 104 T 211-213

109— EMPLOIS DEMANDES

OPERATEUR I.B.M. avec 2 ans d'expérience, cherche emploi à Trois-Rivières, ou environs. Ecrire au Casier 187, Le Nouvelliste, Trois-Rivières.
G 109 T 207-212

110— FEMMES DEMANDEES

TROIS-RIVIERES: On demande fille de table avec expérience de service de salle à manger travail du soir, bilingue de préférence, pour rendez-vous, appeler 374-2277.
B 110 T 210-219

FIRME réputée demande conseillère en beauté. Travail agréable et payant. Ecrire C. P. 18, station C, Montréal, ou téléphoner: 376-7564.
D 110 T 201

FILLE OU JEUNE FEMME DEMANDEE: pour vente au comptoir dans département de draperie. Expérience obligatoire. Ecrire Casier 2731 Le Nouvelliste, Grand'Mère.
110 G 206-215

111— HOMMES DEMANDES

HOMME OU FEMME: pouvant servir, clientèle pour produits Watkins dans la ville de: La Tuque-Nicolet. Gagnez $75.00 et plus par semaine. Temps plein ou partiel. Ecrire: R. Lemieux, 9260 St-Laurent, Montréal, Que.
B 111 T 209-212

ETUDIANT DEMANDE, à plein temps 16 ans et plus. Ecrire au Casier 188 Le Nouvelliste, Trois - Rivières.
G 111 T 207-208 213-214

110— FEMMES DEMANDEES

I.B.M. — FEMMES • JEUNES FILLES Soyez prêtes à travailler dans n'importe quel bureau moderne en 2 mois. — I.B.M.

Cours d'ouvrage général de bureau

(10 différentes machines)
Cours de conversation anglaise dans le laboratoire le plus moderne (enregistreuse fournie)
INSTITUT DE SECRETARIAT DE QUEBEC
Maintenant à Trois-Rivières à 649 Bonaventure
Tél.: 374-4640
x B 110 T 211

Secrétaire bilingue

Position intéressante existe dans le département du personnel pour une personne sérieuse désirant un emploi comprenant travail varié.

— Les candidates doivent être graduées de l'école secondaire, posséder sténo-dactylo anglaise et française
— Elles doivent avoir au moins 3 ans d'expérience dans le travail de bureau.
— Etre âgées de 23 à 35 ans.
— Intéressant salaire pour débuter avec bénifices socia

L'HOROSCOPE

GRACIEUSETE DE

DESIRÉ MEUBLES ENR.

70 St-Georges, Cap-de-la-Madeleine 375-3052

"DESIRER, C'EST POSSEDER"

BELIER (21 mars - 19 avril): Vous avez de très bonnes idées, sachez les transmettre. Ne jugez pas les autres sans les connaître. C'est le temps de prouver vos capacités. Donnez et vous recevrez...

TAUREAU (20 avril - 20 mai): Votre cycle change. Vous gagnerez beaucoup en prenant de l'initiative. Faites-vous une idée, prenez une décision. Un membre de votre famille va vous faire une proposition, acceptez-la.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin): Vous avez de très bons amis, gardez la confiance qu'ils ont en vous. Ne vous découragez pas au premier obstacle. Il y a des gens qui vous observent, ne leur donnez pas la chance de parler en mal de vous.

CANCER (21 juin - 22 juillet): Vous avez de l'influence dans votre milieu de travail. Soyez sincère et tout ira bien. De nouvelles responsabilités s'offriront à vous, vous pouvez en être digne. Une personne éloignée occupe votre pensée.

LION (23 juillet - 22 août): Vos possibilités d'avenir sont excellentes. Etudiez votre correspondance, mais ne jugez personne. Les apparences sont souvent trompeuses. Il ne faut pas négliger les détails.

VIERGE (23 août - 22 septembre): Ne vous laissez pas surmonter par la tristesse. Etudiez le message du Lion. Montrez à la personne aimée que vous vous soucie d'elle. Votre emploi n'est pas propice à votre personnalité, cherchez...

BALANCE (23 septembre - 22 octobre): Votre train de vie est trop élevé, attention aux dettes. Trouvez si vos projets sont réalisables; si non, n'y pensez plus. Avez une vue générale sur les problèmes familiaux, et les problèmes de votre travail.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre): Etudiez le message de la Balance. Aujourd'hui est le début d'une grande amitié. Un grand bonheur s'offre à vous. La soirée vous apportera l'occasion de progresser dans votre travail.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre): Contrôlez vos émotions. Précisez le sens de votre pensée, car il y a des gens qui vous jugent mal. La prudence est de mise dans vos affaires.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier): Une grande liberté d'action s'offre à vous. La soirée est propice à régler vos affaires personnelles. Vous bénéficierez d'une grande compréhension de ceux qui ont à cœur votre succès.

VERSEAUX (20 janvier - 18 février): Votre budget se stabilise peu à peu. Vous pouvez vous permettre une vie plus aisée. C'est le temps d'être pratique, si vous voulez un avenir heureux.

POISSONS (19 février - 20 mars): Sachez où vous allez. Vous avez tendance à négliger les détails, faites attention. Travaillez plus fort et vous réussirez sûrement. Ne voyagez pas sans raison.

Par SYDNEY OMARR

LES MAREES

Le 11 juillet 1966.

à Grondines: haute: 2h.49 a.m.; basse: 10h.48 a.m.; haute: 3h.06 p.m.; basse: 11h.02 p.m. à Trois-Rivières: basse 1h.52 a.m.; haute: 5h.46 a.m.; basse: 2h.17 p.m.; haute: 6h.04 p.m.

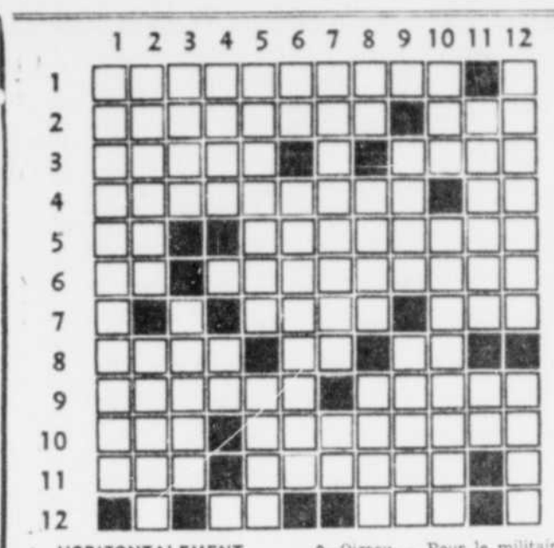

HORIZONTALEMENT

1—Homme de grande taille et mal fait
2—Guerrière — Douleur
3—Demander humblement — Fait par celui qui veille
4—Répétée — Note
5—Infinitif — Du visage
6—Pronom — Enlevions
7—Paysage — Abréviation
8—Planète voisine — Article—En gage
9—Obstacle difficile — Parée
10—Dit non — Dégâts
11—Semblable — Epopée antique
12—Note — Possessif

VERTICALEMENT

1—Il fait prendre des droits que l'on n'a pas
2—Grand pionnier de l'existentialisme — Attendu à Bécancour
3—Hurle — Qui aime à faire souffrir
4—Faire disparaître — Pronom
5—Portent la tête haute—Conception
6—Divinité — Hésitant
7—Interdit par la loi — Personnel
8—Après Santa — Tourne — Non mentionné
9—Oiseau — Pour le militaire
10—Touché — Figures géométriques
11—Ventilent —Voyelle doublée
12—Titre d'adresse à un haut personnage — Agit en justice

Solution d'hier

Horizontalement :
1—CHARIVARI — UT
2—RAPINA — DU
3—ELEVES — FIRME
4—PERADE — OO — OR
5—UTILISAIT — TE
6—SET — NE — MIS
7—CRIME — LAVE
8—FASCICULE
9—LA — EQUITE
10—ERRA — UI
11—CADAVERIQUE
12—ASSENAS — TE

Verticalement :
1—CREPUSCULE
2—HALETER — ARCS
3—APERITIF — RAS
4—RIVAL — MALADE
5—INEDITES — AN
6—VASES — CE — VA
7—ANTIQUES
8—FOIE — CUIR
9—IDIOT — LUI — IL
10—UR — MALT
11—MOTIVEE — UT
12—THERESE — BEE

135— **MACHINERIE EQUIPEMENT**

TROIS-RIVIERES: A vendre tracteur loader Case 1964 modèle 1000-D avec tourceuse à billaux 1700 heures d'usage comme neuf, aussi 2 réservoirs eau chaude, 30 gallons chacun, capacité 250 gallons, à l'heure chacun chauffage, avec brûleurs à l'huile génératrice Diesel 32 K.V.L. 3 phases 250 volts, ar tier 374-5151 ou 1055 Lavérendrye. B 135 T 210-211

LOUISEVILLE: Loader Case 410 à vendre ou à échanger pour loader, sur roues. Pour renseignements, S'adresser M. Maurice Paquette 570 Ste-Marie Louiseville. Tél.: 228-4697. B 135 T 210-212

136— **STATIONS DE SERVICE**

A LOUER POSTE: d'essence avec logement situé sur le Boul. Est à Louiseville. Pour renseignements, appeler Louiseville 228-2996. B136 T 210-212

140— **EXTERMINATION**

EXTERMINATION: Ne prenez pas de chance, 30 ans d'expérience. Discrètement: répression, coquerelles, punaises, souris, tout genres d'insectes. Appelez B. B. Extermination Inc., à 536-3808, Shawinigan. 140 S 192-221

141— **Animaux**

ST-LUC DE VINCENNES: à vendre 5 vaches à lait. Pour de plus amples renseignements, signalez au long 295-3201. B 141 T 209-211

A Ste-Thérèse et à St-Pierre

Des autobus transporteront les enfants aux piscines

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — La direction de l'OTJ de Drummondville vient de décider de mettre à la disposition des enfants des quartiers Saint - Pierre et Sainte - Thérèse, un autobus qui les transportera aux piscines afin de leur procurer également l'avantage de se baigner durant les mois de vacances. Il va sans dire que ce service est gratuit.

Les enfants de ces quartiers sont donc invités à se rendre à l'un des endroits suivants, pour prendre l'autobus: Ecole Pie-X, St-Pierre ou en face de la laiterie Cardin. Il est extrêmement important pour les enfants d'être ponctuels au rendez-vous, car l'autobus n'attendra personne. Il faudra être présent au moment où il pasera, et les enfants sont invités à être au poste dès 1 heure de l'après-midi. Tous les enfants se baigneront à la piscine St-Jean-Baptiste.

Un autre trajet a été tracé pour les enfants du quartier Ste-Thérèse qui iront prendre leurs ébats dans la piscine du parc Woodyatt. Les intéressés devront se rendre au parc Ste-Thérèse pour 1h.30.

Le directeur du service des piscines tient à aviser les enfants aussi bien que les adultes, qu'il leur faut d'abord passer sous la douche avant de sauter dans une piscine. La raison principale de ce réglement est d'acclimater le corps du baigneur à l'eau de la piscine.

Un autre avertissement qui peut paraître assez curieux, mais qui est de la plus élémentaire hygiène, c'est de ne pas uriner dans une piscine publique. On demande aux jeunes d'observer rigoureusement ce réglement, sinon, on devra prendre les moyens radicaux pour le faire suivre à la lettre.

A la régionale Carignan

Les salaires des commissaires sont autorisés par Québec

SOREL (L.B.) — Dans le but de couper court aux rumeurs qui circulent de part et d'autre, voulant que les commissaires de la Commission scolaire régionale Carignan reçoivent un salaire exagéré, l'administrateur - secrétaire - trésorier de la Régionale, M. Paul Valentine, tient à fournir les précisions suivantes.

Le ministère de l'Education a autorisé, pour l'année 1965-66, à titre de frais de représentation pour les commissaires régionaux, la somme totale de $4,745. Ce montant est réparti entre les neuf commissaires régionaux, précise M. Valentine. Ainsi le président de la Régionale Carignan est autorisé à recevoir des frais de représentation pour un montant de $994 par année, et les autres commissaires régionaux, un montant de $474.50 chacun, par année.

Maison rasée au sol par un violent incendie

MASKINONGE (M.B.— Une maison à deux logements appartenant à Mme Yve Donatien Dupuis, du Bas de la Rivière-Ouest, à Maskinongé, a été détruite, par un incendie qui s'est déclaré, vers 10 heures, dimanche avant-midi.

La maison dont les murs étaient recouvert complètement de liriques a été rasée par l'élément destructeur. Les pompiers du village de Maskinongé se sont rendus sur les lieux, mais ils ne purent rien faire, car un vent assez violent soufflait et activait le brasier.

Les résidants des deux loyers ont dû faire vite pour quitter les lieux, car le feu faisait rage et prenait de l'ampleur rapidement.

Les pertes sont évaluées, en ce qui concerne la maison à quelque $4,000.

Le feu cause environ chez M. L. Thériault $1,000 de dégâts

TROIS-RIVIERES (A.C.) — Un léger feu a causé des dommages pou environ $1,000 dans un divan et au mur de la demeure de M. Laurent Thériault du 1161 de la rue Ste-Marie à Trois-Rivières.

Un mégot de cigarette allumé tombé sous les coussins du divan, a été la cause du feu. Les sapeurs du poste numéro 2 n'ont mis que quelque 30 minutes à éteindre les flammes.

Les automobilistes devront ralentir leur allure en ville

Victoriaville (R.L.) — Même si la situation est peut-être identique dans d'autres villes de la provnice, la population de la ville de Victoriaville a l'impression depuis quelques jours que certaines de ses rues sont devenues de véritables pistes de course.

Avertissements répétés

Aussi le directeur de police de la ville de Victoriaville formule-t-il le message suivant à l'endroit de ces automobilistes trop pressés. "Il est régrettable de constater que certains conducteurs, de vehicules automobiles se soucient peu des avertissements répétés par le directeur de police concernant la vitesse dans les limites de la ville de Victoriaville.

Vu le nombre de plaintes de citoyens de la ville concernant la vitesse qui se fait dans les rues de Victoriaville, nous avons, en fin de semaine, dû faire une campagne visant à faire respecter les limites de vitesse dans les rues de la ville.

Nous avons dû sévir contre certains automobilistes qui après avoir été avertis par l'entremise du poste de radio C F D A à l'émission "La police au service du public," où l'on précisait que le département de police allait travailler surtout aux heures de pointe avec le radar afin de tenter de diminuer les excès de vitesse. Malgré ces avertissements un nombre imposant d'automobilistes ont été pris en défaut à peu près dans tous les quartiers de la ville, ce qui nous obligera à continuer ce travail tant et aussi longtemps que la necessité s'en fera sentir.

Nous déplorons amèrement avoir à prendre ce moyen car sachez que ce n'est pas un plaisir pour nous d'avoir à le faire mais bien un travail de prevention qui évitera des accidents dont un bon nombre pourraient être fatals, même pour vos propres enfants."

Témoins de Jéhovah condamnés à la prison au Portugal

LISBONNE (AFP) — Le tribunal de Lisbonne a condamné à diverses peines de prison, allant de un à cinq mois 49 "témoins de Jéhovah" dont 35 femmes, accusés notamment d'avoir incité les jeunes conscrits à refuser de répondre à l'appel sous les drapeaux, constitué une association illégale et de s'être livré à la propagande subversive.

Le tribunal a cependant autorisé la commutation des peines en des amendes, à raison de 30 escudos — $1. — par jours dans chaque cas. Dix condamnés ont bénéficié du sursis pour une période de quatre ans.

Les 49 accusés avaient été arrêtés en juin 1965, alors qu'ils tenaient, ont - ils affirmé, une réunion de caractère religieux. L'accusation avait assimilé ces assises à une réunion secrete.

Franc... Parler

— Dans la matinée de samedi une fillette a été heurtée par le camion d'un livreur dans la municipalité de St-Albert. L'enfant a été transportée d'urgence à l'hôtel-Dieu d'Arthabaska ou elle est demeurée dans un état critique au cours de la fin de semaine.

— 0 —

Par ailleurs, Gilles Marotte des Bruins de Boston de la ligue Nationale de hockey qui subissait une intervention chirurgicale au début de la semaine dernière recevait son congé de l'hôtel-Dieu samedi et Gilles en a profité pour aller saluer Jean Béliveau au club de golf local.

— 0 —

Parlant de Jean Béliveau, disons qu'il vint à un cheveu près de faire un coup d'un trou au tournoi de samedi dernier. En effet, le capitaine des Canadiens de Montréal frappa avec un fer sur le 4e trou et la balle roula jusqu'à environ 3 pouces du trou.

— 0 —

Le révérend père Aquin, plus connu sous le nom du Bon Dieu en taxi était avec sa roulotte au domaine Louise de St-Louis de Blandford. Dimanche matin à 11 heures, le père Aquin devait célébrer la messe pour les campeurs de cette plage d'été.

— 0 —

M. Guy Labelle, propriétaire de l'Académie de danse provinciale nous informe qu'il organise pour les membres de l'Académie et quelques amis un grand tournoi de golf, samedi le 23 juillet prochain. Un trophée perpétuel sera mis en jeu pour le tournoi. Des prix pour le pointage brut et net des classes A B et C seront décernés aux trois meilleurs de chacune de ces classes. Les prix atteindront une valeur de $500.00. Plus de 150 participants sont attendus à ce tournoi qui sera organisé cette année pour une première fois.

— 0 —

Un homme a subi des blessures assez sérieuses lorsqu'il est tombé en bas du deuxième étage d'une maison située en face de la fromagerie Grenier, vendredi après-midi. Le blessé a été conduit d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

— 0 —

Un accident entre deux automobiles est également survenu en face de nos bureaux, vendredi soir. L'accident qui n'a pas fait de blessé a toutefois causé des dommages matériels assez élevés.

NECROLOGIE

Les avis de décès, de services anniversaires, de funérailles et les remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.

AUCOIN — A St-Boniface, Shawinigan, le 10 juillet 1966, est décédée à l'âge de 82 ans et 11 mois, Mme Vve Alfred Aucoin, née Eveline Lacerte, demeurant à St-Boniface.

Les funérailles auront lieu mardi le 12 courant, en l'église paroissiale à 3 heures p.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Maurice Houle, 74, rue Commerciale, St-Boniface. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil: ses fils: Emile, marié à Edith Gélinas, de St-Boniface; Louis - Georges, marié à Léonette Lesieur de St-Boniface; Phillas, marié à Lucienne Lampron de Charette; Maurice, marié à Simonne Allard, de St-Paulin; Elphège marié à Germaine Lemay, de St - Boniface; ses filles et gendres: M. et Mme Alphonse Chaine, (Claudine) de St-Boniface; M. et Mme Onil Lemay, (Emilienne) de St-Boniface; un beau-frère, M. Edmond Aucoin de St-Boniface; plusieurs petits - enfants, neveux et nièces.

F NS T 211

BAILLARGEON — A Trois - Rivières, le 8 juillet 1966 est décédé subitement, à l'âge de 54 ans M. Alfrid Baillargeon, marié à Bella Montgrain, demeurant à 1421, 8e Rue, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu le 11 courant, en l'église Ste - Thérèse à 10 hres a.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons Rousseau et Frère, rue Des Volontaires. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil: son épouse, Mme Bella Baillargeon (Bella Montgrain), ses fils: Yvon et Renaud; ses frères: Oscar, marié à Blondine Livernoche, Jean - Marie, marié à Laurette Paradis (du Cap-de-la-Madeleine), sa soeur, Mme Vve Marie-Rose Beaudoin et ses petits - enfants: Linda, Alain, Aline et Daniel.

F NS T 210-211

BERGERON — A l'hôpital du Christ-Roi, de Nicolet, le 9 juillet 1966, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Alphonse Bergeron, marié à feu Alide Pinard, demeurant à St-Grégoire.

Les funérailles auront lieu le 12 courant, en l'église St-Grégoire à 10 heures a.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons L.-Gaston Gaudet, St-Grégoire. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Grégoire.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils: M. et Mme Honorius Bergeron, (Alice); M. et Mme Henri Bergeron (Marielle); ses filles: M.et Mme Léger Pointer (Jeannette), M. et Mme Wilfrid Rheault (Yvonne). Une soeur: Mme Achille Forest; ses beaux - frères et belles - soeurs: Mme Evariste Richard; M. et Mme Alphonse Pinard; M. et Mme Omer Béliveau; M. et Mme Edouard Beauchemin; M. et Mme Amédée Pinard; M. Benjamin Dumoulin. Plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et plusieurs petits-enfants.

DESCOTEAUX — A Trois - Rivières, le 9 juillet, est décédée à l'âge de 85 ans, Mme Vve Alexandre Descôteaux, née Béatrice Frigon, demeurant à Trois-Rivières, à 884 Haut-Boc.

Les funérailles auront lieu le 12 courant, en l'église Ste-Madeleine, au Cap-de-la-Madeleine. La dépouille mortelle est exposée aux salons Rousseau et Frère, rue Des Volontaires, T.-R. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil: son fils: Paul, marié à Eliane Massicotte, du Cap-de-la-Madeleine, sa fille: Louise, mariée à Thomas Baird de Portland, Maine, sa soeur: Mme E. De La Chevrotière (Emma), de Québec, une belle-soeur: Mme J.-A. Frigon de Shawinigan; ses petits - fils et petites filles: René et Danielle Descôteaux; Charles, Michel et Louise Baird, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

F NS T 211-212

LEMAY — A Deschaillons, le 8 juillet, est décédé accidentellement à l'âge de 43 ans et 11 mois, M. Michel Lemay, marié à Rosa Gélinas, demeurant à Deschaillons.

Les funérailles auront lieu le lundi 11 courant, en l'église paroissiale de Deschaillons, à 3 heures p.m.

La dépouille mortelle est exposée aux salons Léon Charland. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil: outre son épouse, une fille: Micheline; sa mère: Mme Joseph - Aldéric Lemay, de Deschaillons; ses frères: Rodrigue, Bernard, Antoine, Benoit, Alexandre; ses soeurs: Mme Jean - Marie Leclerc (Marie-Paule), Mme Henri St-Onge (Angèle), Mme Germain Gélinas (Gilberte), Mlle Georgette, la Révérende soeur Ste - Angélique (Rolande), Mlle Léonie, Mme Guy Leclerc (Alexandra), Révérende soeur Ste-Rolande (Tante). Et un grand nombre de beaux-frères et belles - soeurs, oncles et tantes, neveux et nièces.

F NS T 211

Contrat accordé à Jacques Montplaisir

Construction d'un bureau de poste à Saint-Guillaume

OTTAWA - Le ministre des Travaux publics, l'honorable George J. McIlraith, a annoncé aujourd'hui l'adjudication d'un contrat, au montant de $20,850, à Jacques Montplaisir Inc., de Saint-Léonard (P.Q.), pour la construction d'un bureau de poste à Saint-Guillaume d'Upton (P.Q.).

Des quatre soumissions reçues en réponse à une annonce publiée dans la région, l'adjudicataire avait présenté la plus basse, la plus haute s'élevant à $23,645.

L'édifice à un étage mesurera environ 37 pieds sur 31 et fera face à la rue Saint-Jean-Baptiste dans cette localité située à 10 milles à l'ouest de Drummondville (P.Q.). Sa fondation sera en béton, sa charpente, en bois et ses murs seront finis en brique à l'extérieur.

Le plafond et les murs seront de bois et le plancher sera recouvert de carreaux en vinyle-amiante.

Le chauffage se fera à l'huile. Une cour à camions et une plateforme de chargement seront aménagées à l'arrière de l'édifice.

Les plans et devis ont été préparés par le bureau du ministère fédéral des Travaux publics à Montréal.

Les travaux devront être achevés dans quatre mois.

MONUMENTS
HOUDE & FRERE
Téléphonez: 376-3055
Achetez au prix de gros.
Epargnez la commission du vendeur.
404, rue Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine.
Directement de la manufacture.

NECROLOGIE
376-2501
après 7 hres : 376-2508
Décès : $12.50
(selon la formule)
Funérailles : .... 6¢ le mot
Remerciements : $5.00
Service anniversaire: $5.00
Se présenter à nos bureaux
(Payable avant publication)

Alex L'Heureux Enr.
Manufacturier de Monuments.

450, 119e RUE
SHAWINIGAN-SUD
537-8944 – 537-1015
CLAUDE TRUDEL — DENIS GAGNON, prop.

(Photo Roland Lemire)

LE TABLEAU qui indique, près du bureau de poste, le résultat de la souscription lancée par le maire Gérard Dufresne en faveur du Centre culturel de Trois-Rivières sera dorénavant illuminé. On aperçoit sur notre photo, M. Jean-Noël Lamy, du comité de souscription, qui dirige le jeu lumineux sur une partie du tableau. Il est accompagné du maire Dufresne et de M. Paul-Emile Guy, chef de cabinet du maire.

Doléances du congrès annuel — "Situations impensables"

"Une réglementation plus sévère grâce à une régie du transport écolier"

QUEBEC (PC) — L'association du transport écolier à réitéré samedi sa demande auprès du gouvernement provincial de créer une régie du transport écolier.

L'organisme qui a été fondé en 1962, tenait son troisième congrès annuel dans la Vieille Capitale.

"Ce que nous désirons, "a déclaré le président de l'association, M. Claude Hébert, "c'est une réglementation plus sévère".

"Le 10 mars 1964, nous présentions au ministre des Transports et Communications de l'époque, M. Gérard Cournoyer, une demande suggérant la création d'une régie du transport écolier", a souligné M. Hébert en ajoutant toutefois qu'on lui avait laissé entendre par la suite que l'étude de la question ne pourrait être connue avant deux ans.

Selon lui, avec le changement de gouvernement, tout est à recommencer.

"Nous sommes maintenant à négocier nos projets de règlements avec M. Jean-Jacques Bertrand", a révélé M. Hébert en se disant convaincu que cette fois-ci, tout devrait bien marcher.

Expliquant pourquoi l'associations réclamait une régie du transport écolier, M. Hébert a déclaré: "Nous nous trouvons devant des situations impensables. On force nos membres à soumissionner à des prix ridiculement bas, on fait des économies de bout de ficelle, on refuse à des entrepreneurs qui ont dix ans de services impeccables et d'expérience dans l'organisation de leurs circuits de renouveler leur contrat sous prétexte qu'ils sont quelques dollars plus élevés que le nouveau soumissionnaire qui n'y connait rien".

Sécurité

"Ce nouveau soumissionnaire, a-t-il poursuivi, bien souvent n'a même pas un autobus mais il attend d'avoir obtenu le contrat pour en acheter un".

Pour sa part, le secrétaire de l'association, M. Louis Bourcier, a soutenu que le fait s'était réellement produit devant une commission scolaire, qu'il n'a pas nommé, et qui aurait, selon lui, accordé un contrat de transport des écoliers à un entrepreneur qui avait présenté une soumission dont la différence n'était que de $1.00 avec l'ancien entrepreneur qui avait déjà plusieurs années d'expérience.

En rappelant que l'association compte déjà plus de la moitié des propriétaires d'autobus scolaires de la province, le président a soutenu qu'il était urgent de régler à tous les niveaux le problème du transport écolier.

"Qu'on nous donne les moyens de le faire sans risquer de nous retrouver dans la rue à plus ou moins brève échéance, sans devoir travailler 5, 10 ou 15 ans pour rien comme c'est trop souvent le cas," a-t-il fait remarquer.

L'association qui compte plus de 1,000 membres, recommande au terme de son congrès, "que les ministères de l'Education et des Transports et Communications, étudient un projet de réglementation spéciale en vue d'éliminer la source de la plupart des problèmes de ses membres, qui sont surtout des risques de préjudice au moment du renouvellement de leurs contrats".

A l'Expo 67

Le problème essentiel est celui de la circulation plus que celui du logement

QUEBEC (PC) - Le principal problème que doit affronter le comité du centenaire de la Confédération et de l'Expo '67 à Québec, n'en est pas un de logement mais plutôt de circulation, a révélé vendredi Me Jules Blanchet, président de ce comité.

Selon lui, il n'y a pas de solution possible si ce n'est celle d'encourager par une publicité adéquate, l'utilisation maximum des trains et des avions.

En rappelant que l'on croit qu'au moins dix pour cent des visiteurs de l'Expo '67 à Montréal, se rendront dans la vieille capitale, M. Blanchet se dit convaincu que le pont de Québec ne pourra fournir au flot de voitures qui arriveront par la route 9.

Une étude faite par le bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain prévoyait en 1963 que près de 50 millions de visiteurs se rendront dans la métropole canadienne en 1967, année du centenaire de la Confédération et de l'exposition universelle.

Sur ce chiffre, on prévoit qu'un minimum de 5,000,000 de visiteurs se rendront visiter la capitale du Canada français. M. Blanchet a révélé que ce chiffre est très conservateur puisque de son côté, le comité du centenaire et de l'Expo croit qu'au moins 50 pour cent d'entre eux se rendront à Québec.

Le président du comité a aussi rappelé que des Québecois ont rapporté récemment qu'il leur avait fallu attendre 1 h.30 pour traverser le pont de Québec au cours de la dernière fin de semaine.

"Que se passera-t-il en 1967", s'est demandé Me Blanchet.

Il croit également que les visiteurs devraient être invités à emprunter la route 2 de préférence à la 9 afin de partager le trafic entre les deux rives.

"Trop de gens", estime-t-il, "empruntent inutilement la route 9, croyant voyager plus rapidement mais ils doivent bien souvent attendre à l'entrée du pont de Québec".

"Il vaut mieux rouler plus lentement par la route 2 et se rendre directement sans subir d'embouteillages", a soutenu Me Jules Blanchet.

Paul VI est catégorique

L'opinion publique a besoin d'un vrai climat de liberté

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — Paul VI souligne l'importance de la formation de l'opinion publique dans le monde moderne et au sein même de l'Eglise catholique, dans un message adressé au professeur Alain Barère, président des semaines sociales de France, à l'occasion de la 53e session de l'organisation qui s'est ouverte en fin de semaine à Nice.

Nécessité d'une opinion publique éclairée, devoir pour les chrétiens d'oeuvrer au respect de la personne et des valeurs spirituelles dans le monde de l'information, devoir enfin pour les catholiques de constituer une opinion publique active et lucide au sein de l'Eglise, tels sont les trois thèmes auxquels le pape s'est attaché.

"L'opinion publique a besoin, pour se constituer sainement, d'un vrai climat de liberté, hors de toute contrainte qui voudrait imposer une uniformité dont l'apparition est le signe humiliant d'une dangereuse régression", dit notamment le message. Evoquant implicitement la seconde guerre mondiale où tout un peuple "galvanisé" a mené à une catastrophe dont l'horreur est encore présente à toutes les mémoires", Paul VI ajoute: " C'est dans le domaine politique que les agressions les plus graves sont commises et les mots eux-mêmes, viol des foules, lavage des cerveaux, condamnent ces méthodes dégradantes". Le droit de l'homme d'exprimer ses opinions librement formées s'enracine dans la dignité de la personne humaine et constitue l'une de ses prérogatives essentielles.

La socialisation

Paul VI souligne également les dangers d'une socialisation croissante qui risque de dévorer l'individu. " L'un des problèmes les plus graves posés à l'homme moderne est sans nul doute le destin de la personne dans un processus inéluctable de socialisation", par l'abus de slogans, la simplification des problèmes, la standardisation des idées.

"C'est dire qu'il appartient aux chrétiens d'oeuvrer avec intelligence dans les secteurs d'activités si importantes qui façonnent l'opinion publique, pour y présenter le vrai visage de l'Eglise. Il leur appartient aussi de résister aux pressions avilissantes, et de promouvoir le respect des valeurs humaines et spirituelles sans lesquelles une civilisation se dégrade insensiblement... C'est dire quels problèmes la réflexion sur l'opinion publique pose à la conscience des chrétiens appelés à vivre dans un monde de plus en plus étranger à la foi et parfois même allergique à toute vie spirituelle".

Mais au témoignage que le chrétien doit porter de l'Eglise au milieu du monde s'ajoute aussi celui qu'il doit porter au sein de l'Eglise. "L'opinion publique dans l'Eglise apparait comme une circulation de pensées dont les responsables de la communauté sont les promoteurs principaux. C'est de l'enseignement de la hiérarchie qu'elle reçoit sa première nourriture, et c'est à elle qu'elle exprime les situations, les difficultés, les attentes du peuple de Dieu".

"Manifestation de la sainte liberté des enfants de Dieu, l'opinion publique dans l'Eglise, c'est le dialogue de famille dans la confiance mutuelle, ajoute Paul VI. De sorte que, si chacun pèse le bien fondé, de ses interventions, "l'opinion publique jouera dans l'Eglise son rôle bienfaisant d'instrument de dialogue privilégié tout autant qu'elle aidera puissamment l'Eglise dans son effort de dialogue sans cesse renouvelé avec le monde de ce temps".

AUTO BLEUE

VOUS POUVEZ GAGNER DES PRIX
du lundi au vendredi

Et que dire du GROS LOT comprenant 3 pièces entièrement meublées, le tout d'une valeur de plus de

$2,000.00

N'oubliez pas le collant indispensable dans la vitre arrière de votre voiture.

J'ECOUTE

RADIO 550 CHLN TROIS-RIVIERES

Gagnez une *Mustang* Player's

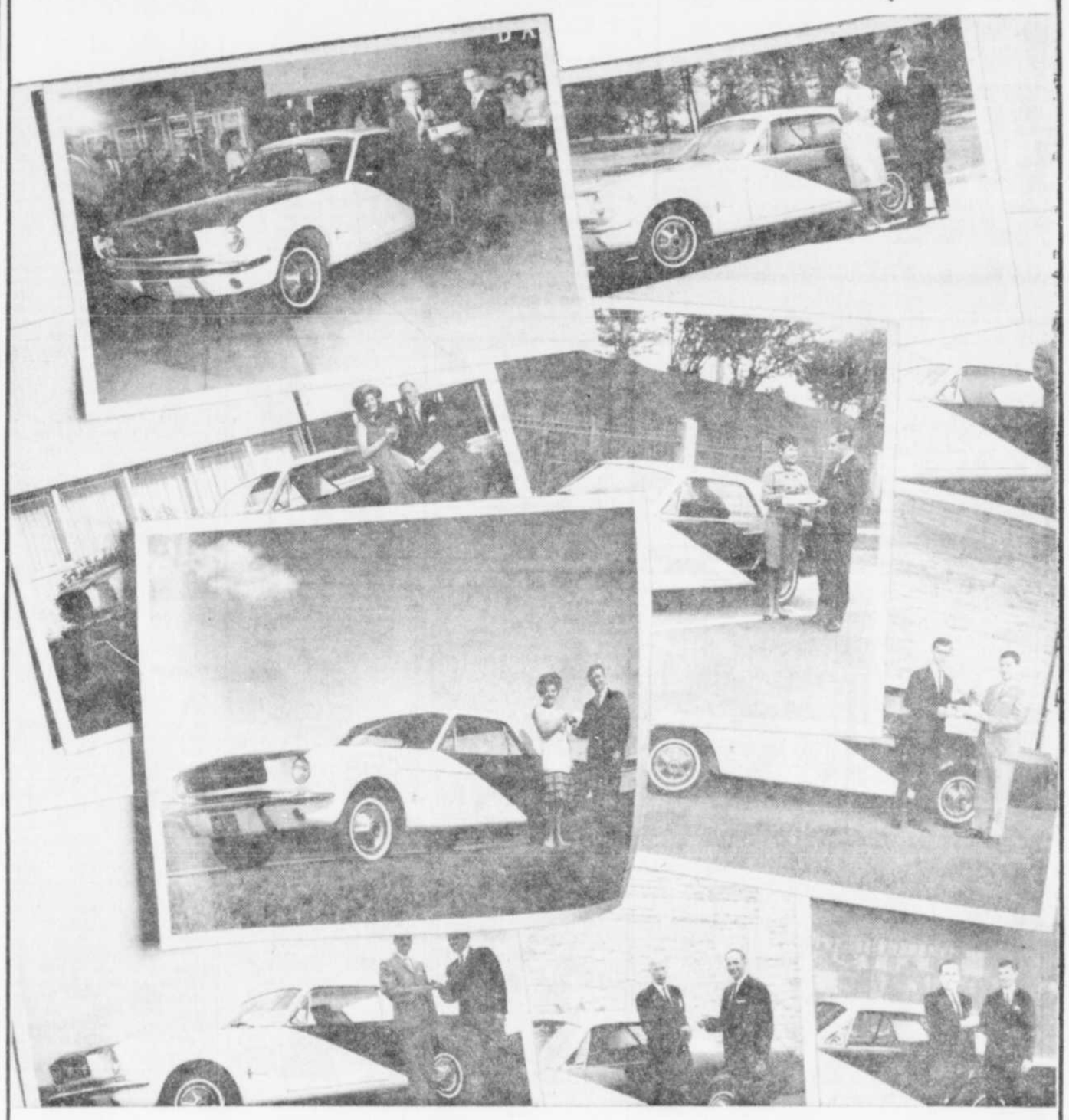

Quelques-uns des fumeurs du Québec qui ont gagné une Mustang Player's l'an dernier. Serez-vous l'un des gagnants cette année?

Participez au concours! Player's donne une Mustang par semaine!

RÈGLEMENTS DU CONCOURS – QUÉBEC

1 Ne peuvent participer à ce concours que les personnes qui demeurent au Québec et qui ont atteint l'âge de 18 ans le ou avant le 27 mai 1966, sauf les employés et les agents des fabricants des cigarettes Player's et les membres de l'organisme chargé de désigner les gagnants; leurs proches parents sont également exclus.

2 Inscrivez en lettres moulées vos nom, adresse et numéro de téléphone au dos d'un devant de paquet de Player's King Size ou de toute autre cigarette Player's.

3 Adressez votre envoi à:
Player's King Size
Case Postale 200, Montréal 3, Qué.

4 Postez votre envoi à l'adresse indiquée ci-dessus ou déposez-le dans les boîtes officielles du concours des Mustang Player's là où il y en a. Chaque envoi expédié pendant la durée du concours peut vous donner une chance de gagner l'une des 10 Mustang hardtop offertes en prix. Donc, participez souvent, mais ayez soin de poster ou déposer chaque envoi séparément.

5 Un gagnant sera proclamé chaque semaine, pendant 10 semaines. Le premier sera choisi au hasard parmi tous les participants dont les envois auront été reçus au plus tard le mardi, 21 juin. Chaque semaine qui suivra, jusqu'au mardi, 23 août 1966, date-limite de participation, l'envoi gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui seront en main le mardi. Pour recevoir leur prix, les gagnants désignés devront d'abord répondre, dans un temps déterminé, à une question faisant appel à leurs aptitudes; ils devront aussi pouvoir signer une déclaration sous serment quant à leur âge.

6 Les prix devront être acceptés tels qu'offerts; ils ne seront pas remplaçables. Les décisions des juges seront sans appel et aucune famille n'aura droit de recevoir plus d'un prix.

7 Tous les envois deviennent la propriété des fabricants des cigarettes Player's. Ces derniers éviteront toutes relations avec les participants, mais se réservent le droit de publier les noms et adresses des gagnants.

8 On pourra se procurer la liste des gagnants vers le 6 septembre 1966. Envoyez simplement une enveloppe affranchie portant votre nom et votre adresse à: Gagnants—Player's King Size, Case Postale 6398, Montréal 3, Qué.

ADRESSEZ VOS ENVOIS À: PLAYER'S KING SIZE
CASE POSTALE 200, MONTREAL 3, QUÉBEC.

Hâtez-vous de participer! Vous pourriez facilement être parmi les gagnants d'une fougueuse Mustang 1966. Une Mustang sera remise en prix chaque semaine. Vous pouvez donc participer au concours à maintes reprises. Rien de plus simple: vous n'avez qu'à vous procurer un paquet de cigarettes Player's et à expédier vos envois à l'adresse indiquée.

Adoptez la Player's King Size